

Corporation Archéo-08

2011 Inventaire archéologique (automne 2008). Construction de la voie de contournement, Rivière-Rouge, route 117. Direction des Laurentides-Lanaudière. Direction générale de Montréal et de l'Ouest.

**Transports
Québec**

e la

e la

et de l'Est

1 Rapport

**INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (AUTOMNE 2008)
CONSTRUCTION DE LA VOIE DE CONTOURNEMENT,
RIVIÈRE-ROUGE, ROUTE 117
DIRECTION DES LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
DIRECTION GÉNÉRALE DE MONTRÉAL ET DE L'OUEST**



14326

CORPORATION ARCHÉO-08 2011

4711

Inventaire archéo. (automne 2008). Construction de la voie de contournement, Rivière-Rouge, route 117. Dir. des Laurentides-Lanaudière. Dir. général de Mtl et de l'Ouest. MTQ Vol.1 Rapport, Vol.2 Dossier technique

034496 Dir. Patrimoine et muséologie - Centre de doc. en archéologie

401B

**Photo de couverture : Projet 154-86-0721; montée Alphonse, empierrement linéaire,
direction sud (photo 38)**

**INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (AUTOMNE 2008)
CONSTRUCTION D'UNE VOIE DE CONTOURNEMENT,
RIVIÈRE-ROUGE, ROUTE 117
DIRECTION DES LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
DIRECTION GÉNÉRALE DE MONTRÉAL ET DE L'OUEST**

Rapport préparé par :

Marc Côté

et

David Laroche

ARCHÉO-08
200, rue Côté, C.P. 330
Rouyn-Noranda (Québec), J0Z 1Y0
Téléphone : (819) 768-2112
Télécopieur : (819) 768-5040
Courriel : info@archeo08.qc.ca

Permis de recherche archéologique au Québec : 08-COTM-02

Réalisé pour le compte du ministère des Transports
N° de contrat : 850717594 [N° de dossier 8201-08-AD01]

FÉVRIER 2011

Sommaire

Ce rapport présente le déroulement et les résultats de l'inventaire archéologique réalisé sur le territoire de la direction territoriale des Laurentides - Lanaudière du ministère des Transports du Québec. Les travaux avaient pour objectif de vérifier la présence ou l'absence de vestiges archéologiques dans l'emprise d'un tronçon de la route 117 situé à proximité de la municipalité de Rivière-Rouge. Au total, 1126 sondages ont été effectués en plus d'une inspection visuelle. Cet inventaire n'a pas permis de découvrir de site archéologique. Le ministère des Transports du Québec peut donc procéder à la réalisation des travaux prévus sans contraintes du point de vue archéologique dans les limites d'emprise inventoriées.

Table des matières

Sommaire	iii
Table des matières.....	iv
Liste des figures	v
Liste des tableaux.....	v
Liste des photographies	vi
1. INTRODUCTION.....	1
1.1 Mandat.....	1
1.2 Équipe d'intervention	1
2. MÉTHODOLOGIE	2
2.1 Préparation de l'inventaire.....	2
2.1.1 Demande de permis de recherche archéologique	2
2.1.2 Recherche documentaire.....	2
2.2 Inventaire archéologique	2
2.3 Analyse et rapport.....	3
3. RÉSULTATS	4
3.1 État des connaissances archéologiques	4
3.2 Inventaire archéologique	4
3.2.1 Secteur 1	8
3.2.2 Secteur 2	8
3.2.3 Secteur 3	9
3.2.4 Secteur 4	10
3.2.5 Secteur 5	10
3.2.6 Secteur 6	11
3.2.7 Secteur 7	12
4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	31
Annexe A : Catalogue photos.....	32
Annexe B : Plans d'emprise et localisation des secteurs archéologiques	36

Liste des figures

<i>Figure 1 Localisation des secteurs d'intervention pour le projet 154-86-0721.</i>	5
<i>Figure 2 Localisation sur photographie aérienne de la construction d'une voie de contournement pour le projet 154-86-0721, route 117.</i>	6
<i>Figure 3 Localisation sur photographie aérienne de l'emprise du projet 154-86-0721, route 117.</i>	7

Liste des tableaux

<i>Tableau 1 Sommaire de l'inventaire archéologique réalisé dans le cadre du projet de construction de la voie de contournement de Rivière-Rouge, projet 154-86-0721.</i>	1
<i>Tableau 2 Synthèse des travaux archéologiques, projet 154-86-0721</i>	4

Liste des photographies

Photo 1	Projet 154-86-0721; travaux de déboisement, secteur 2 (montée de la route 321/Montée Bellerive), direction sud.	13
Photo 2	Projet 154-86-0721; travaux de déboisement, secteur 2 (montée de la route 321/Montée Bellerive), côté ouest, direction nord.	13
Photo 3	Projet 154-86-0721; secteur 2 (montée de la route 321/Montée Bellerive), côté ouest, direction nord.	14
Photo 4	Projet 154-86-0721; secteur 2 (montée de la route 321/Montée Bellerive), exemple de stratigraphie, paroi ouest, côté est de la montée au sud de l'emprise.	14
Photo 5	Projet 154-86-0721; secteur 2 (montée de la route 321/Montée Bellerive), exemple de stratigraphie, paroi est, côté est de la montée au sud de l'emprise.	15
Photo 6	Projet 154-86-0721; secteur 2 (montée de la route 321/Montée Bellerive), ligne centrale du côté est de la montée Bellerive, direction est.	15
Photo 7	Projet 154-86-0721; secteur 2 (montée de la route 321/Montée Bellerive), ruisseau du côté est de la montée Bellerive, direction est.	16
Photo 8	Projet 154-86-0721; secteur 2 (montée de la route 321/Montée Bellerive), exemple de stratigraphie, paroi ouest, côté est de la montée au sud de l'emprise.	16
Photo 9	Projet 154-86-0721; secteur 2 (montée de la route 321/Montée Bellerive), exemple de stratigraphie, paroi ouest, côté est de la montée au sud de l'emprise.	17
Photo 10	Projet 154-86-0721; secteur 2, exemple de stratigraphie, paroi sud, côté est de la montée au sud de l'emprise.	17
Photo 11	Projet 154-86-0721; secteur 3 (montée Alphonse), vue générale de la colline localisée au sud, direction sud.	18
Photo 12	Projet 154-86-0721; secteur 3 (montée Alphonse), empierrement linéaire, direction sud.	18
Photo 13	Projet 154-86-0721; secteur 3 (montée Alphonse), exemple de milieu humide, direction nord.	19
Photo 14	Projet 154-86-0721; secteur 3 (montée Alphonse), exemple de stratigraphie, paroi sud.	19
Photo 15	Projet 154-86-0721; secteur 3 (montée Alphonse), exemple de stratigraphie, paroi sud.	20
Photo 16	Projet 154-86-0721; secteur 4, ruisseau traversant le secteur, direction nord.	20
Photo 17	Projet 154-86-0721; secteur 4, pinède, direction sud.	21
Photo 18	Projet 154-86-0721; secteur 4, exemple de la densité forestière, direction nord.	21
Photo 19	Projet 154-86-0721; secteur 4, plancher de bois, direction nord.	22
Photo 20	Projet 154-86-0721; secteur 4, exemple de stratigraphie, paroi ouest.	22
Photo 21	Projet 154-86-0721; secteur 4, exemple de stratigraphie, paroi ouest.	23
Photo 22	Projet 154-86-0721; secteur 5A, milieu humide au nord de l'emprise, direction sud.	23
Photo 23	Projet 154-86-0721; secteur 5A, ruisseau, côté sud du centre ligne, direction ouest.	24
Photo 24	Projet 154-86-0721; secteur 5A, ruisseau Paquette, côté nord du centre ligne, direction est.	24

<i>Photo 25</i>	<i>Projet 154-86-0721; secteur 5A, impact de la machinerie, direction est, partie sud.</i>	<i>25</i>
<i>Photo 26</i>	<i>Projet 154-86-0721; secteur 5A, exemple de stratigraphie, paroi sud.</i>	<i>25</i>
<i>Photo 27</i>	<i>Projet 154-86-0721; secteur 5A, exemple de stratigraphie, paroi est</i>	<i>26</i>
<i>Photo 28</i>	<i>Projet 154-86-0721; secteur 5B, ruisseau Paquette du côté est de la montée, direction sud.</i>	<i>26</i>
<i>Photo 29</i>	<i>Projet 154-86-0721; secteur 6, vue générale du terrain vague lot 43, direction nord.</i>	<i>27</i>
<i>Photo 30</i>	<i>Projet 154-86-0721; secteur 6, vue générale du fond du terrain lot 42-86, direction est.</i>	<i>27</i>
<i>Photo 31</i>	<i>Projet 154-86-0721; secteur 6, exemple de sondage, sol remanié, direction ouest.</i>	<i>28</i>
<i>Photo 32</i>	<i>Projet 154-86-0721; secteur 7, vue générale du lot 40, extrémité ouest, direction est.</i>	<i>28</i>
<i>Photo 33</i>	<i>Projet 154-86-0721; secteur 7, fond du terrain, milieu humide, direction sud.</i>	<i>29</i>
<i>Photo 34</i>	<i>Projet 154-86-0721; secteur 7, exemple de stratigraphie, paroi nord, sol mélangé.</i>	<i>29</i>
<i>Photo 35</i>	<i>Projet 154-86-0721; secteur 7, exemple de stratigraphie, paroi nord.</i>	<i>30</i>

ÉQUIPE DE RÉALISATION



Service de la planification et de la programmation

Direction de la coordination, de la planification et des ressources

Direction générale de Québec et de l'Est

Marie-Pier Desjardins, archéologue

Ghislain Gagnon, archéologue

Denis Roy, archéologue



Marc Côté, archéologue, Directeur général

David Laroche, assistant-archéologue

1. INTRODUCTION

1.1 Mandat

En mai 2008, le ministère des Transports du Québec (MTQ) confiait à Archéo-08 le mandat de réaliser un inventaire archéologique dans le cadre du projet de construction d'une nouvelle voie de contournement de la municipalité de Rivière-Rouge sur la route 117 qui sera effectué sur le territoire de la Direction territoriale des Laurentides-Lanaudière. Ce mandat, s'inscrit dans le cadre de la *Loi sur les biens culturels du Québec* (LRQ, chapitre B-4) et dans l'approche préventive mise de l'avant par le MTQ. Cette dernière permet une saine gestion du patrimoine archéologique en assurant qu'aucun site archéologique ne soit détruit lors de la réalisation des travaux d'aménagement.

Le présent document rend compte des résultats obtenus lors de l'intervention archéologique qui a été réalisée au cours de l'automne 2008. L'intervention s'est limitée aux propriétés acquises au moment de l'inventaire. Les propriétés non-acquises devront faire l'objet d'un inventaire archéologique ultérieur.

1.2 Équipe d'intervention

Une équipe composée d'un archéologue chargé de projet et de quatre techniciens a été requise pendant cinq jours, soit du 20 au 24 octobre 2008, pour réaliser l'inventaire. Le tableau 1 présente le sommaire de l'inventaire archéologique réalisé dans le cadre de ce projet routier.

Tableau 1 Sommaire de l'inventaire archéologique réalisé dans le cadre du projet de construction de la voie de contournement de Rivière-Rouge, projet 154-86-0721.

N° de projet routier	Localisation et description du projet	Interventions archéologiques	Dates de réalisation
154-86-0721	Route 117, construction d'une nouvelle route 2 voies (voie de contournement)	Inspection visuelle et 1 126 sondages	20 au 24 octobre 2008

2. MÉTHODOLOGIE

2.1 Préparation de l'inventaire

2.1.1 Demande de permis de recherche archéologique

Une demande de permis de recherche archéologique est présentée au ministère de la Culture et des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCFQ). Suite à l'avis favorable de la Commission des biens culturels, le permis 08-COTM-02 est émis au nom d'Archéo-08.

2.1.2 Recherche documentaire

Préalablement à l'inventaire archéologique, une recherche documentaire est effectuée afin de vérifier la présence de sites archéologiques connus et répertoriés dans l'emprise du projet ou à proximité de celui-ci. Une demande de renseignements comprenant la localisation du projet routier sur une carte 1:50 000 est acheminée au MCCCFQ qui consulte *l'Inventaire des sites archéologiques du Québec* (ISAQ) afin de dresser liste des sites répertoriés, dans un rayon de 10 km autour du projet d'aménagement. L'inventaire des sites connus permet d'effectuer un bilan de l'état des connaissances archéologiques locales (schèmes d'établissement, ancienneté, appartenance culturelle, etc.). Lorsque des sites sont présents, ils sont regroupés sous forme de tableau selon leur localisation, leur distance du projet, leur état de conservation, leur contenu archéologique et leur affiliation culturelle.

2.2 Inventaire archéologique

L'emprise des travaux est localisée à l'aide de photographies aériennes, de cartes topographiques et du plan de construction. Elle est soumise à une inspection visuelle minutieuse dans le but d'éliminer les secteurs non-propices à la réalisation de sondages (milieux humides, pentes abruptes, remblais, substrats rocheux ou autres perturbations importantes). Toutes les observations et les descriptions de terrain (environnement, déroulement des travaux, stratigraphie, etc.) sont consignées par l'archéologue chargé du projet. Un enregistrement par photographie numérique est effectué systématiquement sur l'ensemble de l'emprise à inventorier.

Chacun des sondages archéologiques couvre une superficie minimale de 900 cm², pouvant atteindre 2 500 cm² si un puits s'avère positif. Ils sont réalisés tous les dix à quinze mètres, sur un ou plusieurs alignements, selon la largeur de l'emprise à inventorier. Les sondages sont découpés à la pelle pour dégager le niveau végétal de surface, puis excavés à la pelle ou à la truelle, selon le type de sol. Le contenu des sondages est systématiquement examiné et parfois tamisé à travers des mailles espacées de ¼ de pouce. La profondeur maximale de chaque puits de sondage est déterminée par l'atteinte de la couche de sol identifiée comme étant stérile et naturelle. Une fois les relevés effectués, tous les sondages sont remblayés.

Lorsqu'un nouveau site archéologique est mis au jour, des mesures d'évaluation supplémentaires sont alors appliquées. Des sondages additionnels distancés de cinq mètres permettent d'évaluer l'état du site, sa superficie, ainsi que son contenu. L'utilisation de fiches standardisées permet de procéder à l'enregistrement de la position des objets mis à jour et de leur contexte pédologique et environnemental. De plus, un enregistrement photographique est effectué. Tous les vestiges archéologiques trouvés dans un tel contexte sont conservés dans des sacs portant le numéro du sondage, le numéro du projet et la date. Le site est localisé à l'aide d'un GPS et identifié sur une carte topographique, sur une photographie aérienne et sur un plan dressé à l'aide d'une boussole ou d'un instrument d'arpentage. L'archéologue chargé du projet doit alors tenir compte de l'ensemble des sondages positifs et de la distribution des vestiges afin de déterminer l'importance du site et de fournir rapidement aux archéologues du MTQ des recommandations quant à la nature des travaux pouvant s'avérer nécessaires.

2.3 Analyse et rapport

Tous les artefacts mis à jour cours de inventaire archéologique doivent être nettoyés et traités selon les normes établies par le MCCCCFQ. Les coupes stratigraphiques, les plans et les fiches techniques sont mis au propre et les éléments les plus significatifs sont intégrés au rapport.

La présentation des résultats de l'inventaire archéologique comprend un sommaire décrivant les éventuels sites identifiés et la description des interventions archéologiques déjà réalisées à proximité. Une description détaillée du projet précise sa localisation géographique et la nature des travaux prévus. Une description environnementale ainsi qu'une description des travaux archéologiques réalisés y sont présentées. Finalement, les conclusions et les recommandations sont énoncées et soumises au chargé(e) de projet du MTQ.

3. RÉSULTATS

3.1 État des connaissances archéologiques

La consultation du répertoire de l'ISAQ du MCCCCFQ a permis de constater qu'aucun site archéologique n'est présent dans une zone d'étude de 10 km de rayon autour du centre du projet.

3.2 Inventaire archéologique

L'inventaire s'est déroulé entre le 20 et le 24 octobre 2008 dans le cadre du projet de construction de la nouvelle voie de contournement de la municipalité de Rivière-Rouge. L'emprise du tronçon routier, qui possède une largeur moyenne de 50 m, a été divisée en sept secteurs pour en faciliter la description (tableau 2). Aucun artefact n'a été découvert lors de l'inventaire archéologique.

Tableau 2 Synthèse des travaux archéologiques, projet 154-86-0721

Secteurs	Début du chaînage	Fin du chaînage	Longueur (m)	Largeur (m)	Environnement	Stratigraphie	Technique d'inventaire
1	7+611	7+120	491	100	Forêt mixte	Podzol	115 sondages et inspection visuelle
2	6+835	6+057	778	150	Milieu humide et forêt mixte	Podzol	390 sondages et inspection visuelle
3	3+582	3+098	484	120	Glacis et érablière	Podzol	220 sondages et inspection visuelle
4	1+020	0+612	408	80	Forêt laurentienne et pinède	Podzol	120 sondages et inspection visuelle
5	2+905	2+378	527	165	Milieu humide et forêt mixte	Podzol	269 sondages et inspection visuelle
6	100+857	100+797	60	91	Terrain en friche	Podzol	6 sondages et inspection visuelle
7	100+423	100+097	326	60	Terrain en friche et espace résidentiel	Podzol	6 sondages et inspection visuelle

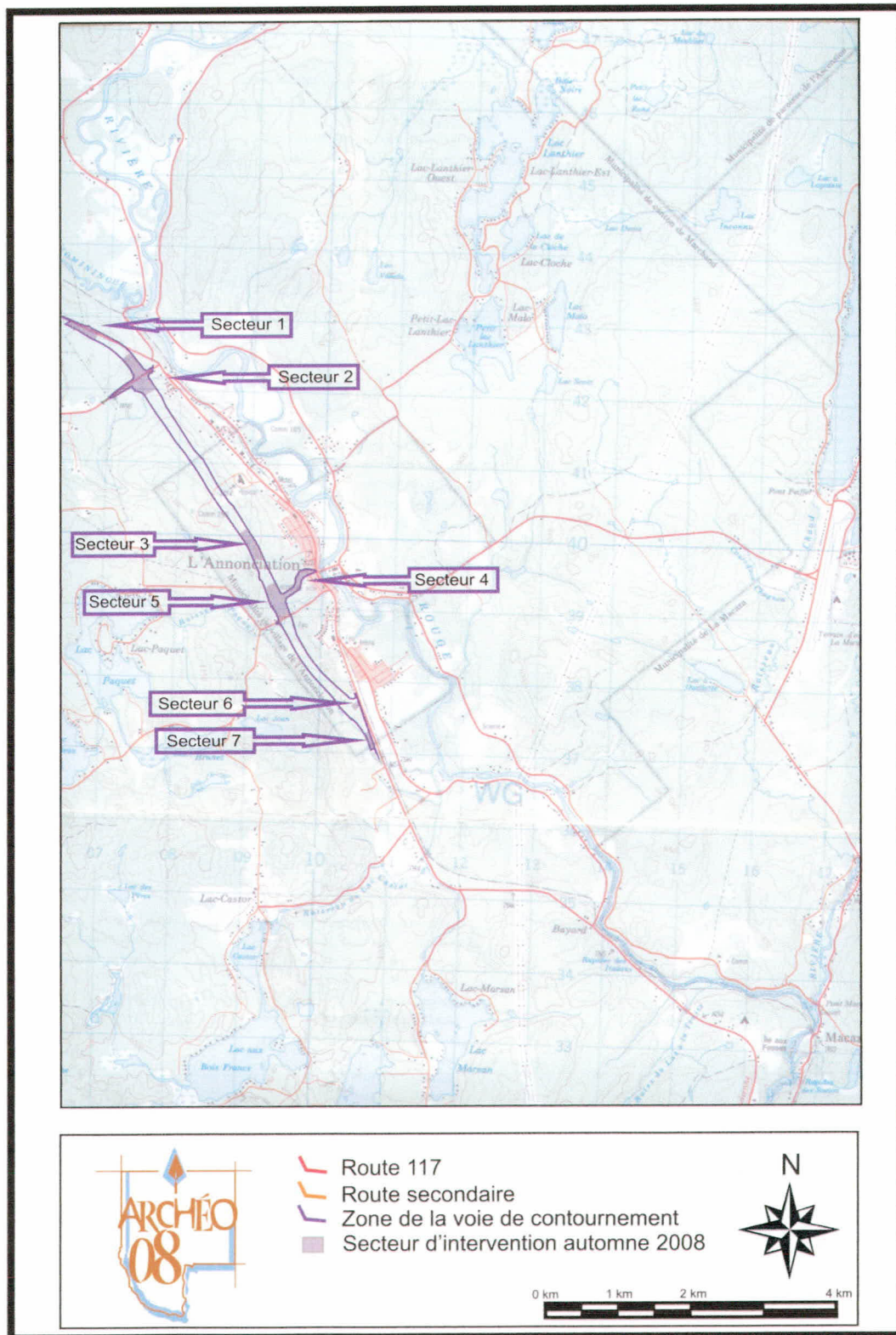


Figure 1 Localisation des secteurs d'intervention pour le projet 154-86-0721.

Source : Modifiée à partir de Ministère de l'énergie, des mines et des ressources, 1993, 31J/7, L'Annonciation



Figure 2 Localisation sur photographie aérienne de la construction d'une voie de contournement pour le projet 154-86-0721, route 117.

Source : Modifiée à partir de *Ministère de l'énergie, des mines et des ressources*, 1981, 31J16, Q80320, 161, 1 :20000

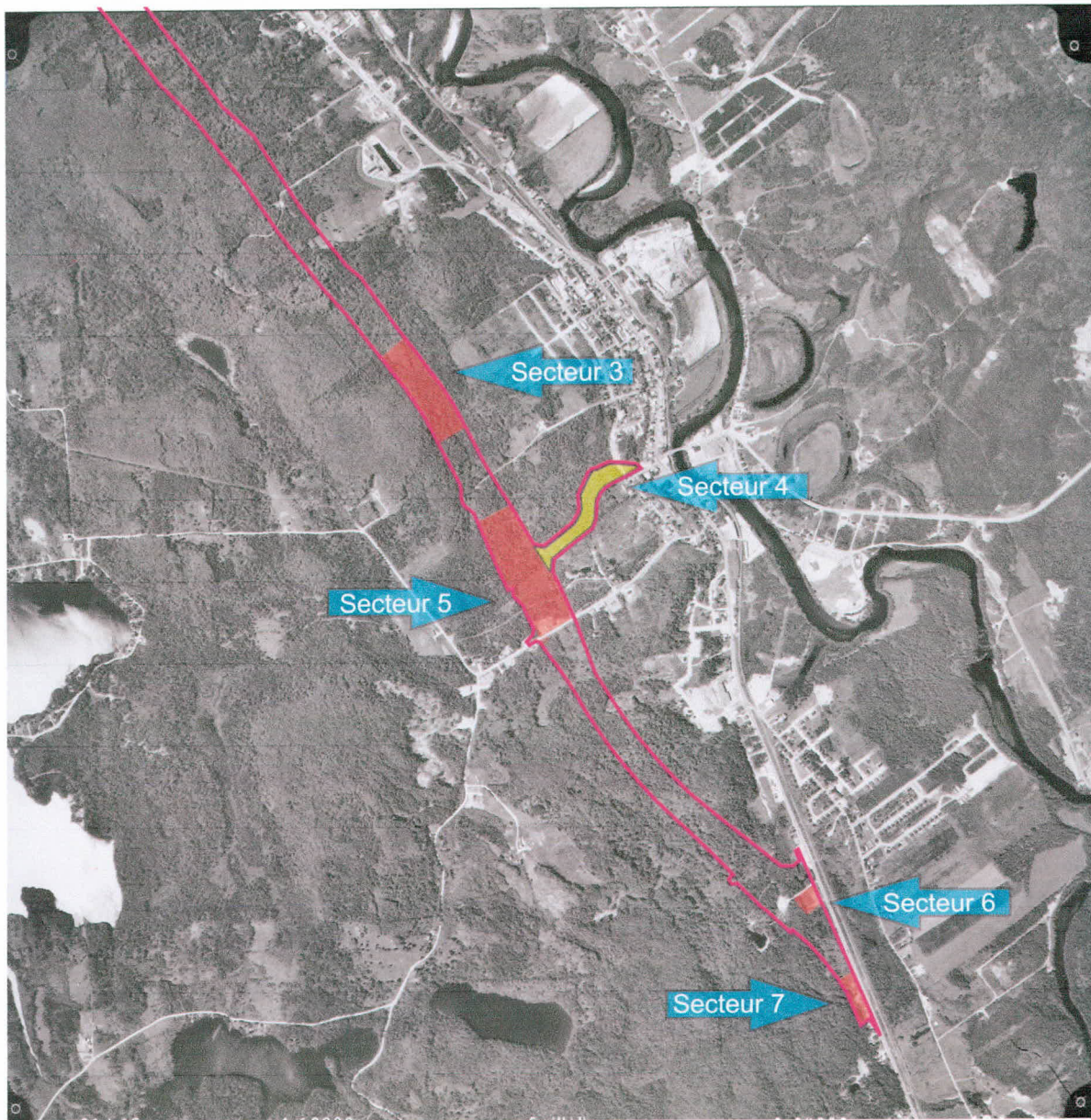


Figure 3 Localisation sur photographie aérienne de l'emprise du projet 154-86-0721, route 117.

Source : Modifiée à partir de *Ministère de l'énergie, des mines et des ressources*, 1981, 31J15, Q80320, 184, 1 :20000

3.2.1 Secteur 1

Le secteur 1, situé entre les chainages 7+611 et 7+120, a une longueur approximative de 491 m et se divise en deux sous-secteurs séparés entre eux par l'actuelle route 117.

Le sous-secteur 1A, qui est localisé au nord de la route 117, possède une largeur moyenne approximative de 30 m. Quarante sondages y ont été effectués. La topographie de cette partie du secteur est relativement peu accidentée aux deux extrémités et présente une dépression abrupte dans la partie centrale, près du ruisseau du Lac-à-la-Truite situé approximativement au chainage 7+331, où on observe un milieu plus humide.

Le sous-secteur 1B, est localisé au sud de la route 117 et possède une largeur d'emprise de forme irrégulière dont la largeur varie approximativement entre 50 m et 80 m d'ouest en est. Soixante-quinze sondages y ont été effectués. L'extrémité est de ce secteur bordant la route étant inondée, aucun sondage n'y a été réalisé.

La stratigraphie des deux sous-secteurs est de type podzolique. Elle est caractérisée par une couche d'humus d'une épaisseur variant entre 10 cm et 15 cm sous laquelle se retrouve une couche composée d'un sable éluvié gris clair sur une épaisseur de 10 cm à 25 cm selon l'endroit reposant sur un sable brun orangé devenant de plus en plus induré en profondeur.

3.2.2 Secteur 2

Le secteur 2, situé entre les chainages 6+835 et 6+057, a une longueur approximative de 778 m, et se divise en deux sous-secteurs séparés entre eux par la route Bellerive dont l'orientation est perpendiculaire à l'emprise des travaux.

Le sous-secteur 2A, qui est localisé au nord-ouest de la route 117 entre la route Bellerive et le chaînage 6+835, a une longueur approximative de 463 m et une largeur moyenne approximative de 150 m. Deux cent soixante-dix sondages, répartis en quinconce sur dix alignements parallèles à la route, ont été réalisés. D'importantes perturbations des sols situés du côté ouest de la route Bellerive ont pu être observées et semblent attribuables à la machinerie utilisée pour les travaux de déboisement (photos 1 et 2). De plus, une petite section de la partie ouest n'était pas propice aux sondages, car les sols y étaient inondés (photo 3). Le reste de l'espace présentait un sol de pinède bien drainé.

Les sondages ont permis de constater deux types de stratigraphies podzoliques. Le premier type est caractérisé par une mince couche d'humus de 5 cm reposant sur une couche éluviée pouvant varier de 5 cm à 10 cm d'épaisseur, sous laquelle on observe une couche de sable orangé et brunâtre (photo 4). Le second type est caractérisé par une couche d'humus d'approximativement 10 cm reposant sur une

couche de sol éluvié d'environ 5 cm superposée à une couche de sable orangé et brunâtre devenant de plus en plus dure et compacte en profondeur (photo 5).

Le sous-secteur 2B, localisé au sud-est du centre de l'emprise, est inclus entre la route Bellerive et le chainage 6+057. Un ruisseau sans nom divise ce sous-secteur et rend une partie du terrain non propice à la réalisation de sondages à cause de sols très humides (photos 6 et 7). Le reste de l'emprise se caractérise par une topographie présentant une légère pente ascendante vers le sud et vers l'est. On observe un petit plateau au sud de la ligne centrale. Un total de 120 sondages fut réalisé dans ce sous-secteur.

Trois types de stratigraphies sont observés dans ce sous-secteur. Le premier type est caractérisé par un très mince humus couvrant une couche comportant des lentilles de sol éluvié et de sable orangé dans une matrice brun foncé d'environ 20 cm d'épaisseur. Sous cette couche se trouve un horizon d'argile (photo 8). Le second type se caractérise par une couche d'humus brun et grisâtre surmontant une mince couche noire sous laquelle se trouve une couche sablonneuse brun orangé très meuble (photo 9). Le troisième type se caractérise par une mince couche d'humus reposant sur un sable beige-orangé. Sous cette couche se trouve un sol éluvié d'une dizaine de centimètres reposant sur une couche de sable brun orangé fortement indurée (photo 10).

3.2.3 Secteur 3

Le secteur 3, situé entre les chainages 3+582 et 3+098, a une longueur approximative de 484 m ainsi qu'une largeur moyenne approximative de 120 m. La topographie plutôt uniforme du secteur est caractérisée par une faible pente localisée au pied la colline au sud de l'emprise (photo 11). Par endroit, on retrouve une colline dont la pente est parfois assez prononcée et entrecoupée par de petites ravines creusées par le ruissellement des eaux pluviales. Ces perturbations ont affecté l'intégrité des lieux, rendant par endroit le terrain non propice à la réalisation de sondages (photo 12). La partie située au sud de l'emprise est un boisé aux feuilles caduques où l'érable prédomine tandis que les conifères (sapins baumiers et pins sp.) abondent dans la partie nord de l'emprise. Trois empièvements linéaires, d'origine anthropique, ont été observés le long d'un chemin forestier (photo 13). Ces voies d'accès, dont les sols sont souvent gorgés d'eau, sont utilisées comme piste de ski de fond et de raquette qui est perceptible par la signalisation laissée en place. Aucun artefact n'a été trouvé lors de la réalisation de deux cent vingt sondages.

Deux types de stratigraphies ont été observés lors des sondages dans le secteur. La plus couramment observée, particulièrement au sud de l'emprise, se caractérise par une épaisse couche de litière de feuilles en décomposition recouvrant un humus sablonneux gris-noir. Cet horizon organique repose sur une couche de sable orangé rougeâtre, très meuble (photo 14). Dans la partie plus au nord du secteur d'intervention, la stratigraphie se caractérise par un humus noir assez gras reposant sur une

mince couche éluvée grise foncée. Ces couches sont suivies d'un sable orangé brunâtre reposant sur un horizon de sable jaune assez meuble (photo15).

3.2.4 Secteur 4

Le secteur 4, situé entre les chainages 1+020 et 0+612, a une longueur approximative de 408 m et une largeur approximative variant de 70 à 83 m dans l'emprise de la montée Marois. Ce secteur est perpendiculaire au tracé de la voie de contournement et permettra d'accéder au centre-ville de l'Annonciation. Cent vingt sondages y ont été réalisés. Il débute par une des sols érodés par le cours du ruisseau Paquet (photo 16) qui prend sa source dans le lac Paquet et se déverse dans la rivière Rouge. La pente, orientée vers le sud, est assez abrupte et un plateau en faux-plat constitue le reste du secteur d'intervention. Au chainage 0+840, une plantation de pins rouges (photo 17) diffère de la forêt mixte environnante caractérisée par l'épinette noire, le sapin baumier et plusieurs espèces de feuillus dont le tremble et le bouleau (photo 18).

Près du chainage 0+662, un plancher de bois visible à la surface du sol, semble associé aux vestiges d'une habitation dont les dimensions sont estimées à environ 2,50 m par 2,50 m (photo 19). Le mode de fabrication, le stade de décomposition du bois de même que l'utilisation de clous tréfilés indiquent que la construction est assez récente. Cet aménagement de planches repose sur plusieurs grosses poutres.

Le secteur 4 possède un sol meuble et très bien drainé qui se divise en deux types de stratigraphies différentes. La stratigraphie la plus commune est caractérisée par un très mince humus recouvrant une couche de terreau orangé-brunâtre d'une quinzaine de centimètres d'épaisseur. Sous ces couches, se trouve un horizon éluvié gris pâle d'une dizaine de centimètres que recouvre une couche de sable orange foncé (photo 20). Le second type de stratigraphie observé se caractérise par une couche d'humus brun foncé d'une vingtaine de centimètres de profondeur, laquelle repose sur une couche éluvée grisâtre de quelques centimètres superposée à une couche de sable orange brunâtre (photo 21).

3.2.5 Secteur 5

Le secteur 5, situé entre les chainages 2+905 et 2+378, a une longueur approximative de 605 m et une largeur moyenne approximative de 120 m dans l'emprise de la route 117. Ce secteur se divise en deux sous-secteurs

Le sous-secteur 5A correspond à la partie de l'emprise de la route 117, dont la largeur moyenne est d'environ 165 m, qui va approximativement du chainage 2+905, situé à plus ou moins 200 au nord-ouest de la montée Marois, jusqu'au au chainage 2+ 378, situé au nord-ouest de la montée Paquette. La partie nord de l'emprise comprend une bande de terrain bien drainé ayant fait l'objet de sondages. Au nord de

la ligne centrale, un ruisseau sans nom coule vers le nord puis vers l'est et la majeure partie de ses berges sont boueuses et non propice à la réalisation de sondages.

La partie longeant la ligne est de l'emprise comprend également une bande de terrain sec ayant fait l'objet de sondages. Cet espace est compris entre la montée Paquette et le chaînage 2+585. La partie à l'ouest du ruisseau, en légère pente descendante et orientée vers le nord. Au pied de cette dernière ainsi qu'au sommet, un espace plat de superficie restreinte a permis la réalisation de quelques sondages.

La partie centrale du secteur 5A couvre les espaces limités par le cours du petit ruisseau coulant entre le chemin du Lac-Paquette et le chaînage 2+605 et la limite est de l'emprise de la route 117. Ce ruisseau sans nom coupe le sous-secteur en deux et se détourne vers le l'est au chaînage 2+605 (photo 22). Ce secteur était très humide lors de notre passage et impropre aux sondages (photos 23 et 24).

Des sondages ont été réalisés dans la partie sud du sous-secteur 5A. Dans la partie est, on note un chemin forestier utilisé comme piste de véhicules tout terrain. Cette circulation a eu un impact majeur sur les sols environnants et la couche humique fortement perturbée a été partiellement délavée par le ruissellement. (photo 25). Les deux cents soixante-cinq sondages effectués dans l'ensemble du secteur 5A ont révélés une stratigraphie caractérisée par une couche humique reposant sur un sol éluvié superposé à une couche de sable de couleur beige jaunâtre à orangé brunâtre (photos 26 et 27).

Le sous-secteur 5B, formé d'un petit espace au nord-ouest de l'actuelle montée Paquette, est coincé entre la route et le ruisseau. Celui-ci possède un bon débit et son lit est assez profond (photo 28). Quatre sondages ont été réalisés sur les berges du ruisseau malgré l'étroitesse du terrain. La stratigraphie, similaire au reste du secteur 5, est caractérisée par une litière de feuilles mortes reposant sur une couche organique noire, suivi d'une mince couche éluviée et d'un sable orangé brunâtre devenant plus jaune en profondeur.

3.2.6 Secteur 6

Le secteur 6 correspond au lot 42-86 qui est caractérisé par un terrain en friche situé au sud de la route 117, entre les chainages 100+857 et 100+797, et dont la largeur approximative est de 60 m (photo 29). La limite sud du terrain est bordée par un embranchement du ruisseau Paquet environné par un milieu humide. Les sondages révèlent que ce terrain a été fortement bouleversé par de la machinerie. Des amas de débris retrouvés au point le plus éloigné de la route 117 ont été partiellement enfouis dans le sol, ajoutant aux perturbations anthropiques (photo 30). La stratigraphie de ce terrain est caractérisée par un couvert herbacé reposant sur un mince humus qui recouvre un sol de sable mélangé témoignant de perturbations anthropiques (photo 31). Six sondages ont été réalisés et aucun artéfact n'a été découvert.

3.2.7 Secteur 7

Le secteur 7, tout comme le secteur 6, a été largement affecté par l'activité anthropique. Il est situé à l'ouest de la route 117, entre les chainages 100+423 et 100+097, et possède une longueur approximative de 326 m ainsi qu'une largeur d'environ 60 m. On y observe une résidence à l'abandon à proximité d'un garage de véhicules récréatifs, ainsi que de nombreuses pièces automobiles abandonnées sur l'ensemble du terrain. Cet espace très sablonneux ne possède presque plus de couche humique (photo 32). La présence d'un ruisseau entouré d'un milieu humide dans la partie sud du terrain y rend le secteur peu propice à la réalisation de sondages (photo 33). Les six sondages effectués montrent une stratigraphie bouleversée présentant deux profils différents. Un premier profil se caractérise par une mince couche d'humus, présente par endroit, laquelle repose sur une couche de sable mélangé (photo 34). Le second profil présente une couche de litière recouvrant un humus d'une dizaine de centimètres d'épaisseur reposant sur une couche éluvée sous laquelle on retrouve un sable orangé (photo 35). Une mince couche noire de matières organiques se retrouve parfois à une profondeur d'une trentaine de centimètres, ce qui permet de penser que l'humus supérieur recouvre une couche de remblai. Aucun artefact n'a été retrouvé lors de l'inventaire.



Photo 1 **Projet 154-86-0721; travaux de déboisement, secteur 2 (montée de la route 321/Montée Bellerive), direction sud.**



Photo 2 **Projet 154-86-0721; travaux de déboisement, secteur 2 (montée de la route 321/Montée Bellerive), côté ouest, direction nord.**



Photo 3 **Projet 154-86-0721; secteur 2 (montée de la route 321/Montée Bellerive), côté ouest, direction nord.**



Photo 4 **Projet 154-86-0721; secteur 2 (montée de la route 321/Montée Bellerive), exemple de stratigraphie, paroi ouest, côté est de la montée au sud de l'emprise.**



Photo 5 **Projet 154-86-0721; secteur 2 (montée de la route 321/Montée Bellerive), exemple de stratigraphie, paroi est, côté est de la montée au sud de l'emprise.**



Photo 6 **Projet 154-86-0721; secteur 2 (montée de la route 321/Montée Bellerive), ligne centrale du côté est de la montée Bellerive, direction est.**



Photo 7 **Projet 154-86-0721; secteur 2 (montée de la route 321/Montée Bellerive), ruisseau du côté est de la montée Bellerive, direction est.**



Photo 8 **Projet 154-86-0721; secteur 2 (montée de la route 321/Montée Bellerive), exemple de stratigraphie, paroi ouest, côté est de la montée au sud de l'emprise.**



Photo 9 **Projet 154-86-0721; secteur 2 (montée de la route 321/Montée Bellerive), exemple de stratigraphie, paroi ouest, côté est de la montée au sud de l'emprise.**



Photo 10 **Projet 154-86-0721; secteur 2, exemple de stratigraphie, paroi sud, côté est de la montée au sud de l'emprise.**



Photo 11 **Projet 154-86-0721; secteur 3 (montée Alphonse), vue générale de la colline localisée au sud, direction sud.**

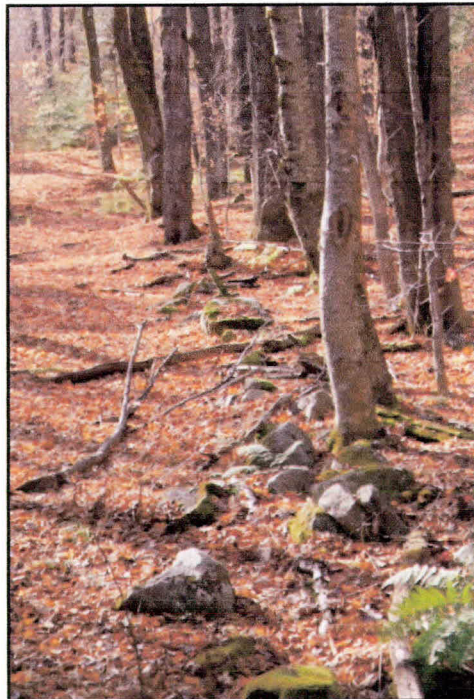


Photo 12 **Projet 154-86-0721; secteur 3 (montée Alphonse), empierrement linéaire, direction sud.**



Photo 13 **Projet 154-86-0721; secteur 3 (montée Alphonse), exemple de milieu humide, direction nord.**



Photo 14 **Projet 154-86-0721; secteur 3 (montée Alphonse), exemple de stratigraphie, paroi sud.**



Photo 15 **Projet 154-86-0721; secteur 3 (montée Alphonse), exemple de stratigraphie, paroi sud.**



Photo 16 **Projet 154-86-0721; secteur 4, ruisseau traversant le secteur, direction nord.**



Photo 17 **Projet 154-86-0721; secteur 4, pinède, direction sud.**



Photo 18 **Projet 154-86-0721; secteur 4, exemple de la densité forestière, direction nord.**



Photo 19 **Projet 154-86-0721; secteur 4, plancher de bois, direction nord.**



Photo 20 **Projet 154-86-0721; secteur 4, exemple de stratigraphie, paroi ouest.**

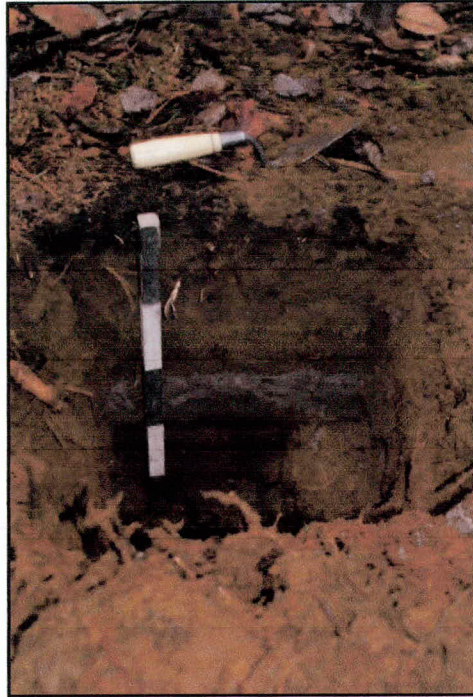


Photo 21 **Projet 154-86-0721; secteur 4, exemple de stratigraphie, paroi ouest.**



Photo 22 **Projet 154-86-0721; secteur 5A, milieu humide au nord de l'emprise, direction sud.**



Photo 23 **Projet 154-86-0721; secteur 5A, ruisseau, côté sud du centre ligne, direction ouest.**



Photo 24 **Projet 154-86-0721; secteur 5A, ruisseau Paquette, côté nord du centre ligne, direction est.**



Photo 25 **Projet 154-86-0721; secteur 5A, impact de la machinerie, direction est, partie sud.**



Photo 26 **Projet 154-86-0721; secteur 5A, exemple de stratigraphie, paroi sud.**



Photo 27 **Projet 154-86-0721; secteur 5A, exemple de stratigraphie, paroi est**

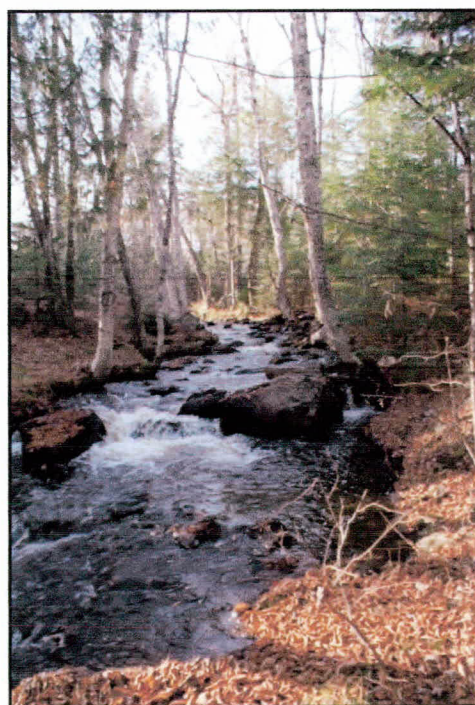


Photo 28 **Projet 154-86-0721; secteur 5B, ruisseau Paquette du côté est de la montée, direction sud.**



Photo 29 **Projet 154-86-0721; secteur 6, vue générale du terrain vague lot 43, direction nord.**



Photo 30 **Projet 154-86-0721; secteur 6, vue générale du fond du terrain lot 42-86, direction est.**



Photo 31 **Projet 154-86-0721; secteur 6, exemple de sondage, sol remanié, direction ouest.**



Photo 32 **Projet 154-86-0721; secteur 7, vue générale du lot 40, extrémité ouest, direction est.**



Photo 33 **Projet 154-86-0721; secteur 7, fond du terrain, milieu humide, direction sud.**



Photo 34 **Projet 154-86-0721; secteur 7, exemple de stratigraphie, paroi nord, sol mélangé.**



Photo 35 **Projet 154-86-0721; secteur 7, exemple de stratigraphie, paroi nord.**

4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Un inventaire archéologique a été réalisé entre le 20 et le 24 octobre 2008 dans le cadre du projet n° 154-86-0721 concernant la construction de la voie de contournement de Rivière-Rouge sur la route 117 dans la MRC Antoine-Labelle sur le territoire de la Direction des Laurentides-Lanaudière du MTQ. L'inspection visuelle de l'emprise et la réalisation de 1126 sondages n'a pas permis la découverte de sites archéologiques. Aucune intervention archéologique supplémentaire n'est recommandée pour les secteurs ayant fait l'objet de cet inventaire. Le MTQ peut donc procéder à la réalisation des travaux prévus dans les secteurs inventoriés, sans contraintes du point de vue archéologique. Cependant, nous recommandons au MTQ de finaliser l'inventaire des propriétés non-acquises et n'ayant pas encore fait l'objet d'un inventaire archéologique dès que les acquisitions auront été complétées et que les conditions climatiques le permettront.

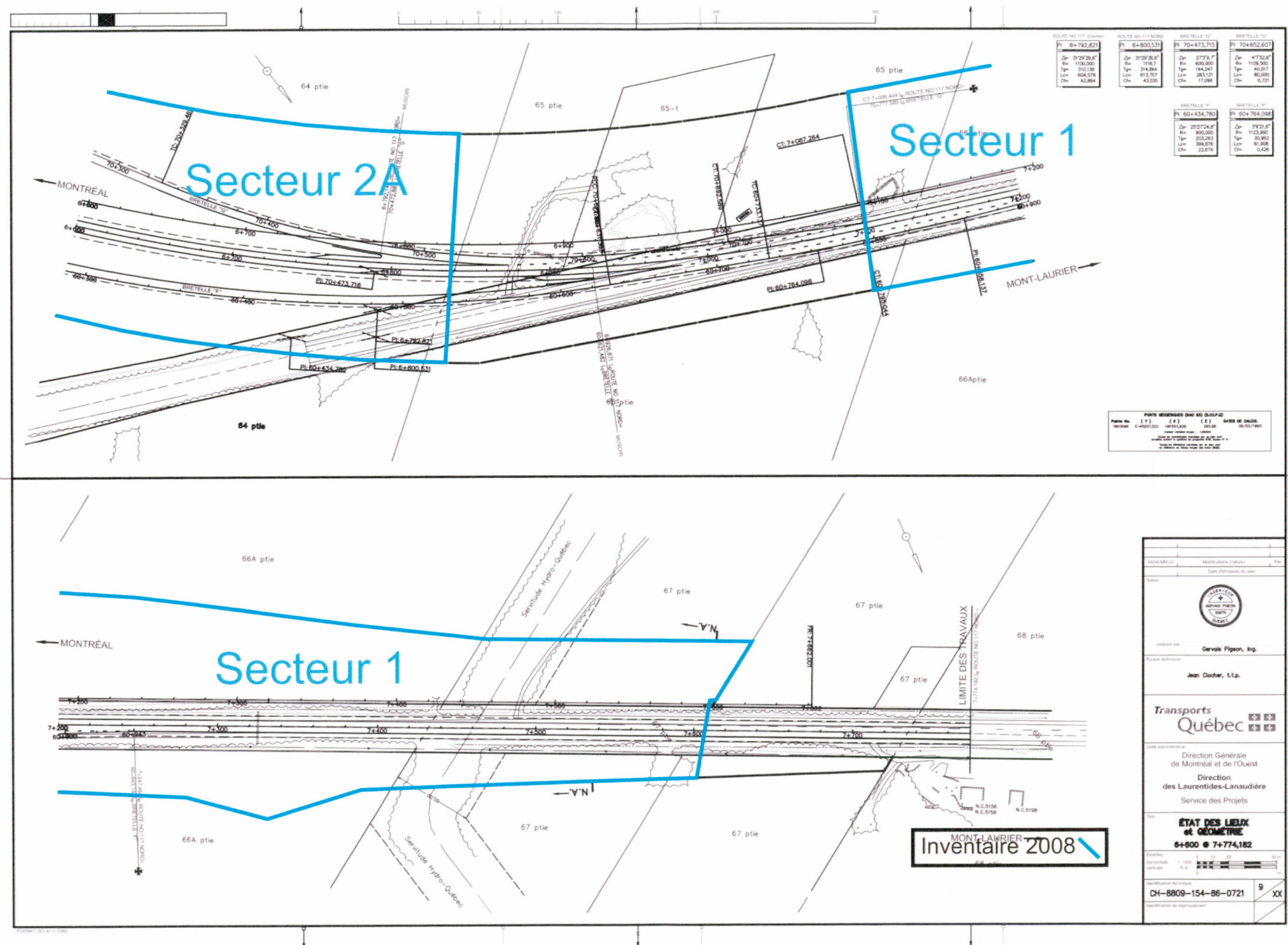
Annexe A : Catalogue photos

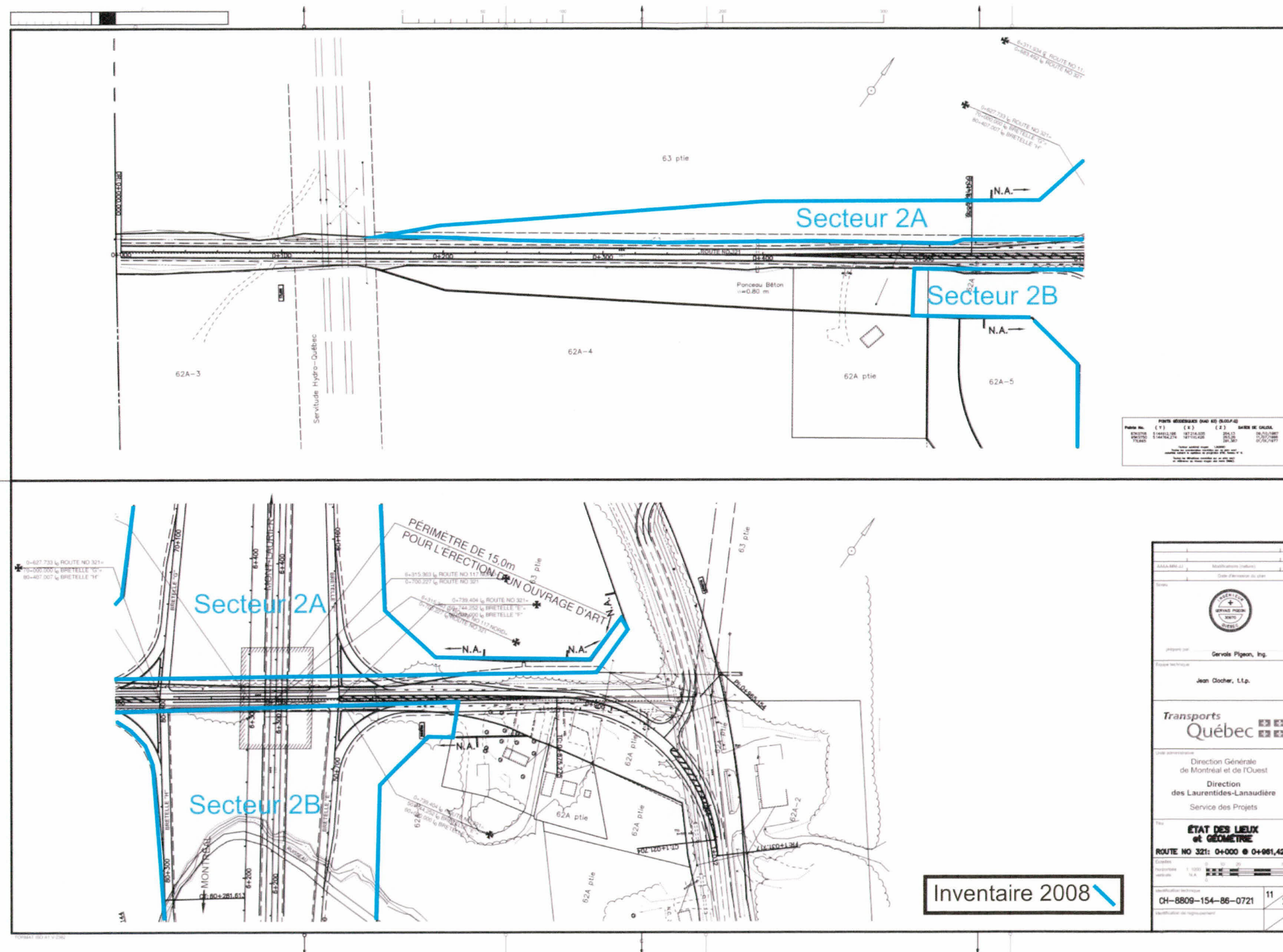
1	Projet 154-86-0721; travaux de déboisement, secteur de la montée de la route 321/Bellerive, direction sud
2	Projet 154-86-0721; exemple du bouleversement du sol par la machinerie, secteur de la montée Bellerive, direction ouest
3	Projet 154-86-0721; secteur 2 (montée de la route 321/Montée Bellerive), ligne centrale du côté est de la montée Bellerive, direction est
4	Projet 154-86-0721; secteur 2 (montée de la route 321/Montée Bellerive), ruisseau du côté est de la montée Bellerive, direction est
5	Projet 154-86-0721; exemple de milieu humide, montée Bellerive, côté est, direction est
6	Projet 154-86-0721; travaux de déboisement, secteur 2 (montée de la route 321/Montée Bellerive), côté ouest, direction nord
7	Projet 154-86-0721; secteur 2 (montée de la route 321/Montée Bellerive), côté ouest, direction nord
8	Projet 154-86-0721; secteur 2 (montée de la route 321/Montée Bellerive), exemple de stratigraphie, paroi ouest, côté est de la montée au sud de l'emprise
9	Projet 154-86-0721; secteur 2 (montée de la route 321/Montée Bellerive), exemple de stratigraphie, paroi ouest, côté est de la montée au sud de l'emprise
10	Projet 154-86-0721; secteur 2 (montée de la route 321/Montée Bellerive), exemple de stratigraphie, paroi ouest, côté est de la montée au sud de l'emprise
11	Projet 154-86-0721; montée Bellerive, exemple de stratigraphie, paroi est, côté sud-est
12	Projet 154-86-0721; secteur 2 (montée de la route 321/Montée Bellerive), exemple de stratigraphie, paroi est, côté est de la montée au sud de l'emprise
13	Projet 154-86-0721; montée Bellerive, exemple de stratigraphie, paroi est, côté sud-est
14	Projet 154-86-0721; secteur 2, exemple de stratigraphie, paroi sud, côté est de la montée au sud de l'emprise
15	Projet 154-86-0721; montée Bellerive, secteur est, exemple de stratigraphie, paroi sud
16	Projet 154-86-0721; secteur 6, vue générale du terrain vague lot 43, direction nord
17	Projet 154-86-0721; secteur 6, vue générale du fond du terrain lot 42-86, direction est
18	Projet 154-86-0721; vue générale du terrain vague lot 43, direction est
19	Projet 154-86-0721; vue générale du terrain vague lot 43, direction sud
20	Projet 154-86-0721; secteur 6, exemple de sondage, sol remanié, direction ouest
21	Projet 154-86-0721; terrain vague lot 43, extrémité ouest, direction sud-est
22	Projet 154-86-0721; secteur 7, vue générale du lot 40, extrémité ouest, direction est
23	Projet 154-86-0721; extrémité ouest du lot 40, direction sud
24	Projet 154-86-0721; secteur 7, exemple de stratigraphie, paroi nord, sol mélangé
25	Projet 154-86-0721; fond de terrain du lot 40, terrain humide, direction sud
26	Projet 154-86-0721; secteur 7, fond du terrain, milieu humide, direction sud
27	Projet 154-86-0721; vue générale du terrain du lot 40, extrémité est, direction ouest
29	Projet 154-86-0721; secteur 7, exemple de stratigraphie, paroi nord
30	Projet 154-86-0721; montée Alphonse, vue générale du secteur sud, direction sud
31	Projet 154-86-0721; secteur 3 (montée Alphonse), vue générale de la colline au sud, direction sud

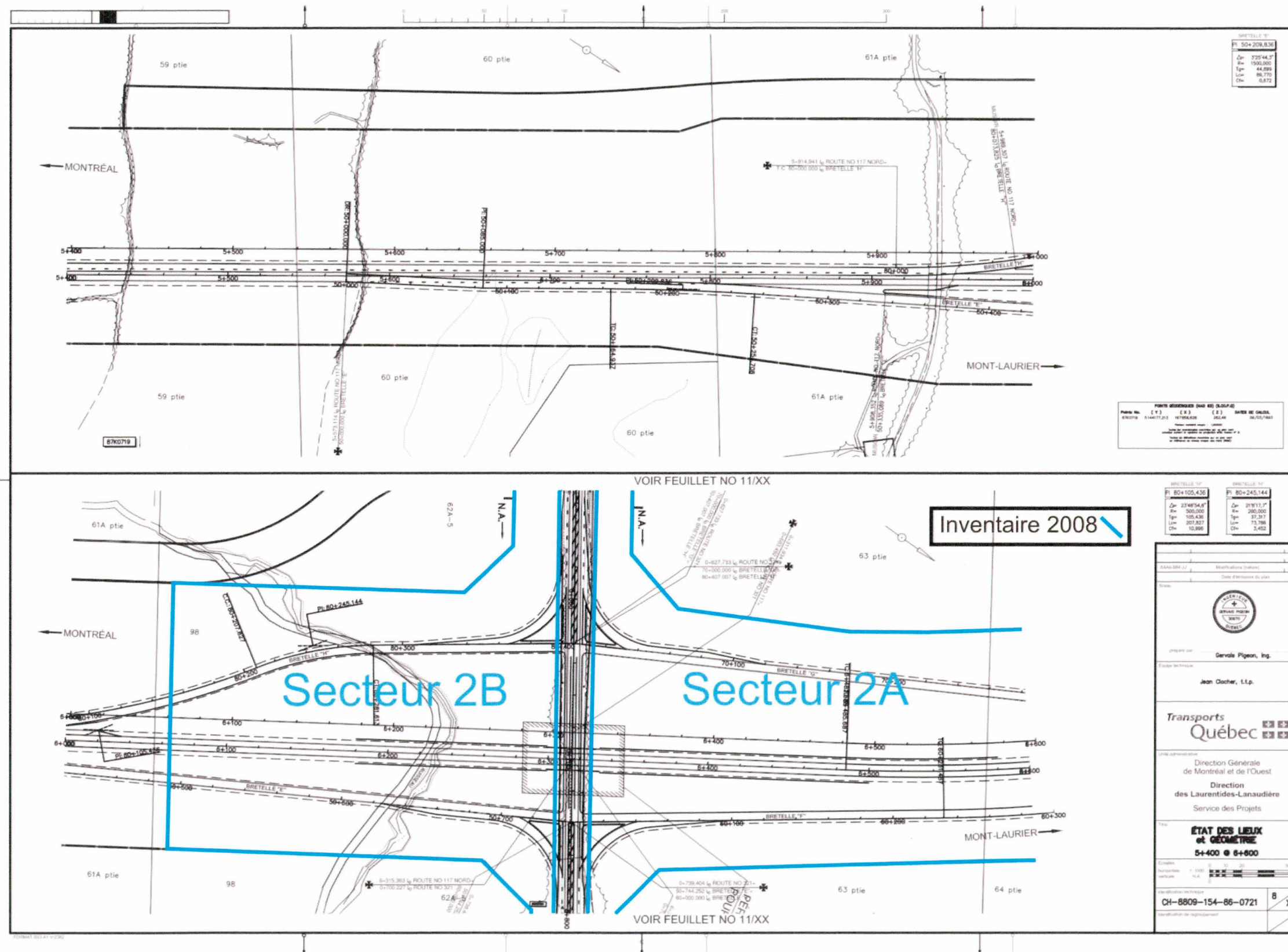
32	Projet 154-86-0721; secteur 3 (montée Alphonse), exemple de stratigraphie, paroi sud
33	Projet 154-86-0721; montée Alphonse, exemple de stratigraphie, paroi sud
34	Projet 154-86-0721; secteur 3 (montée Alphonse), exemple de milieu humide, direction nord
35	Projet 154-86-0721; montée Alphonse, exemple de milieu humide, direction nord
36	Projet 154-86-0721; montée Alphonse, exemple de stratigraphie, paroi est
37	Projet 154-86-0721; montée Alphonse, milieu humide, direction nord
38	Projet 154-86-0721; montée Alphonse, empierrement linéaire, direction sud
39	Projet 154-86-0721; secteur 3 (montée Alphonse), empierrement linéaire, direction sud
40	Projet 154-86-0721; montée Alphonse, exemple de stratigraphie, paroi sud
41	Projet 154-86-0721; secteur 3 (montée Alphonse), exemple de stratigraphie, paroi sud
42	Projet 154-86-0721; montée Alphonse, exemple de stratigraphie, paroi sud
43	Projet 154-86-0721; secteur 4, exemple de la densité forestière
44	Projet 154-86-0721; secteur 4, ruisseau traversant le secteur, direction nord
45	Projet 154-86-0721; montée Marois, ruisseau direction nord
46	Projet 154-86-0721; montée Marois, exemple de stratigraphie, paroi est
47	Projet 154-86-0721; secteur 4, pinède, direction sud
48	Projet 154-86-0721; montée Marois, exemple de stratigraphie, paroi ouest
49	Projet 154-86-0721; secteur 4, exemple de stratigraphie, paroi ouest
50	Projet 154-86-0721; montée Marois, exemple de stratigraphie, paroi ouest
51	Projet 154-86-0721; secteur 4, plancher de bois, direction nord
52	Projet 154-86-0721; montée Marois, plancher de bois, direction nord.
53	Projet 154-86-0721; montée Marois, plancher de bois, direction nord.
54	Projet 154-86-0721; secteur 4, exemple de stratigraphie, paroi ouest
55	Projet 154-86-0721; montée Marois, exemple de stratigraphie, paroi est, centre ligne.
56	Projet 154-86-0721; montée lac-Paquette, forêt dense au 0+400 à 0+440, direction est
57	Projet 154-86-0721; secteur 5A, milieu humide au nord de l'emprise, direction sud
58	Projet 154-86-0721; secteur 5A, impact de la machinerie, direction est, partie sud
59	Projet 154-86-0721 ; montée lac-Paquette, impact de la machinerie, direction est, partie sud
60	Projet 154-86-0721 ; montée lac-Paquette, impact de la machinerie, direction est, partie sud
61	Projet 154-86-0721 ; montée lac-Paquette, exemple de milieu humide, direction est
62	Projet 154-86-0721; secteur 5A, exemple de stratigraphie, paroi sud
63	Projet 154-86-0721 ; montée lac-Paquette, exemple de stratigraphie, paroi sud
64	Projet 154-86-0721 ; montée lac-Paquette, exemple de milieu humide, direction est
68	Projet 154-86-0721; secteur 5A, ruisseau côté sud du centre ligne, direction ouest
69	Projet 154-86-0721 ; montée lac-Paquette, chemin forestier au sud du centre ligne, direction ouest

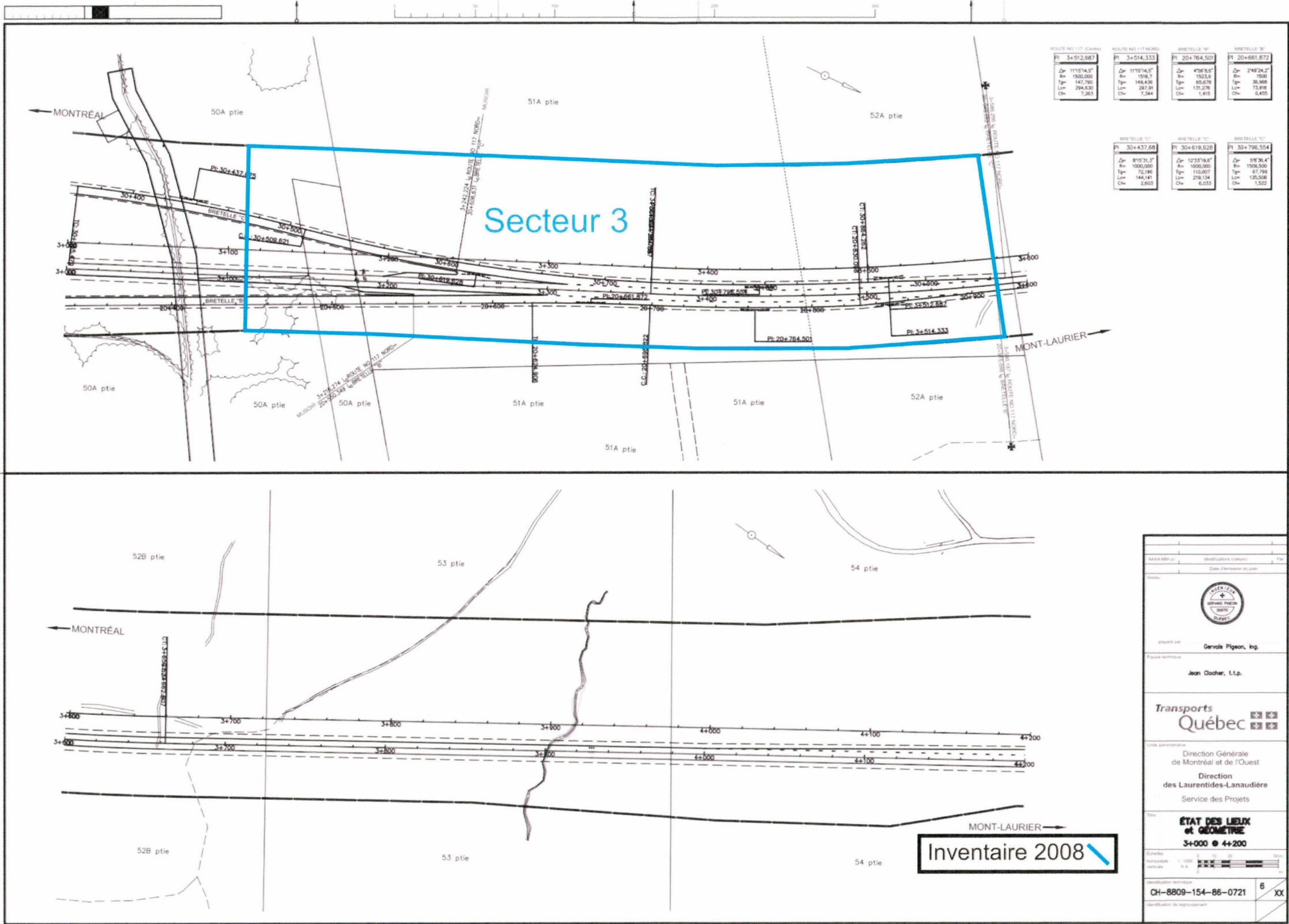
70	Projet 154-86-0721 ; montée lac-Paquette, exemple de milieu humide, direction est
71	Projet 154-86-0721 ; montée lac-Paquette, exemple de milieu humide, direction est
72	Projet 154-86-0721; secteur 5A, ruisseau Paquette côté nord du centre ligne, direction est
73	Projet 154-86-0721 ; montée lac-Paquette, ruisseau côté ouest, direction ouest
74	Projet 154-86-0721 ; montée lac-Paquette, milieu humide, direction est
75	Projet 154-86-0721; secteur 5A, exemple de stratigraphie, paroi est
76	Projet 154-86-0721 ; montée lac-Paquette, exemple de stratigraphie, paroi est
77	Projet 154-86-0721 ; montée lac-Paquette, ruisseau côté est de la montée, direction sud
78	Projet 154-86-0721; secteur 5B, ruisseau Paquette du côté est de la montée, direction sud
79	Projet 154-86-0721; montée lac-Paquette, ruisseau côté est de la montée, direction nord
80	Projet 154-86-0721; montée lac-Paquette, ruisseau côté est de la montée, direction sud

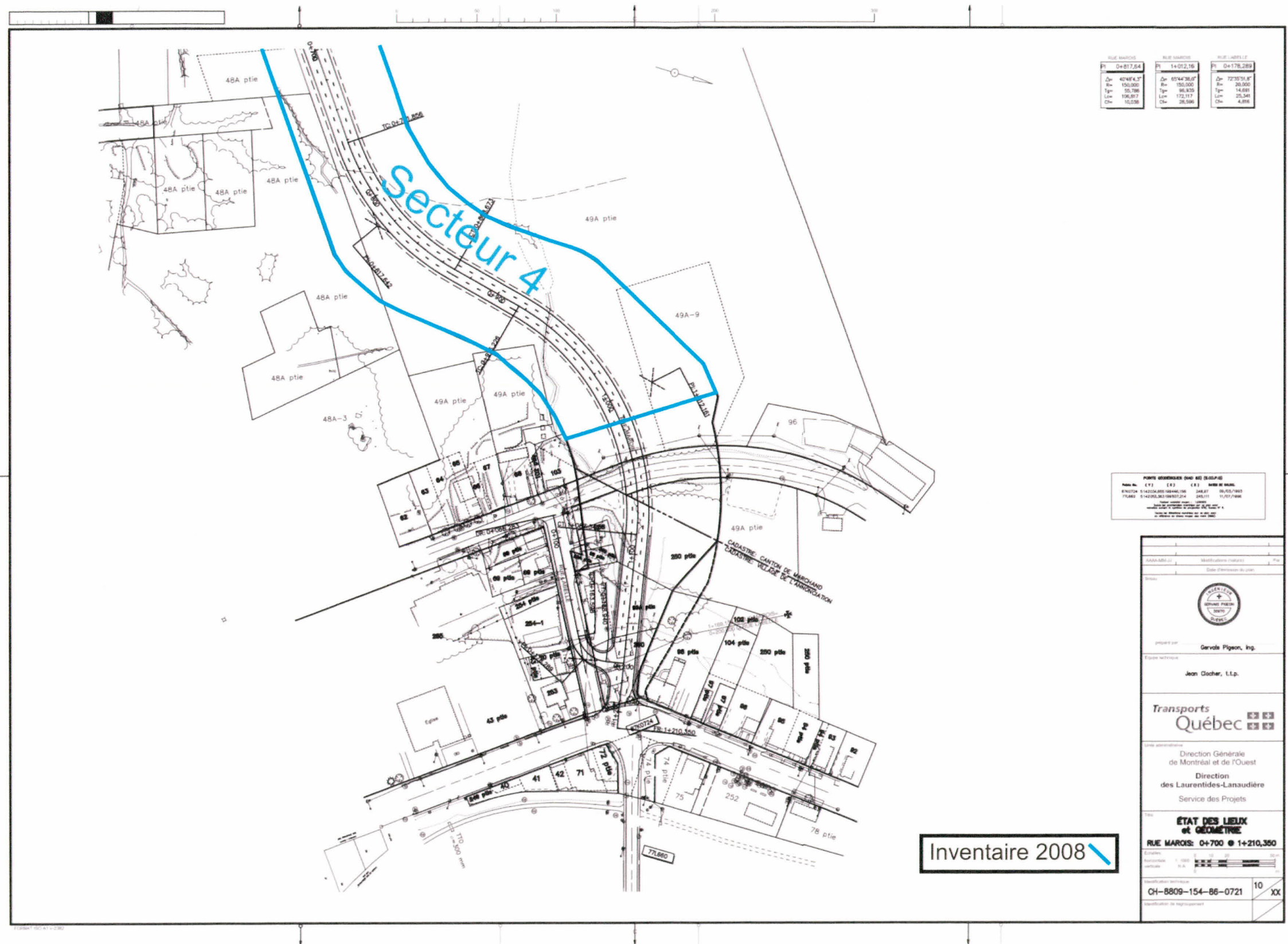
Annexe B : Plans d'emprise et localisation des secteurs archéologiques

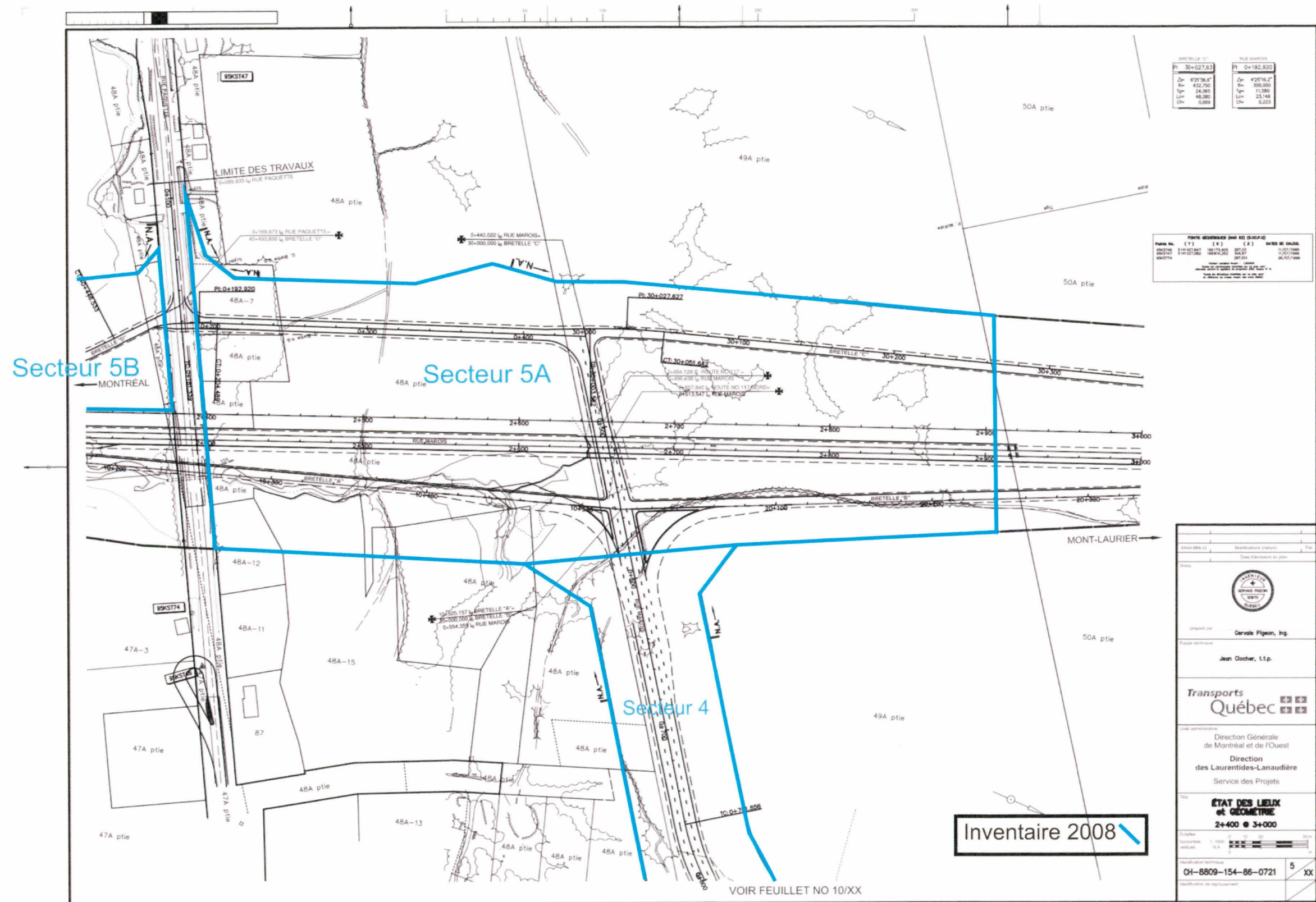


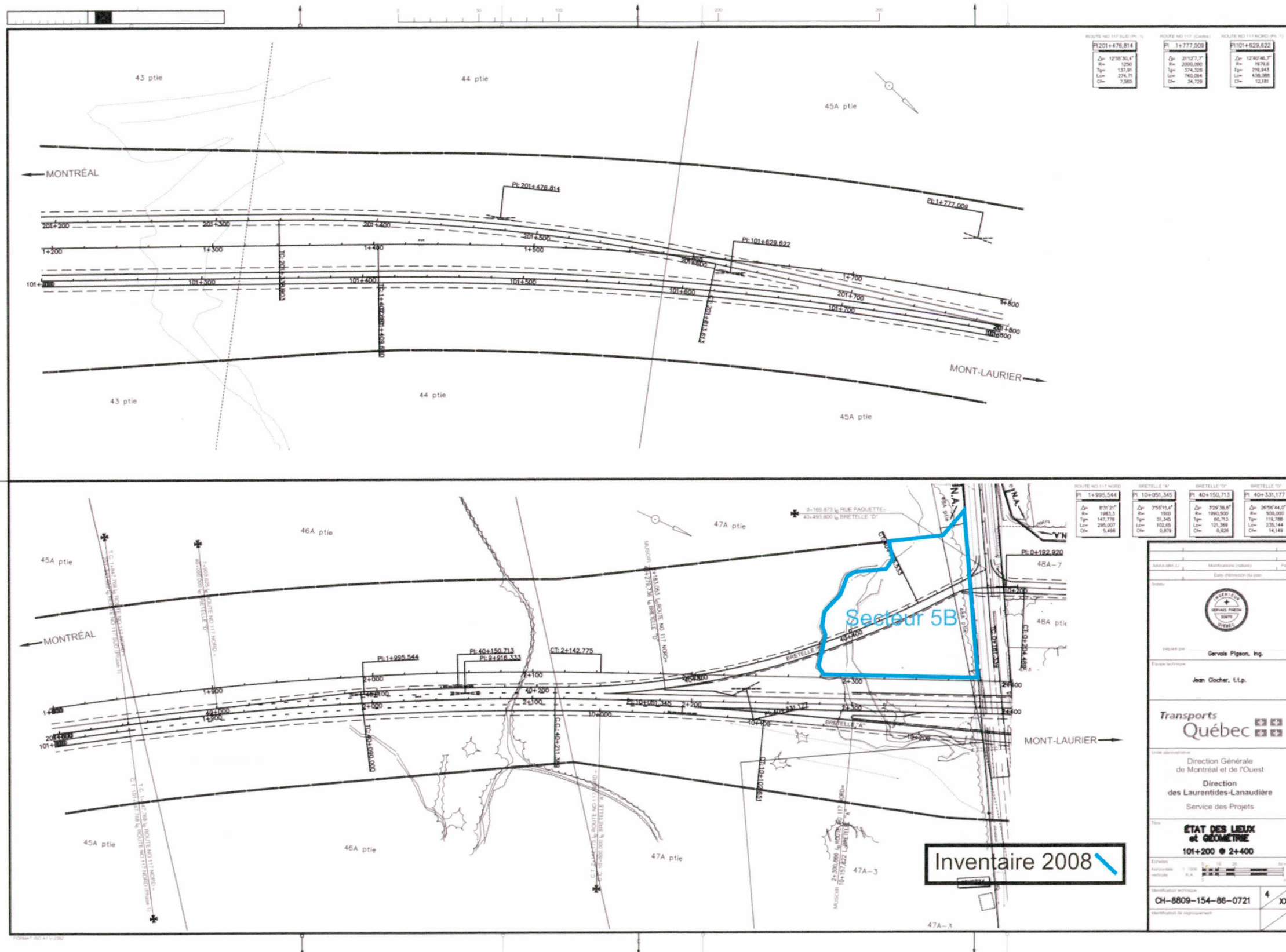














**Transports
Québec**

Corporation Archéo-08

2012b Inventaire archéologique (2009). Route 117, voie de contournement de la municipalité de Rivière-Rouge (phase 2). Direction des Laurentides-Lanaudière, direction générale de Montréal et de l'Ouest.

5026 de la

et de la

ec et de l'Est

1 Rapport

**Voie de contournement de la municipalité de Rivière-Rouge (phase 2)
Direction des Laurentides-Lanaudière
Direction générale de Montréal et de l'Ouest**



14326

5026

CORPORATION ARCHÉO-08 2012b
INV. ARCHÉO. (2009). ROUTE 117, VOIE DE CONTOURNEMENT DE LA MUN. DE RIVIÈRE-ROUGE (PHASE 2). DIR. DES LAURENTIDES-LANAUDIÈRE, DIR. GÉN. DE MONTRÉAL ET DE L'OUEST.- VOL.1 RAP. - VOL.2 DOSS. TECH. - RECH. ARCH.

037742 Dir. Patrimoine et muséologie - Centre de doc. en archéologie

401B

Photo de la page couverture :

Secteur 6, route 117, direction ouest (photo 303)

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

DIRECTION DES LAURENTIDES-LANAUDIÈRE

DIRECTION GÉNÉRALE DE MONTRÉAL ET DE L'OUEST

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (2009)

Route 117

Voie de contournement de la municipalité de Rivière-Rouge (phase 2)

Direction des Laurentides-Lanaudière

Direction générale de Montréal et de l'Ouest

[N° DE CONTRAT, MINISTÈRE DES TRANSPORTS : 850765173 (8801-09-AD03)]

RAPPORT PRÉPARÉ PAR :

ARCHÉO-08

(PERMIS DE RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE AU QUÉBEC : 09-COTM-01)

200, rue Leblanc, C.P. 330

Rouyn-Noranda (Québec), J0Z 1Y0

Téléphone : (819) 768-2112

Télécopieur : (819) 768-5040

info@archeo08.qc.ca

Rouyn-Noranda

Mars 2012

Table des matières

TABLE DES MATIÈRES	II
LISTE DES FIGURES.....	III
LISTE DES TABLEAUX	III
LISTE DES PHOTOGRAPHIES.....	IV
ÉQUIPE DE RÉALISATION.....	VI
1 INTRODUCTION	1
1.1 MANDAT	1
1.2 IDENTIFICATION DU PROJET ROUTIER	1
2 MÉTHODOLOGIE	5
2.1 PRÉPARATION DE L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE	5
2.1.1 <i>Permis de recherche archéologique</i>	5
2.1.2 <i>Recherche documentaire</i>	5
2.1.3 <i>Inventaire archéologique</i>	5
2.1.4 <i>Rapport</i>	6
3 ROUTE 117, AMÉNAGEMENT D'UNE VOIE DE CONTOURNEMENT DE LA MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-ROUGE, PROJET N°154-86-0721	7
3.1 ÉTAT DES CONNAISSANCES EN ARCHÉOLOGIE	7
3.2 ÉTAT DES CONNAISSANCES EN GÉOGRAPHIE	8
3.3 INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE	9
3.3.1 <i>Secteur 1</i>	11
3.3.2 <i>Secteur 2</i>	11
3.3.3 <i>Secteur 3</i>	12
3.3.4 <i>Secteur 4</i>	15
3.3.5 <i>Secteur 5</i>	15
3.3.6 <i>Secteur 6</i>	15
4 CONCLUSION ET RECOMMANDATION.....	36
BIBLIOGRAPHIE	37
ORGANISMES CONSULTÉS.....	37
ANNEXE A : CATALOGUE DES PHOTOGRAPHES	39
ANNEXE B : PLANS DES SECTEURS INVENTORIÉS EN 2008 ET 2009 POUR LE PROJET N°154-86-0721	44

Liste des figures

<i>Figure 1</i>	<i>Localisation du projet n°154-86-0721</i>	<i>2</i>
<i>Figure 2</i>	<i>Localisation sur photographie aérienne du projet n°154-86-0721 et des secteurs d'inventaire.....</i>	<i>3</i>
<i>Figure 3</i>	<i>Localisation sur photographie aérienne du projet n°154-86-0721 et des secteurs d'inventaire.....</i>	<i>4</i>

Liste des tableaux

<i>Tableau 1</i>	<i>Sommaire de l'inventaire archéologique - Projet n°154-86-0721</i>	<i>1</i>
<i>Tableau 2</i>	<i>Inventaires archéologiques déjà réalisés et localisés à proximité du projet n°154-86-0721.....</i>	<i>7</i>
<i>Tableau 3</i>	<i>Synthèse des travaux de l'inventaire archéologique - projet n°154-04-0952.....</i>	<i>10</i>
<i>Tableau 4</i>	<i>Localisation des structures identifiées</i>	<i>18</i>

Liste des photographies

Photo 1	Secteur 2, structure de toiture (structure 1), chaînage 7+040, direction ouest.....	19
Photo 2	Secteur 2, tige de retour à la terre, chaînage 7+040, direction sud.....	19
Photo 3	Secteur 2, plancher/mur (structure 2), chaînage 7+040, direction ouest.....	20
Photo 4	Secteur 2, bloc de granite rose, chaînage 7+040, direction ouest	20
Photo 5	Secteur 2, remblai de la route 117, côté nord, entre les chaînages 6+840 et 7+100, direction ouest.....	21
Photo 6	Secteur 3, zone humide, partie sud de l'emprise, chaînage 4+700, direction sud.....	21
Photo 7	Secteur 3, structure 3, massif bétonné avec l'intérieur en pierre, chaînage 4+960, direction ouest.....	22
Photo 8	Secteur 3, structure 3, mur est de la fondation, chaînage 4+960, direction nord	22
Photo 9	Secteur 9, structure 3, massif bétonné, base de cheminée, chaînage 4+920, direction est.	23
Photo 10	Secteur 9, structure 3, poêle, chaînage 4+920, direction est.	23
Photo 11	Secteur 9, structure 3, landau d'enfant, chaînage 4+464, direction nord	24
Photo 12	Secteur 3, structure 3, stratigraphie, sondage au centre de la fondation, chaînage 4+960, paroi ouest, direction ouest.....	24
Photo 13	Secteur 3, plan rapproché du mur sud de la structure 4, chaînage 4+960, direction sud. 25	
Photo 14	Secteur 3, exemple d'empierrement, entre les chaînages 5+600 et 5+700, direction sud 25	
Photo 15	Secteur 3, amas de roche, chaînage 5+565, direction ouest	26
Photo 16	Secteur 3, sondage, stratigraphie type, paroi ouest, autour du chaînage 4+200, direction ouest.....	26
Photo 17	Secteur 3, exemple de stratigraphie, paroi est, chaînage 3+800, direction est	27
Photo 18	Secteur 3, exemple de stratigraphie, paroi ouest, chaînage 3+700, direction ouest	27
Photo 19	Secteur 4, partie est de l'emprise, terrain aménagé, rue Marois, chaînage 1+040, direction nord	28
Photo 20	Secteur 4, partie sud/ouest de l'emprise, rue Marois (milieu), chaînage 1+100, direction nord.....	28
Photo 21	Secteur 4, boisé ouest, emprise de la rue Marois, chaînage 1+040, direction ouest. ...	29
Photo 22	Secteur 5, fossé nord et traverse de bois de l'ancien chemin de fer, chaînage 100+200, direction est.....	29

<i>Photo 23</i>	<i>Secteur, 5, bordure de la route 117 au nord, chaînage 100+200, direction nord.....</i>	<i>30</i>
<i>Photo 24</i>	<i>Secteur 6, monticule de remblai, partie nord-est de la cours à bois, chaînage 0+700, direction est.....</i>	<i>30</i>
<i>Photo 25</i>	<i>Secteur 6, sondage, stratigraphie, couche de sciure de bois, chaînage 0+700, direction sud.....</i>	<i>31</i>
<i>Photo 26</i>	<i>Secteur 6, sondage, stratigraphie du sol dans la cours à bois, direction ouest</i>	<i>31</i>
<i>Photo 27</i>	<i>Secteur 6, surface déblayé, chaînage 100+900, direction sud.....</i>	<i>32</i>
<i>Photo 28</i>	<i>Secteur 6, sondage, stratigraphie de sol déblayé, chaînage 100+900, direction sud... </i>	<i>32</i>
<i>Photo 29</i>	<i>Secteur 6, sondage, stratigraphie du sol naturel, chaînage 100+900, direction sud</i>	<i>33</i>
<i>Photo 30</i>	<i>Secteur 6, bordure sud de l'étang, chaînage 100+900, direction ouest</i>	<i>33</i>
<i>Photo 31</i>	<i>Secteur 6, zone marécageuse, sud du barrage de castor, chaînage 101+100, direction sud.....</i>	<i>34</i>
<i>Photo 32</i>	<i>Secteur 6, sol rocailleux, chaînage 101+200, direction ouest</i>	<i>34</i>
<i>Photo 33</i>	<i>Secteur 6, ruisseau, chaînage 2+300, direction nord.....</i>	<i>35</i>
<i>Photo 34</i>	<i>Secteur 6, sondage, stratigraphie type, chaînage 2+000, direction sud.....</i>	<i>35</i>

Équipe de réalisation



Service de la planification et de la programmation
 Direction de la coordination, de la planification et des ressources
 Direction générale de Québec et de l'Est

Denis Roy	archéologue	Responsable de projet
Ghyslain Gagnon	archéologue	Responsable de projet
Isabelle Bêty	archéologue	Responsable de projet

Service des projets
 Direction des Laurentides-Lanaudière
 Direction générale de Montréal et de l'ouest

Gervais Pigeon	ingénieur
----------------	-----------



Marc Côté	archéologue	Directeur général
		Rédaction
David Laroche	archéologue	Chargé de projet
		Rédaction et cartographie
Denis Cadieux	archéologue	Technicien sénior
François Guindon	archéologue	Technicien sénior
Glenn Polson		Technicien junior

1 INTRODUCTION

1.1 Mandat

En septembre 2009, le ministère des Transports du Québec (MTQ) confiait à Archéo-08 le mandat de réaliser un inventaire archéologique pour un projet d'aménagement d'infrastructures routières situé sur le territoire de la direction territoriale des Laurentides-Lanaudière. Ce projet vise à aménager une voie de contournement de la municipalité de Rivière-Rouge, dans la MRC d'Antoine-Labelle (projet n°154-86-0721. Le mandat fait suite à un premier inventaire archéologique réalisé en octobre 2008 par Archéo-08. L'inventaire de l'automne 2009 visait à compléter l'inventaire archéologique sur des propriétés acquises en 2009 par le MTQ.

Ces travaux d'inventaire archéologique s'inscrivent dans le cadre de l'application de la Loi sur les biens culturels du Québec (LRQ, chapitre B-4) et dans l'approche préventive mise de l'avant par le MTQ. Cette dernière permet une saine gestion du patrimoine archéologique en assurant qu'aucun site archéologique ne soit détruit lors de la réalisation des travaux d'aménagements.

Le présent document rend compte des résultats obtenus lors de l'inventaire archéologique.

1.2 Identification du projet routier

L'inventaire archéologique s'est réalisé dans le cadre du projet de construction d'une nouvelle voie de contournement de la municipalité de Rivière-Rouge. L'inventaire a été réalisé entre le 28 septembre et le 5 octobre 2009. L'emprise à inventorier était incluse entre les chaînages 13+236 e 15+603. La longueur totale de l'emprise à inventorier était d'environ 5 684 mètres sur une largeur variant entre 256 et 110 mètres.

Tableau 1 **Sommaire de l'inventaire archéologique - Projet n°154-86-0721**

N° de projet MTQ	Localisation et description du projet routier	Inventaire archéologiques	Dates de réalisation
154-86-0721	Route 117, contournement de la municipalité de Rivière-Rouge, construction d'une nouvelle route à 2 voies (2 ^e phase)	inspection visuelle et sondages	28 septembre au 5 octobre 2009
Total	1 projet	inspection visuelle et 2248 sondages	

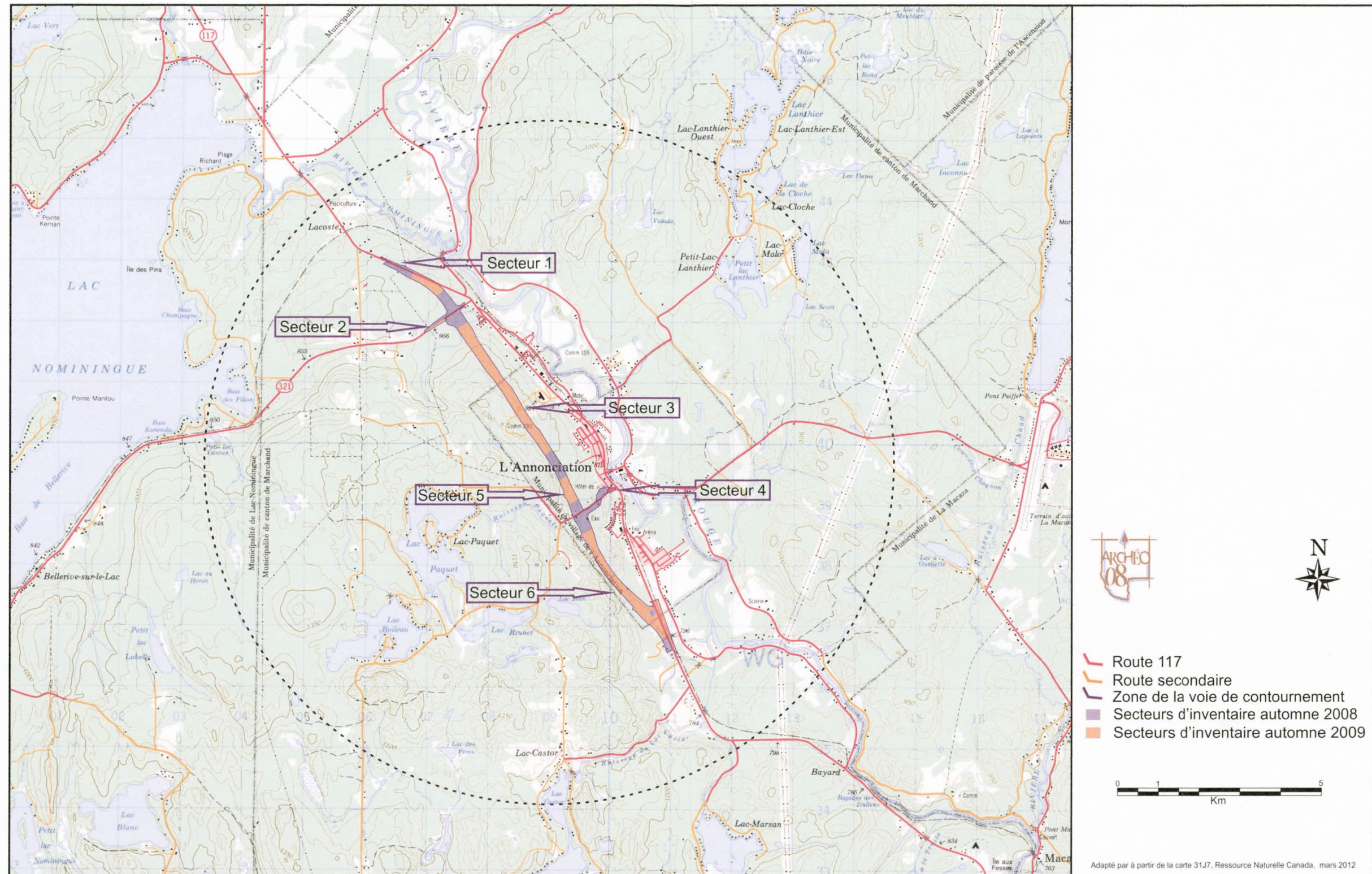


Figure 1 Localisation du projet n°154-86-0721

(source: ministère de l'Énergie, Mines et ressources du Canada, 31J/7 (extrait), 1993, échelle 1 : 50 000)

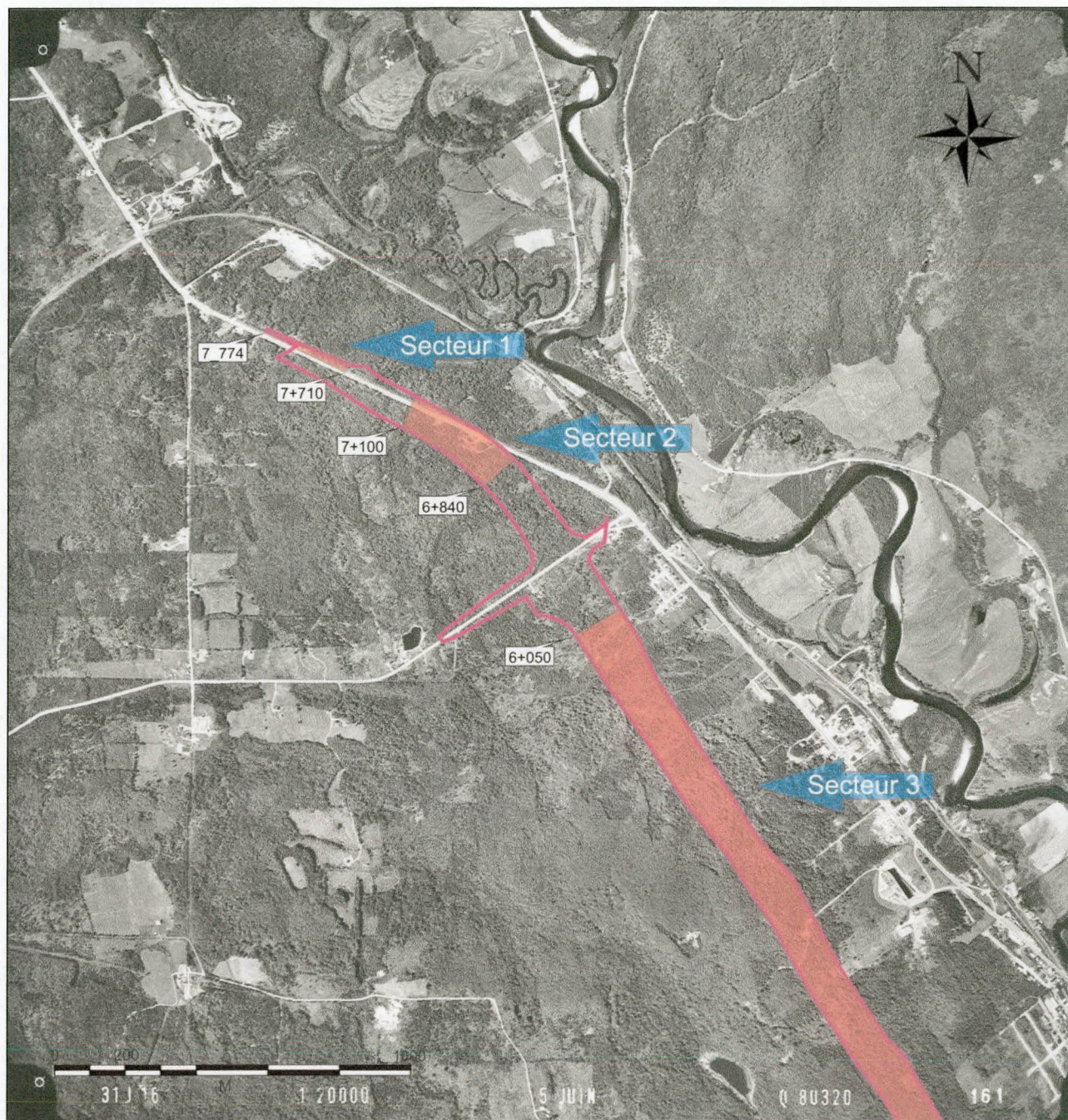


Figure 2 Localisation sur photographie aérienne du projet n°154-86-0721 et des secteurs d'inventaire

(Source : ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec, 31J16, Q80320 :161, 1 :20 000)

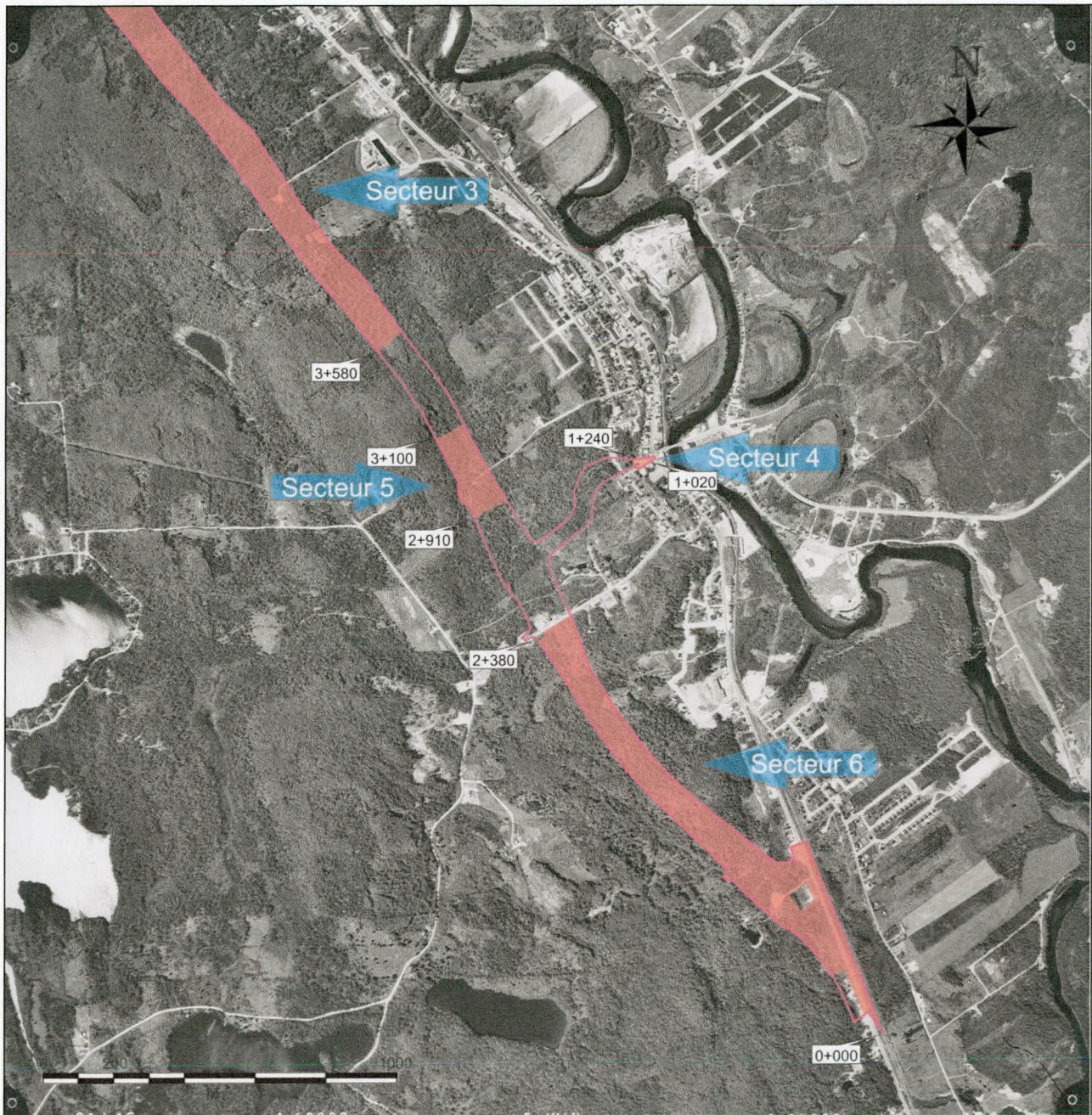


Figure 3 Localisation sur photographie aérienne du projet n°154-86-0721 et des secteurs d'inventaire

(Source : ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec, 31J15, Q80320 :184, 1 :20 000)

2 MÉTHODOLOGIE

2.1 Préparation de l'inventaire archéologique

2.1.1 Permis de recherche archéologique

Une demande de permis de recherche archéologique a été présentée au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCF). Suite à l'avis favorable de la Commission des biens culturels, le permis 09-COTM-01 a été délivré à Archéo-08.

2.1.2 Recherche documentaire

Préalablement à l'inventaire archéologique, une recherche documentaire a été effectuée afin de vérifier la présence de sites archéologiques déjà connus dans l'emprise du projet ou à proximité. Une demande de renseignements comprenant la localisation du projet routier sur une carte 1:50 000 a été acheminée au MCCCF (Registre de l'inventaire des sites archéologiques du Québec : ISAQ) afin de dresser la liste des sites répertoriés, dans une zone d'étude d'un rayon de cinq kilomètres autour du projet d'aménagement. L'inventaire des sites connus permet d'effectuer un bilan de l'état des connaissances en archéologie localement et régionalement (schèmes d'établissement, ancienneté, appartenance culturelle, etc). Lorsque des sites sont connus dans la zone d'étude, ceux-ci sont présentés dans un tableau selon la localisation, la distance du projet, leur état de conservation, le contenu archéologique et l'affiliation culturelle.

2.1.3 Inventaire archéologique

L'emprise du projet a été localisée à l'aide du plan de construction, de photographies aériennes et de cartes topographiques. Celle-ci a fait l'objet d'une inspection visuelle minutieuse dans le but d'identifier les secteurs où la réalisation de sondages était possible. Les milieux non propices à la réalisation de sondages archéologiques ont été exclus de l'inventaire (marécages, pentes fortes, remblais, substrat rocheux ou autres perturbations importantes). Toutes les observations et les descriptions pertinentes (environnement, déroulement des travaux, stratigraphie, etc.) ont été consignées dans un carnet de note ou sur des fiches standardisées. Un enregistrement par photographie numérique a été effectué pour l'ensemble de l'emprise.

Les sondages archéologiques exploratoires mesurent généralement entre 500 et 2 500 cm². Les sondages sont excavés à tous les quinze mètres, sur un ou plusieurs alignements, distants les uns des autres de quinze mètres selon la largeur de l'emprise à inventorier. Les sondages sont découpés à la pelle pour dégager le niveau végétal de surface, puis excavés à la pelle ou à la truelle, en fonction du sol en présence. Le contenu des sondages est systématiquement examiné et parfois tamisé avec un tamis aux mailles espacées de six millimètres. La profondeur maximale atteinte varie en fonction du sol, mais est toujours déterminée par les dépôts naturels enfouis jugés stériles. Suite à la consignation de toutes les données pertinentes, les sondages sont remblayés.

Lorsqu'un nouveau site archéologique est mis au jour, des mesures d'évaluation supplémentaires sont alors appliquées. Des sondages supplémentaires disposés à tous les cinq mètres permettent d'évaluer l'état du site, sa superficie, ainsi que son contenu. L'utilisation de fiches standardisées permet de procéder à l'enregistrement de la position des artefacts, des vestiges de structures, du contexte pédologique et environnemental. Un relevé photographique est aussi effectué. Tous les vestiges archéologiques mis au jour dans un tel contexte sont conservés dans des sacs portant le numéro du sondage, le numéro du projet et la date. Le site est localisé et identifié sur une carte topographique, sur une photographie aérienne et sur un plan dressé à l'aide d'une boussole ou d'un instrument d'arpentage. L'ensemble des sondages positifs et négatifs est comptabilisé. La distribution des vestiges est consignée afin de déterminer l'importance du site et de présenter rapidement des recommandations quant à la nature des travaux en archéologie pouvant s'avérer nécessaires. Tous les artefacts mis au jour au cours de l'inventaire archéologique sont nettoyés et traités. Les coupes stratigraphiques, les plans et les fiches techniques sont mis au propre et les éléments les plus significatifs intégrés au présent rapport.

2.1.4 Rapport

La présentation des résultats de l'inventaire archéologique comprend un sommaire décrivant les éventuels sites identifiés et la description des inventaires et fouilles archéologiques déjà réalisées dans la zone d'étude. Une description détaillée du projet précise sa localisation géographique et la nature des aménagements routiers prévus. Une description environnementale et une description des travaux archéologiques réalisés y sont présentées. Finalement, une conclusion et des recommandations complètent le rapport de recherche de l'inventaire archéologique.

3 Route 117, aménagement d'une voie de contournement de la municipalité de Rivière-Rouge, projet n°154-86-0721

L'inventaire archéologique a été réalisé dans le cadre du projet de construction d'une voie de contournement de la municipalité de Rivière-Rouge. L'inventaire a été réalisé entre le 28 septembre et le 5 octobre 2009. L'emprise à inventorier couvre une distance de 5 684 mètres entre les chaînages 13+236 et 15+603. La longueur totale des secteurs de l'inventaire était d'environ 5 684 mètres de long sur une largeur d'emprise variant entre 256 et 110 mètres. La superficie totale des secteurs est de 1 176 550 m².

3.1 État des connaissances en archéologie

La consultation du registre de l'ISAQ du MCCCCF, révèle qu'il n'y a aucun site archéologique actuellement connu dans une zone d'Étude de 10 km de rayon autour du centre du projet d'aménagement. La Cartographie des sites et des zones d'interventions archéologiques du Québec (MCCCCF) indique que trois inventaires archéologiques ont été réalisés dans cette zone d'étude (tableau 2).

Tableau 2 Inventaires archéologiques déjà réalisés et localisés à proximité du projet n°154-86-0721

Auteur	Année	Titre (source)
Rocheleau, Claude	1984	Étude de potentiel et inventaire archéologiques de la ligne 120 kV L'Annonciation/Mont-Laurier. (1353)
Patrimoine Expert	1999	Inventaires archéologiques, Direction de Laurentides - Lanaudière. (2759)
Corporation Archéo-08	2011	Inventaire archéologique (automne 2008). Construction de la voie de contournement, Rivière-Rouge, route 117. Direction des Laurentides-Lanaudière. Direction générale de Montréal et de l'Ouest. (2571)

3.2 État des connaissances en géographie

Le territoire entourant la municipalité de Rivière-Rouge est inclus au sein de la MRC Antoine Labelle dans la région administrative des Laurentides. Cette dernière se situe au nord de l'île de Laval. Elle est enclavée entre la région de Lanaudière à l'est, l'Outaouais à l'ouest et le parc De La Vérendrye au Nord (MRNF 2006). La ville de Rivière Rouge est le résultat de la fusion en 2003 des anciennes municipalités de l'Annonciation, Marchand, Ste-Véronique et La Macaza. La figure 1 illustre la localisation de cette ville dans la région (MRC Antoine Labelle 1999).

Le paysage dans lequel s'inscrit le projet routier est constitué d'un plateau ondulé aux sommets habituellement peu élevés. Le territoire se présente donc comme une alternance de cuvette et de dôme formant un damier asymétrique. Une vue à vol d'oiseau du secteur permet de mieux comprendre l'organisation du paysage. La MRC Antoine Labelle est charpenté par trois grands axes qui le marquent profondément tant du point de vue de son organisation géographique que du point de vue de son peuplement végétal, faunique ou humain.

Ces trois rivières, la Gatineau et La lièvre plus au nord, mais surtout la Rouge qui coule parallèlement au projet routier, correspondent à des vallées, des corridors terrestres où les déplacements des populations anciennes ont été facilités et où la fertilité des sols a favorisé la diversité biologique propice aux chasseurs-cueilleurs de la préhistoire et aux périodes historiques concentré les activités agricoles des nouveaux colons.

Au cours de la dernière période glaciaire, la région est recouverte d'un lourd manteau de glace atteignant minimalement plusieurs centaines de mètres d'épaisseur (Parent et al. 1985). Cet immense rabot est responsable lors de son avancé et de son retrait, de l'aplanissement général de l'aire d'étude. Cette masse de glace charriait d'importantes quantités de débris arrachés au paysage et les redéposaient ailleurs au moment de la fonte, créant des deltas, des eskers et des moraines qui marquent le relief. Par ailleurs c'est manifestement dans cet environnement morainique constitué surtout de till indifférencié que la totalité du projet a été conduit.

Le recul des glaciers, amorcé il y a 18 000 ans a dégagé peu à peu le territoire et on peut affirmer sans grand risque de se tromper que la région a vu l'émergence d'une toundra herbeuse vers 10 000 AA et d'une forêt fermée (sapinière à bouleau blanc) vers 8 500 AA (Richard, 1985). Sur cette base on peut ajouter que la faune et à sa suite l'homme ont pu fréquenter la région aussitôt que 9 500 AA. À partir de 7 500 AA, l'érablière à bouleau jaune

fixera le paysage environnant de la rivière Rouge sans changement significatif. L'environnement forestier ne sera modifié par la suite que par l'arrivée des colonisateurs, des coupes forestières et de l'établissement de l'agriculture de subsistance à partir de 1840.

3.3 Inventaire archéologique

L'inspection visuelle de l'emprise a permis d'identifier six secteurs propices à la réalisation de sondages archéologiques (tableau 3).

Tableau 3 Synthèse des travaux de l'inventaire archéologique - projet n°154-04-0952

Secteurs	Début du chaînage	Fin du chaînage	Longueur (m)	Largeur (m)	Superficie (m ²)	Environnement	Stratigraphie	Technique d'inventaire	Sondages	
									+	-
1	7+610	7+774	164	45	7 380	bordure de route	Perturbé-Sable jaune et remblais	inspection visuelle et sondages	0	14
2	6+840	7+100	260	entre 146 et 70	37 960	Forêt mixte	Sol perturbé, Litière mince sur sable	inspection visuelle et sondages	0	43
3	3+580	6+050	2470	entre 110 et 193	476 710	Forêt mixte	Sol Podzolique, humus sur sable éluvié et sable rouille	inspection visuelle et sondages	0	1098
4	1+020	1+240	220	95	20 900	Zone urbaine	Humus de dix centimètres sur une couche de sol éluvié puis d'un sable orangé	inspection visuelle et sondages	0	16
5	2+910	3+100	190	128	24 320	Forêt mixte	sol humique reposant sur une couche de sable brun orangé.	inspection visuelle et sondages	0	77
6	00+000	2+380	2380	entre 256 et 125	609 280	Forêt mixte et terrain vague	Humus épais dur sable éluvié et sable induré orangé	inspection visuelle et sondages	0	1000
Total			5 684	863	1 176 550			Inspection visuelle et sondages	0	2248

3.3.1 Secteur 1

Ce secteur est compris entre le chaînage 7+774 à 7+610 (Annexe B, plan 9). L'emprise couvrant une distance de 164 mètres et une largeur de 45 mètres. Elle comprend la route 117 actuelle laissant seulement de part et d'autre une bande boisée d'une dizaine de mètres où il était possible d'excaver des sondages. Quatorze sondages ont été excavés. Les sondages ont révélés que le sol était perturbé par la construction initiale de la route 117. Le sol avait été déblayé au buteur jusqu'à la couche stérile et une couche de remblai d'épaisseur variable recouvrait le sol naturel. Tous les sondages se sont avérés négatifs.

3.3.2 Secteur 2

Le secteur 2 est compris entre les chaînages 7+100 et 6+840 (Annexe B, plan 7). Un total de 43 sondages y a été excavé. Lors de l'inspection visuelle une structure contemporaine (structure 2 : chaînage 7+060) a été observée, constituée d'une charpente de toit écroulée et d'une section de plancher ou de mur (structure 1; chaînage 7+060). Le toit (3,50 m par 5,10 m) était composé d'une poutre de faîte en bois avec 48 cm entre les solives (photo 1). Par endroits, des morceaux de papier goudronné reposaient à même le sol. L'ensemble était très détérioré. Dans le coin nord de la structure du toit, une prise de terre en cuivre d'un diamètre de 2,5 cm, avec le connecteur pour le fil, était toujours en place (photo 2). Un plancher, ou mur de bois, était aussi présent à proximité (structure 2; chaînage 7+040) (photo 3). Quatre planches (25 cm par 5 cm par 244 cm) intactes reposaient sur une solive (10 cm par 10 cm par approximativement 244 cm). À certains endroits, un recouvrement de papier goudronné et de papier cartonné vert a été observé. De plus, à environ 5 m à l'ouest du plancher/mur, un bloc taillé et poli de granite rose (20 cm par 30 cm par 93 cm) était à moitié enseveli sous la litière (photo 4). Malgré un examen attentif du secteur environnant, il n'a pas été possible d'associer cet artefact avec les vestiges structuraux observés à proximité. Les artefacts découverts à proximité des structures suggèrent une date de la deuxième moitié du XX^e siècle. Trente-cinq sondages ont été excavés du côté sud de la route 117.

Du côté nord de la route 117 entre les chaînages 7+610 et 7+774, seule une mince bande de terrain d'une largeur d'environ 15 m était propice aux sondages (photo 5). Un total de 8 sondages a été excavé sur le côté nord de la route 117. Les sondages révèlent que les travaux d'aménagement de l'actuelle route 117 ont perturbés les sols de cette superficie de terrain.

3.3.3 Secteur 3

Le secteur 3 est compris entre les chaînages 3+580 et 6+050 (Annexe B, plan 6). Il couvre une distance de 2,47 km sur une largeur moyenne d'environ 150 m pour une superficie approximative 370 500 m². Entre les chaînages 3+840 et 3+940, le sol était très humide à cause du débordement d'un ruisseau localisé au chaînage 3+920. Aucun sondage n'a pu être excavé dans cette partie du secteur. Le côté nord de l'emprise était également très humide. Il en était de même aux environs du chaînage 4+700 (photo 6). Entre les chaînages 4+840 et 4+940, du côté nord de la route actuelle, un ravin d'approximativement 20 m de profondeur borde la partie nord de ce secteur. Un total de 1098 sondages a été excavé dans le secteur.

Une fondation d'un bâtiment résidentiel (structure 3), composée de quinze piliers de pierre bétonnés a été observée au chaînage 4+920. Ces piliers mesuraient 40 cm par 40 cm, excédaient du sol d'une soixantaine de centimètres et étaient espacées entre eux de 3,5 m en moyenne (photo 7). Dans les piliers constituant les coins du bâtiment, une tige de métal émergeait du sommet et servait possiblement d'encrage pour les lisses d'assises déposées sur les piliers de béton. Entre les piliers localisés au sud et à l'ouest, un alignement de pierres, recouvert à son sommet par un madrier (photo 8), a été observé. À l'intérieur de la structure, une masse bétonnée de 50 cm par 50 cm par environ 80 cm de hauteur servait de base de foyer (photo 9). Une sortie, pour le tuyau en métal, était localisée sur le côté ouest de l'ouvrage. Un poêle en tôle, à la renverse à même le sol, a été observé dans la structure (photo 10). À l'est de la structure 3, la tête et le pied d'un lit de métal avec son sommier et les lamelles supportant le matelas ont été identifiés. Au sud de la structure 3, un landau d'enfant a aussi été identifié (photo 11). Considérant le petit format du landau et son mode de fabrication, il est vraisemblable qu'il s'agissait d'un jouet. Une carcasse de voiture était présente au sud de la structure, au chaînage 4+890.

Un sondage a été excavé au centre de la structure 3 (photo 12). Sous une couche de litière de feuille en décomposition, un mince humus reposant sur une couche de sable beige brunâtre reposait sur une deuxième couche d'humus enfoui. Sous cette dernière une mince couche éluviée blanc-beige repose sur un sable orangé d'une vingtaine de centimètres devenant de plus en plus compact en profondeur. Dans le fond du sondage, un sol induré orangé, jaune et rouille a été observé à environ 35 cm de profondeur. Aucun artefact n'a été découvert dans ce sondage.

Au chaînage 4+900, une structure rectangulaire de bois et de pierre (structure 4) de 1,20 m par 1,70 m par environ 50 cm de profondeur a été identifiée (photo 13). Les parois est et ouest du coffrage étaient constituées de poutres en bois et les parois nord et sud étaient constituées d'un petit muret de pierre en maçonnerie sèche d'un seul rang. Un sondage a été excavé dans le centre de cette structure pour en comprendre la nature. Une stratigraphie naturelle a été constatée et aucun artefact n'a été observé. Il pourrait s'agir d'un petit caveau aménagé pour un usage indéterminé.

Entre les chaînages 5+600 et 5+700, le secteur est en pente et comprend des zones humides dans le creux des vallons. Plusieurs amas d'épierrement sont dispersés dans cette partie du secteur (photo 14 et 15). Un informateur local a confirmé qu'une grande partie des terrains inventoriés dans le cadre de cet inventaire avait anciennement été cultivées durant la première moitié du XX^e siècle; ce qui explique la présence de ces monticules de pierres, conséquence du dépierrage des terres agricoles.

Le secteur 3 couvre une superficie maximale de 476 710 m² et plusieurs types de stratigraphies y ont été observés. Un premier type de stratigraphie représenté par le sondage excavé au chaînage 4+200 (photo 16) était composé d'une mince couche d'humus reposant sur une couche de sable brun beige d'une quinzaine de centimètres. Cet horizon couvrait une couche d'humus enfoui d'environ 5 cm, suivie d'une couche mince éluvée blanc grisâtre, d'une épaisseur de 5 cm, reposant sur une couche sablonneuse orangé brunâtre devenant de plus en plus compacte en profondeur. Cette stratigraphie illustre l'impact de l'agriculture sur la pédologie forestière du secteur. Un second type de stratigraphie, représenté par le sondage excavé au chaînage 3+800 (photo 17), était composé d'une mince couche d'humus reposant sur une imposante couche sablonneuse brun orangé d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur. Ces strates reposent sur une couche brune noirâtre. Ce type de stratigraphie fut fréquemment identifié dans les milieux plus humides du secteur. Un troisième type de stratigraphie, représenté par le sondage excavé au chaînage 3+700 (photo 18) était composé d'une couche de litière d'une dizaine de centimètre reposant sur un horizon d'humus d'environ 5 cm, suivit d'une couche de sable brun orangé mélangé à du sable gris devenant graduellement orangé, compact et même induré en profondeur.

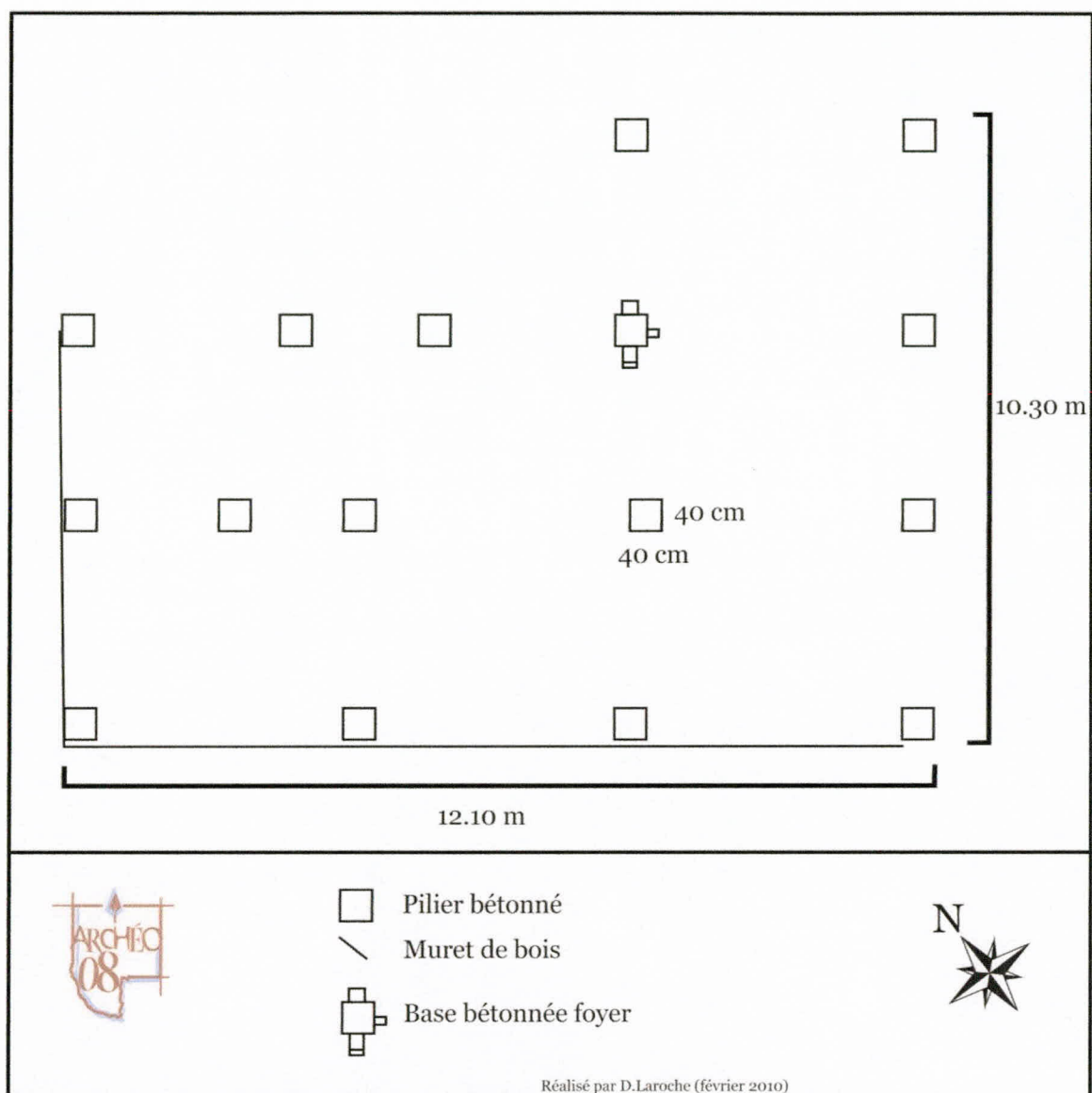


Figure 4 Plan de la structure 3, secteur 3, projet n°154-86-0721

3.3.4 Secteur 4

Ce secteur, localisé entre les chaînages 1+020 et 1+240, est réparti de part et d'autre de la rue Marois, à l'ouest de la rue Principale et à l'est de la rue Labelle dans le secteur l'Annonciation de la municipalité de Rivière-Rouge (annexe B, plan 8). Seule la partie nord du secteur a pu être inventoriée car la partie sud était occupée par des accès de résidences ainsi que par un terrain de pétanque, remblayé et manifestement perturbé (photo 19). Sur la bordure nord de la rue Marois, une bonne partie de l'espace n'était pas propice à l'excavation de sondages puisque cette superficie était affectée par les aménagements d'un petit parc municipal et par le remblayage du terrain pour l'aménagement de la rue Paquette (photo 20). Les 16 sondages ont été excavés dans le petit boisé localisé à l'extrémité nord de l'emprise. (photo 21).

Les sondages révélèrent une stratigraphie forestière composée d'une couche d'humus d'au plus une dizaine de centimètres reposant sur une couche de sol éluvée d'environ 5 cm puis d'un sable orangé devenant de plus en plus compact en profondeur. Aucun artefact n'a été découvert.

3.3.5 Secteur 5

Ce secteur est localisé entre les chaînages 2+910 et 3+100 (annexe B, plan 3 et 4). Ce secteur est localisé entre deux secteurs inventoriés à l'automne 2008. Le centre de ce secteur était très perturbé suite au passage de machinerie lourde. La partie nord de l'emprise était humide par endroit rendant certaines superficies impropres au sondage. Les 77 sondages archéologiques furent principalement excavés dans la partie sud du secteur.

La stratigraphie observée est la même que celle identifiée dans le secteur 3 lors de l'inventaire réalisé en 2008, soit une couche d'une dizaine de centimètres de sol humique reposant sur une couche de sable brun orangé. Cette stratigraphie se comprend mieux si on considère que ce secteur était probablement utilisé comme zone agricole dans le passé. Aucun artefact n'a été découvert.

3.3.6 Secteur 6

Ce secteur est localisé entre les chaînages 0+000 et 2+380 (annexe B, plan 1, 2 et 3). Un total de 1000 sondages a été excavé sur l'ensemble du secteur. La partie de l'emprise localisée entre le chaînage 0+000 et 0+420 était occupée par d'un îlot de végétation séparant la route 117 de la piste cyclable du parc linéaire du «P'tit Train du Nord» (photo 22). Seules

quelques bandes de terrain étaient intactes à la suite des travaux d'aménagement de la route 117 (photo 23) et de l'ancien chemin de fer désaffecté et converti en piste cyclable. Un total de 15 sondages a été excavé dans cette partie du secteur, principalement dans la bande de terre comprise entre la piste cyclable et la route 117, entre les chaînages 0+100 et 0+200. Des traverses de l'ancien chemin de fer dépassaient du talus et étaient présents dans le fossé bordant la piste cyclable.

La stratigraphie observée est composée d'une couche d'humus d'au maximum de 10 cm reposant sur une couche éluvée d'environ 5 cm puis d'une couche de sable brun orangé meuble. Aucun artefact n'a été découvert.

Entre les chaînages 0+420 et 0+790, la largeur de l'emprise passe de 160 m jusqu'à un maximum de 220 m. Cette superficie comprend les emplacements de deux résidences déjà expropriées le long de la route 117 ainsi qu'un grand terrain désaffecté ayant probablement déjà été utilisé comme zone de sciage entre les chaînages 0+800 et 0+500, vu l'imposante couche de bran de scie en décomposition qui le recouvrait. Ce qui avait déjà été en grande partie remblayé, fut en partie nivelé et, près du chaînage 0+790, un remblai laissé par le buteur lors du décapage était encore présent (photo 24). Un total de 300 sondages a été excavé dans cette partie du secteur. Tous les sondages se sont avérés négatifs et aucun artefact n'a été identifié lors de l'inventaire de cette partie du secteur 6.

La stratigraphie observée dans cette partie du secteur confirme le déblayage du terrain. Une épaisse couche d'une vingtaine de centimètres de copeaux et de particules de bois en décomposition reposait sur une couche de sable orangé devenant plus compacte en profondeur (photo 25). Une seconde stratigraphie était composée d'une couche d'une douzaine de centimètres de copeaux et de morceaux de bois en décomposition reposant sur une couche de sable brun foncé d'au maximum 5 cm reposant sur une couche de sable noir très gras d'une dizaine de centimètres. Ces horizons reposent sur une épaisse couche de sol éluvée d'une vingtaine de centimètres, suivie d'une couche de sable induré compacte orangé tacheté de rouille (photo 26).

Entre le chaînage 0+800 et 0+940, une coupe sélective dans le boisé avait laissé une éclaircie révélant un terrain sablonneux (photo 27). Un total de 110 sondages a été excavé dans cette partie du secteur. Cette superficie présente deux stratigraphies différentes. La première est formée d'une mince litière de sphaigne prenant racine dans un mince humus reposant sur un sable brun. Ces strates reposent sur un sable beige orangé très meuble (photo

28). La seconde stratigraphie est aussi composée d'une mince litière de sphaigne reposant sur un mince humus déposé sur une couche de sable brun foncé. Ces horizons sont suivis d'une couche éluvée gris blanc d'épaisseur variable recouvrant une mince couche de sable brun noirâtre. Une couche de sable orangé rouille indurée devenant de plus en plus compacte a été observée au fond des sondages (photo 29). Aucun artefact n'a été découvert.

À la limite nord de l'emprise, aux environs du chaînage 0+920, un marécage d'une trentaine de mètres de diamètre fait en sorte que cette partie du terrain est très humide (photo 30). De plus, un barrage de castor, son bassin et sa zone humide ont rendu l'excavation des sondages impossible entre les chaînages 101+100 et 100+080 (photo 31). Vers l'ouest, entre les chaînages 101+240 et 101+300, un cap rocheux a limité l'inventaire à seulement 3 alignements de sondage au sud de la route et à un alignement au nord de celle-ci (photo 32). À la limite ouest du secteur, entre les chaînages 2+240 et 2+380, un important ruisseau, à un fort débit, rendait impossible l'excavation de sondages à cause de la zone inondable (photo 33).

Une stratigraphie de sol forestier fut généralement constatée entre les chaînages 1+000 et 2+000. Cette stratigraphie était composée d'une litière de feuilles en décomposition reposant sur une couche d'humus pouvant avoir un maximum d'une dizaine de centimètres. Ces couches couvraient une couche éluvée blanc grisâtre puis d'un sable fin brun orangé assez meuble (photo 34). Aucun artefact n'a été découvert.

Tableau 4 Localisation des structures identifiées

Structure N°	Secteur N°	Chaînage	Coordonnées nord	Coordonnées ouest	Altitude (mètre)	Précision (mètre)
1	2	7+060	46° 26,251'	74° 54,530'	304	16,30
2	2	7+060	46° 26,249'	74° 54,532'	322	6,9
3	3	4+920	46° 25,406'	74° 53,534'	319,5	7,6
4	3	4+900	46° 25,403'	74° 53,531'	312	10,9



Photo 1 Secteur 2, structure de toiture (structure 1), chaînage 7+040, direction ouest



Photo 2 Secteur 2, tige de retour à la terre, chaînage 7+040, direction sud



Photo 3 Secteur 2, plancher/mur (structure 2), chaînage 7+040, direction ouest



Photo 4 Secteur 2, bloc de granite rose, chaînage 7+040, direction ouest



Photo 5 Secteur 2, remblai de la route 117, côté nord, entre les chaînages 6+840 et 7+100, direction ouest



Photo 6 Secteur 3, zone humide, partie sud de l'emprise, chaînage 4+700, direction sud



Photo 7 Secteur 3, structure 3, massif bétonné avec l'intérieur en pierre, chaînage 4+960, direction ouest



Photo 8 Secteur 3, structure 3, mur est de la fondation, chaînage 4+960, direction nord



Photo 9 Secteur 9, structure 3, massif bétonné, base de cheminée, chaînage 4+920, direction est.



Photo 10 Secteur 9, structure 3, poêle, chaînage 4+920, direction est.



Photo 11 Secteur 9, structure 3, landau d'enfant, chaînage 4+464, direction nord



Photo 12 Secteur 3, structure 3, stratigraphie, sondage au centre de la fondation, chaînage 4+960, paroi ouest, direction ouest



Photo 13 Secteur 3, plan rapproché du mur sud de la structure 4, chaînage 4+960, direction sud.



Photo 14 Secteur 3, exemple d'empierrement, entre les chaînages 5+600 et 5+700, direction sud



Photo 15 Secteur 3, amas de roche, chaînage 5+565, direction ouest



Photo 16 Secteur 3, sondage, stratigraphie type, paroi ouest, autour du chaînage 4+200, direction ouest



Photo 17 Secteur 3, exemple de stratigraphie, paroi est, chaînage 3+800, direction est



Photo 18 Secteur 3, exemple de stratigraphie, paroi ouest, chaînage 3+700, direction ouest



Photo 19 Secteur 4, partie est de l'emprise, terrain aménagé, rue Marois, chaînage 1+040, direction nord



Photo 20 Secteur 4, partie sud/ouest de l'emprise, rue Marois (milieu), chaînage 1+100, direction nord



Photo 21 Secteur 4, boisé ouest, emprise de la rue Marois, chaînage 1+040, direction ouest.



Photo 22 Secteur 5, fossé nord et traverse de bois de l'ancien chemin de fer, chaînage 100+200, direction est.



Photo 23 Secteur, 5, bordure de la route 117 au nord, chaînage 100+200, direction nord



Photo 24 Secteur 6, monticule de remblai, partie nord-est de la cours à bois, chaînage 0+700, direction est



Photo 25 Secteur 6, sondage, stratigraphie, couche de sciure de bois, chaînage 0+700, direction sud



Photo 26 Secteur 6, sondage, stratigraphie du sol dans la cours à bois, direction ouest



Photo 27 Secteur 6, surface déblayé, chaînage 100+900, direction sud



Photo 28 Secteur 6, sondage, stratigraphie de sol déblayé, chaînage 100+900, direction sud



Photo 29 **Secteur 6, sondage, stratigraphie du sol naturel, chaînage 100+900, direction sud**



Photo 30 **Secteur 6, bordure sud de l'étang, chaînage 100+900, direction ouest**



Photo 31 Secteur 6, zone marécageuse, sud du barrage de castor, chaînage 101+100, direction sud



Photo 32 Secteur 6, sol rocailleux, chaînage 101+200, direction ouest

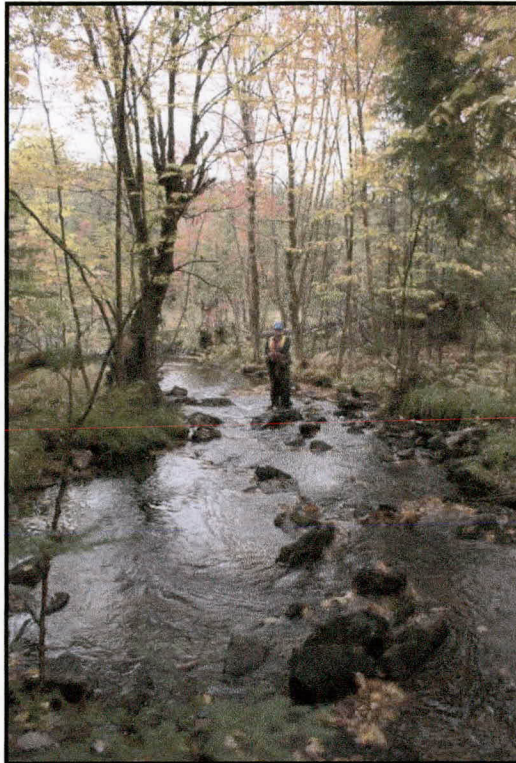


Photo 33 Secteur 6, ruisseau,
chaînage 2+300, direction
nord



Photo 34 Secteur 6, sondage, stratigraphie type, chaînage 2+000, direction sud

4 Conclusion et recommandation

Un inventaire archéologique a été réalisé dans l'emprise du projet d'aménagement d'une voie de contournement de la municipalité de Rivière-Rouge (projet n°154-86-0721) dans la MRC Antoine-Labelle, sur le territoire de la Direction des Laurentides-Lanaudière du MTQ. L'inspection visuelle de l'emprise et l'excavation de 2248 sondages n'a pas permis la découverte de sites archéologiques ou de vestiges mobiliers. Le MTQ peut donc procéder à la réalisation de ce projet d'aménagement routier dans les secteurs inventoriés, sans contraintes du point de vue de l'archéologique.

Néanmoins, dans le secteur 3, quelques structures aménagées ont été observées. Ces dernières, probablement liées à une ancienne ferme comme nous l'a révélé un citoyen agé de l'Annonciation, ont probablement été démolies durant les années cinquante ou soixante comme en font foi divers détritiques observés dans les alentours. Il faut noter que le terrain a probablement été nettoyé et que pratiquement aucun déchet de démolition n'a été laissé en place. Étant donné la relative jeunesse de l'établissement et son peu de spécificité culturelle nous avons décidé de ne pas recommander de mesures de protection ou de mitigations additionnelles. Finalement, nous n'entendons pas non plus requérir du ministère de la culture, des Communications et de la Condition féminine un code de pré-inventaire comme c'est parfois le cas pour ce genre de vestiges. En effet, la voie de contournement a totalement fait disparaître l'ensemble.

Bibliographie

CORPORATION ARCHÉO-08

2011 : « *Inventaire archéologique (automne 2008). Construction de la voie de contournement, Rivière-Rouge, route 117.* » Direction des Laurentides–Lanaudière. Direction générale de Montréal et de l'Ouest.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, DE LA FAUNE ET DES PARCS

2006 : « Portrait territorial des Laurentides », Direction générale des Laurentides-Lanaudières, Gouvernement du Québec.

<http://www.mrnf.gouv.qc.ca/territoire/planification/planification-portraits.jsp>

PARENT.M, J.-M.M Dubois, P.BAIL, A. LAROCQUE et G. LAROCQUE

1985 : « *Paléogéographie du Québec méridional entre 12 500 et 8 000 ans BP* », Recherches amérindiennes au Québec, vol.XV, N^{os} 1 et 2, pp.17-39.

PATRIMOINE EXPERT

1999: « *Inventaires archéologiques, Direction des Laurentides–Lanaudière.* » Direction générale de Montréal et de l'Ouest.

RICHARD PIERRE J -H.

1985 : « Couvert végétal et paléoenvironnements du Québec entre 12 000 et 8 000 ans BP » Recherches amérindiennes au Québec, vol.XV, N^{os} 1 et 2, pp.40-57.

ROCHELEAU CLAUDE

1984 « *Étude de potentiel et inventaire archéologiques de la ligne 120 KV L'annonciation/Mont-Laurier.* » Vice-Présidence Environnement, Hydro-Québec.

Organismes consultés

-Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF)
Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ). Gouvernement du Québec, Québec. (31 janvier 2012).

-*Cartographie des sites et des zones d'interventions archéologiques du Québec.* Gouvernement du Québec, Québec. (31 janvier 2012).

-*Répertoire du patrimoine culturel du Québec* (RPCQ). Gouvernement du Québec, Québec
[<http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca>, (31 janvier 2012)]

Annexe A : Catalogue des photographes

N° photo	Description
263	Secteur 6, stratigraphie, sondage type, chaînage 2+200, direction sud
264	Secteur 6, stratigraphie, sondage type, chaînage 2+000, direction sud
265	Secteur 6, Denis dans le ruisseau
266	Secteur 6, François dans le ruisseau
267	Secteur 6, stratigraphie dans l'emprise, chaînage 2+000, direction nord
268	Secteur 6, stratigraphie dans l'emprise, chaînage 2+000, direction nord
269	Secteur 6, sol rocailleux, chaînage 101+200, direction ouest
270	Secteur 6, exemple de bloc rocheux, chaînage 101+200, direction ouest
271	Secteur 6, exemple de forêt et sol, chaînage 101+200, direction ouest
272	Secteur 6, glacis du sud de l'emprise, chaînage 101+200, direction sud
273	Secteur 6, glacis du sud de l'emprise, chaînage 101+200, direction sud
274	Secteur 6, glacis du sud de l'emprise, chaînage 101+200, direction sud
275	Secteur 6, glacis du sud de l'emprise, chaînage 101+200, direction sud
276	Secteur 6, partie est du cap rocheux, chaînage 101+260, direction ouest
277	Secteur 6, zone marécageuse au sud du barrage de castor, chaînage 101+100, direction sud
279	Secteur 6, zone marécageuse au nord du barrage de castor, chaînage 101+100, direction nord
280	Secteur 6, zone marécageuse au nord du barrage de castor, chaînage 101+100, direction nord
281	Secteur 6, zone marécageuse au sud du barrage de castor, chaînage 101+100, direction sud
282	Secteur 6, zone sablonneuse, chaînage 100+900, direction sud
283	Secteur 6, zone sablonneuse, chaînage 100+900, direction sud
284	Secteur 6, stratigraphie de sol déblayé, chaînage 100+900, direction sud
285	Secteur 6, sondage de sol naturel (?), chaînage 100+900, direction sud
286	Sondage de sol naturel (?), chaînage 100+900, direction ouest
287	Secteur 6, étang au sud de la zone sablonneuse, chaînage 100+900, direction nord-ouest
288	Secteur 6, bordure sud de l'étang, chaînage 100+900, direction ouest
289	Secteur 6, bordure sud de l'étang, chaînage 100+900, direction sud-ouest
290	Secteur 6, chemin au chaînage 100+900, direction sud
291	Secteur 6, sondage dans le terrain/cour à bois, couche sciure importante, direction sud
292	Secteur 6, sondage dans le terrain/cour à bois, couche sciure importante, direction sud
293	Secteur 6, trou dans le sol 2 m par 2 m, dans la cour à bois, direction nord-ouest
294	Secteur 6, cour à bois, direction est
295	Secteur 6, cour à bois, direction est
296	Secteur 6, Denis au travail dans la cour à bois, direction ouest
297	Secteur 6, stratigraphie du sol déblayé, couche de sciure de bois, direction sud
298	Secteur 6, stratigraphie de sol naturel dans la cour à bois, direction ouest
299	Secteur 6, monticule, surface de la partie nord-est de la cour à bois, direction est
300	Secteur 6, Glenn dans son sondage, direction ouest ;)

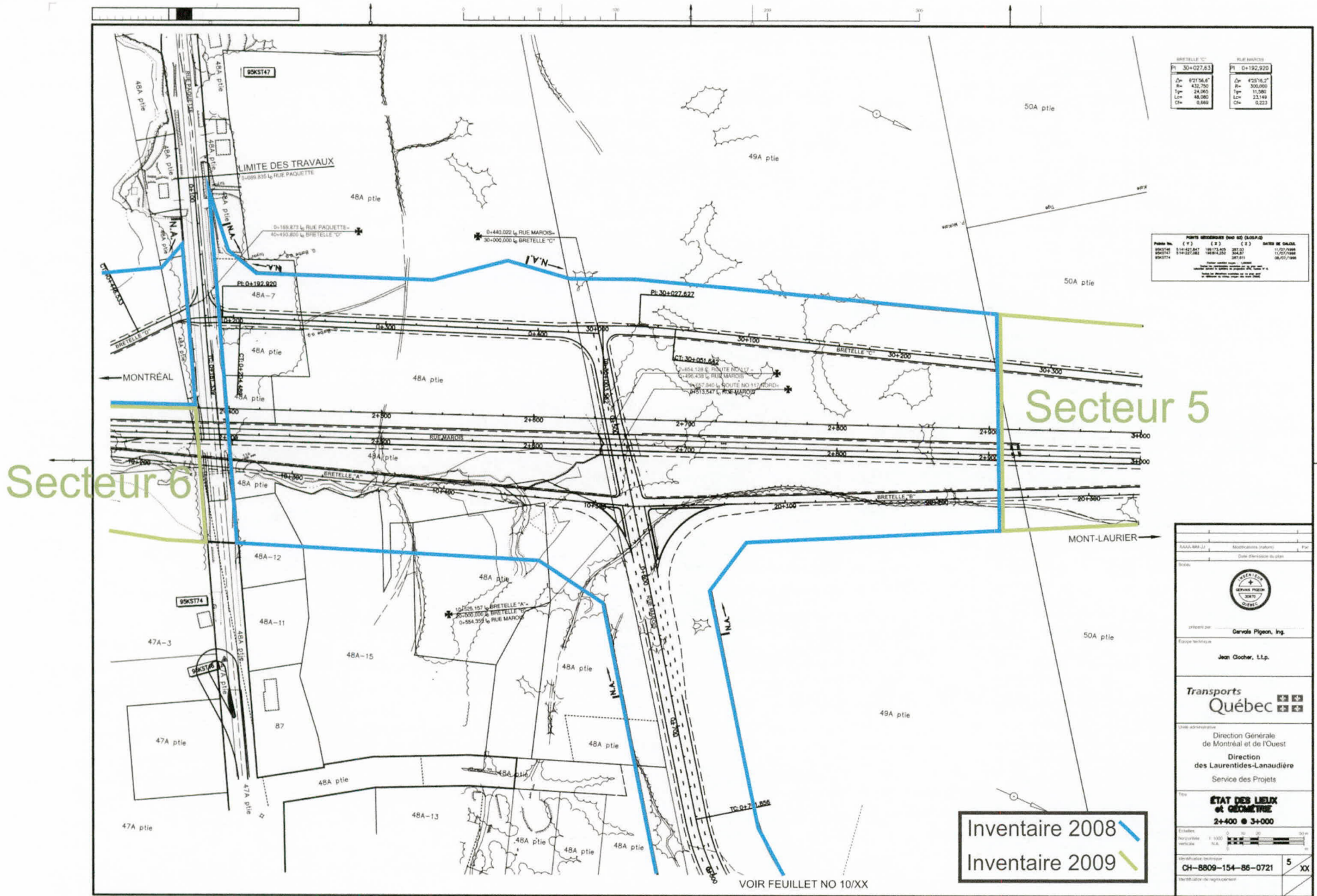
N° photo	Description
301	Secteur 6, fossé nord et traverse de bois de l'ancien chemin de fer, direction est
302	Secteur 6, zone humide dans la bande de terre entre la piste cyclable et la route 117, direction est
303	Secteur 6, route 117 et bande de terre, équipe, direction ouest
304	Secteur 6, bordure de terre partiellement en place, bordant la route 117 au nord
305	Secteur 6, maison expropriée au sud de la route 117, 100+600, direction sud
306	Secteur 5, exemple de terrain humide, chaînage 3+100, direction est
307	Secteur 3, centre ligne, zone humide, chaînage 4+400, direction est
308	Secteur 3, poteau de centre ligne, référence, chaînage 4+460, direction nord
309	Secteur 3, sondage type, chaînage 4+200, paroi sud, direction sud
310	Secteur 3, stratigraphie type, paroi ouest, chaînage 4+200, direction ouest
311	Secteur 3, clôture de division de lot, direction est
312	Secteur 3, clôture de division de lot, direction est
313	Secteur 3, clôture de division de lot, direction est
314	Secteur 3, clôture de division de lot, direction est
315	Secteur 3, sondage en zone humide, direction sud
316	Secteur 3, stratigraphie, paroi est, direction est
317	Secteur 3, zone humide, autour de chaînage 3+800, direction est
318	Secteur 3, stratigraphie, paroi est, chaînage 3+800+, direction est
319	Secteur 3, stratigraphie, paroi est, chaînage 3+800+, direction est
320	Secteur 3, stratigraphie, paroi est, chaînage 3+800+, direction est
321	Secteur 3, stratigraphie forestière, paroi sud, direction sud
322	Secteur 3, empierrement, direction ouest
323	Secteur 3, empierrement, direction est
324	Secteur 3, empierrement, direction sud
325	Secteur 3, empierrement, direction sud
326	Secteur 3, stratigraphie, paroi nord, direction nord
327	Secteur 3, stratigraphie, paroi ouest, direction ouest
328	Secteur 3, stratigraphie, paroi ouest, direction ouest
329	Secteur 3, stratigraphie, paroi ouest, direction ouest
330	Secteur 3, butte et zone humide, chaînage 4+880, direction est
331	Secteur 3, butte et zone humide, chaînage 4+880, direction est
332	Secteur 3, amoncellement de pierre, direction est
333	Secteur 3, zone humide de la partie sud de l'emprise, chaînage 4+700, direction sud
334	
335	
336	Secteur 3, zone de déboisement, partie ouest, chaînage 3+840, direction est
337	Secteur 3, zone de déboisement, partie ouest, chaînage 3+840, direction est
338	Secteur 3, état des sols, zone de déboisement, direction sud
339	Secteur 3, zone de déboisement, partie sondée en 2008, direction est
340	Secteur 2, zone de déboisement, chaînage 6+840, direction ouest
341	Secteur 2, zone de déboisement par la machinerie, 6+840, direction sud
342	Secteur 2, emprise nord de la route 117, entre les chaînages 6+840 et 7+100, direction est
343	Secteur 2, emprise nord de la route 117, entre 6+840 et 7+100, direction ouest
344	Secteur 2, remblai lors de la construction de la route 117, côté nord, entre les

N° photo	Description
	chaînages 6+840 et 7+100, direction ouest
345	Secteur 2, remblai lors de la construction de la route 117, côté nord, entre les chaînages 6+840 et 7+100, direction ouest
346	Secteur 2, remblai lors de la construction de la route 117, côté nord, entre les chaînages 6+840 et 7+100, direction ouest
347	Secteur 2, remblai lors de la construction de la route 117, côté nord, entre les chaînages 6+840 et 7+100, direction ouest
348	Secteur 2, carrière de granite, chaînage 6+940, direction sud
349	Secteur 2, carrière de granite, chaînage 6+940, direction sud
350	Secteur 2, carrière de granite, chaînage 6+940, direction sud
351	Envolée de bernaches
352	Secteur 2, carrière de granite, chaînage 6+940, direction nord-est
353	Secteur 2, bassine, chaînage 7+040, direction ouest
354	Secteur 2, carrosserie de voiture, chaînage 7+040, direction sud
355	Secteur 2, carrosserie de voiture, chaînage 7+040, direction nord
356	Secteur 2, carrosserie de voiture, chaînage 7+040, direction nord
357	Secteur 2, poêle, chaînage 7+040, direction est
358	Secteur 2, chaudron en tôle, chaînage 7+040, direction nord
359	Secteur 2, structure 1, structure de charpente de toit, chaînage 7+040, direction nord
360	Secteur 2, bloc de ciment ornamental, chaînage 7+040,
361	Secteur 3, lavabo, chaînage 4+900, direction ouest
362	Secteur 3, portière de voiture, chaînage 4+900, direction ouest
364	Secteur 3, structure 3, mur de pierre et de béton, fondation, chaînage 4+920, mur sud, direction ouest
365	Secteur 3, structure 3, mur est de la fondation, chaînage 4+920, direction ouest
366	Secteur 3, structure 3, massif bétonné, base de cheminée, chaînage 4+920, direction est
367	Secteur 3, structure 3, massif bétonné, base de cheminée, chaînage 4+920, direction est
368	Secteur 3, poêle, chaînage 4+920, direction est
369	Secteur 3, piquet, chaînage 4+920
370	Secteur 3, carcasse de voiture, chaînage 4+960, direction sud
371	Secteur 3, piquet, chaînage 4+940
372	Secteur 3, structure 4, glacière, chaînage 4+940, direction ouest
373	Secteur 3, structure 4, glacière, chaînage 4+940, direction ouest
374	Secteur 3, structure 4, glacière, chaînage 4+940, direction sud
375	Secteur 3, structure 3, massif bétonné, chaînage 4+960, direction nord
376	Secteur 3, structure 3, massif bétonné brisé avec l'intérieur en pierre, direction ouest
377	Secteur 3, structure 3, plan rapproché, massif bétonné avec l'intérieur en pierre, direction ouest
378	Secteur 3, structure 3, stratigraphie au centre de la fondation, chaînage 4+960, paroi ouest, direction ouest
379	Secteur 3, structure 3, surexposé, stratigraphie au centre de la fondation, chaînage 4+960, paroi ouest, direction ouest
380	Secteur 3, structure 3, surexposé, stratigraphie au centre de la fondation, chaînage

N° photo	Description
	4+960, paroi ouest, direction ouest
381	Secteur 3, structure 3, massif bétonné, base de cheminée, chaînage 4+960, direction est
382	Secteur 3, structure 3, plan rapproché du mur sud de la fondation, chaînage 4+960, direction sud
383	Secteur 3, structure 3, plan rapproché du mur sud de la fondation, chaînage 4+960, direction sud
384	Secteur 3, vestige d'un lit en métal, direction ouest
385	Secteur 3, structure 3, mur sud de la fondation, chaînage 4+960, direction ouest
386	Secteur 3, structure 3, mur ouest de la fondation, chaînage 4+960, direction nord
387	Secteur 3, structure 3, mur est de la fondation, chaînage 4+960, direction nord
388	Secteur 3, landeau d'enfant
389	Secteur 3, landeau d'enfant
390	Secteur 3, bloc de ciment ornemental sur le mur ouest de la fondation, direction nord
391	Secteur 3, structure 3, mur sud de la fondation, direction est
392	Secteur 3, structure 3, mur ouest de la fondation, direction sud
393	Secteur 3, structure 3, mur ouest de la fondation, direction sud
394	Secteur 3, structure 3, vue d'ensemble de la fondation, direction nord
395	Secteur 3, structure 3, vue d'ensemble de la fondation, partie ouest, direction nord
396	Secteur 3, carosse
397	Secteur 3, amoncellement de pierre au nord de l'emprise, chaînage 5+180, direction nord
398	Secteur 3, amoncellement de pierre au nord de l'emprise, chaînage 5+180, direction est
399	Secteur 3, amoncellement de pierre au nord de l'emprise, chaînage 5+180, direction ouest
400	Secteur 3, calvette traversant un chemin de VTT, direction ouest
401	Secteur 3, amas de pierre avec arbre, direction ouest
402	Secteur 3, amas de pierre avec arbre, direction ouest
403	Secteur 3, amas de pierre avec arbre, direction ouest
404	Secteur 3, zone humide, direction sud
405	Secteur 3, longue pente abrupte, chaînage 5+620, direction sud
406	Secteur 3, longue pente abrupte, chaînage 5+620, direction sud
407	Secteur 3, sondage, stratigraphie sablonneuse, direction nord
408	Secteur 3, sondage, stratigraphie sablonneuse, direction nord
409	Secteur 3, sondage, stratigraphie sablonneuse, direction nord
410	Secteur 3, sondage stratigraphie forestière, direction sud
411	Secteur 3, sondage stratigraphie forestière, direction sud
412	Secteur 3, sondage stratigraphie forestière, direction sud
413	Secteur 2, structure 1, plancher/mur (?), chaînage 7+040, direction ouest
414	Secteur 2, structure 1, plancher/mur (?), chaînage 7+040, direction ouest
415	Secteur 2, structure 1, toiture, chaînage 7+040, direction ouest
416	Secteur 2, structure 1, structure de toiture, chaînage 7+040, direction ouest
417	Secteur 2, structure 2, structure de toiture, chaînage 7+040, direction ouest
418	Secteur 2, structure 2, structure de toiture, chaînage 7+040, direction est
419	Secteur 2, bloc de granite rose, chaînage 7+040, direction ouest

N° photo	Description
420	Secteur 2, tige de retour à la terre, direction sud
421	Secteur 3, amas de roche, chaînage 5+580, direction ouest
422	Secteur 3, amas de roche, chaînage 5+565, direction ouest
423	Secteur 3, amas de roche, chaînage 5+565, direction ouest
424	Secteur 3, amas de roche, chaînage 5+565, direction ouest
425	Secteur 3, amas de roche, chaînage 5+565, direction ouest
426	Secteur 3, amas de roche, chaînage 5+565, direction ouest
427	Secteur 4, coin de rue, direction sud
428	Secteur 4, rue Marois, direction sud
429	Secteur 4, emprise nord du secteur autour de la rue Marois, partie ouest, direction ouest
430	Secteur 4, tuyau de ponceau, direction sud
431	Secteur 4, partie nord/ouest de l'emprise du secteur de la rue Marois, direction sud
432	Secteur 4, partie sud/ouest de l'emprise secteur de la rue Marois, direction nord
433	Secteur 4, partie sud/ouest de l'emprise secteur de la rue Marois, direction nord
434	Secteur 4, partie est de l'emprise, rue Marois, direction nord
435	Secteur 4, partie sud/ouest de l'emprise secteur de la rue Marois (milieu), direction nord
436	Secteur 4, partie sud/ouest de l'emprise secteur de la rue Marois (milieu), direction nord
437	Secteur 4, partie sud de l'emprise, rue Marois, direction nord
438	Secteur 4, boisé ouest, emprise de la rue Marois, direction ouest
439	Secteur 4, équipe, rue Marois, direction est

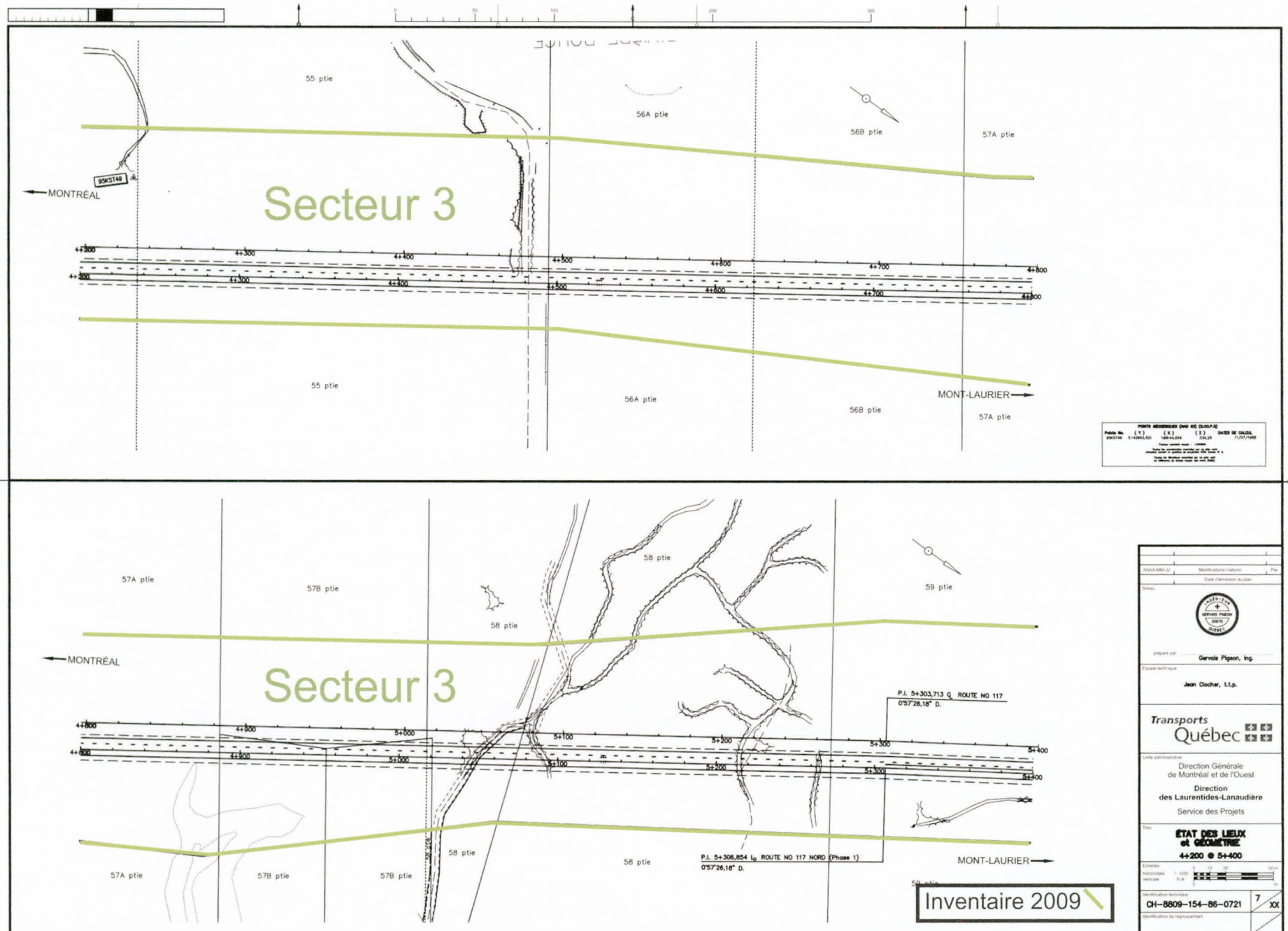
**Annexe B : Plans des secteurs inventoriés en 2008 et 2009 pour le
projet n°154-86-0721**

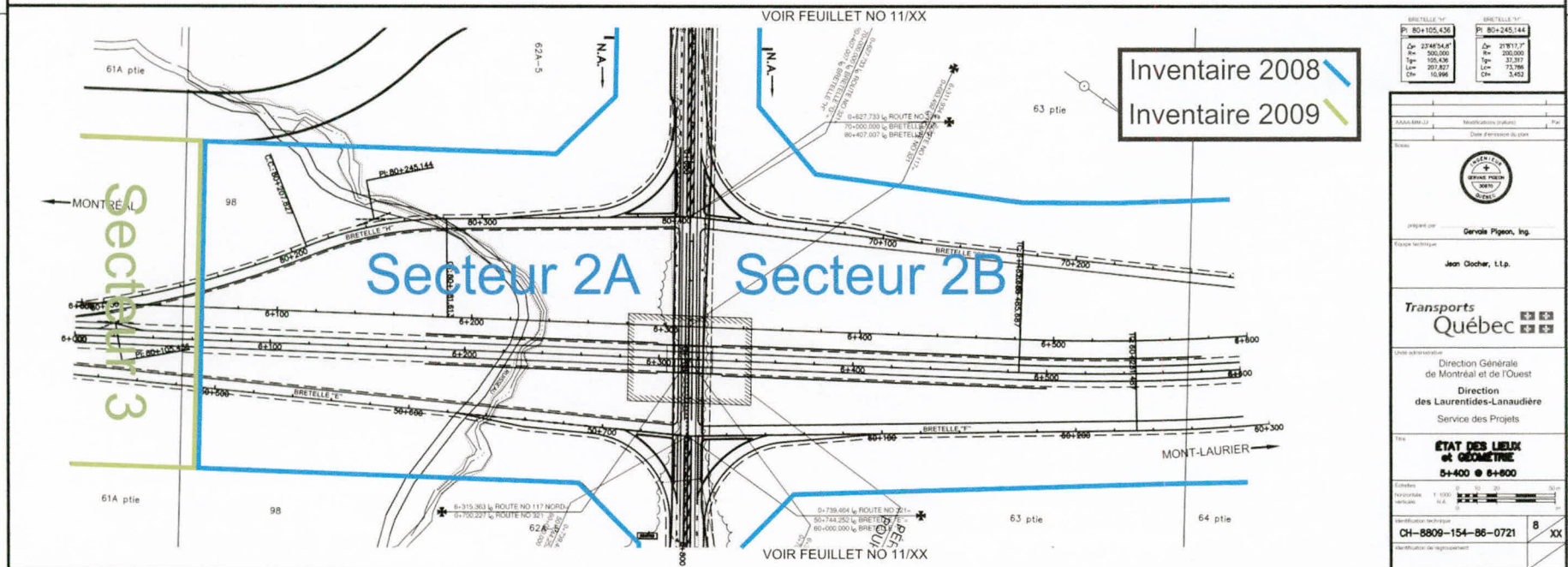


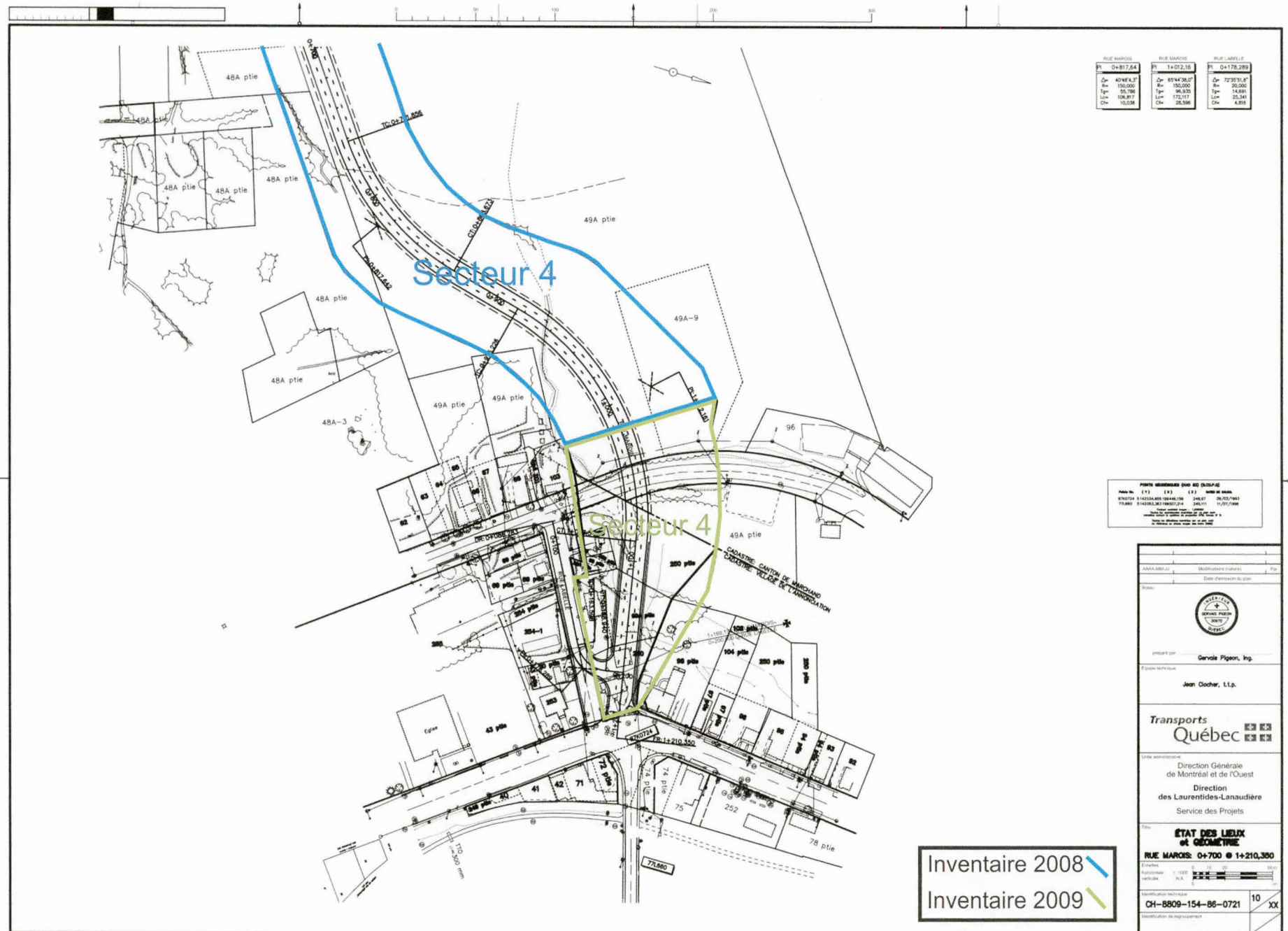
BRETELLE "C"	RUE MAROIS
PI 30+027.83	PI 0+192.920
L= 42516.6'	L= 42516.6'
R= 432.700	R= 300.000
T= 24.080	T= 11.080
L= 48.080	L= 23.149
C= 0.000	C= 0.000

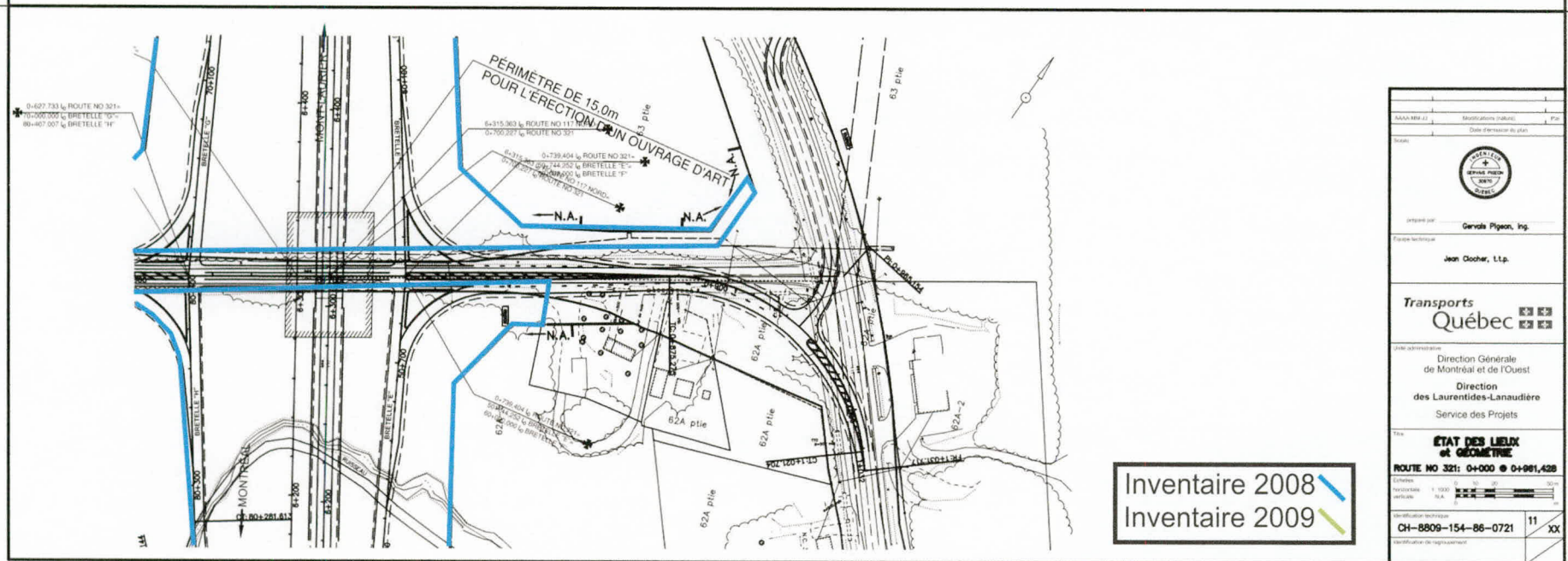
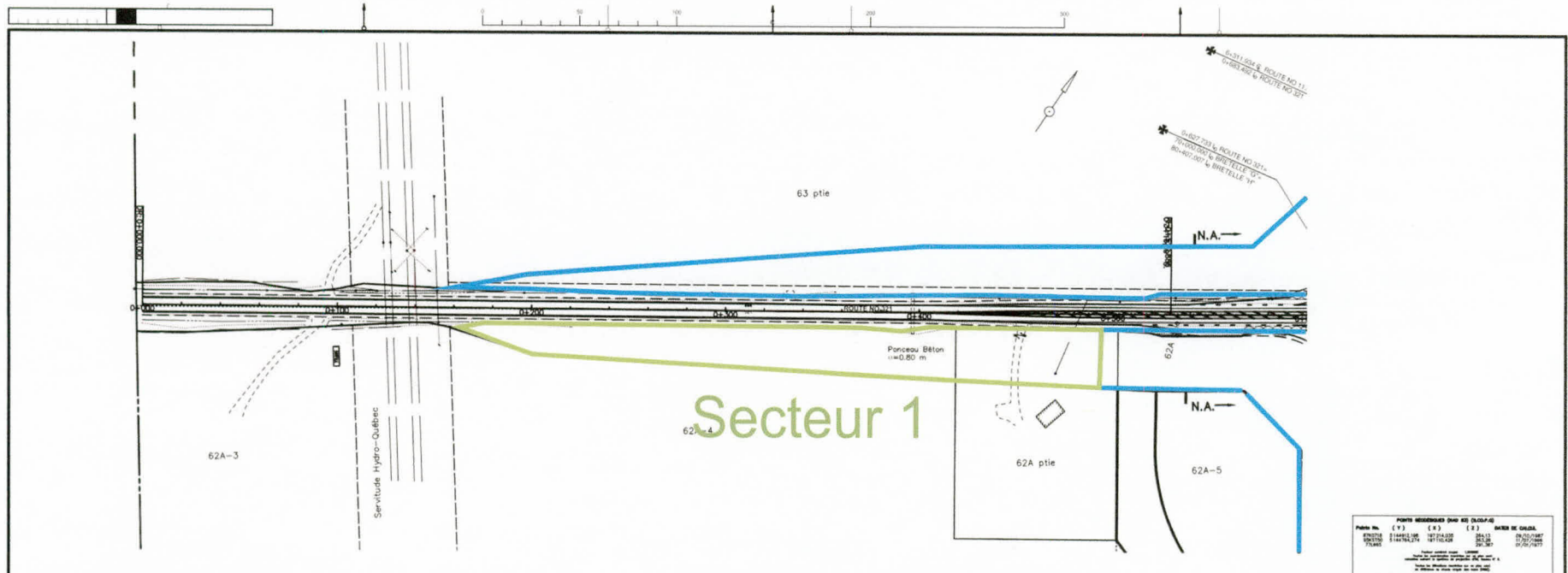
Pointe No.	(1)	(2)	(3)	Notes de calcul
500146	514-027.847	198-073.953	297.021	11/23/2008
500147	514-027.862	198-073.953	297.021	11/23/2008
500174	514-027.862	198-073.953	297.021	08/05/2008

Échelle: 1:1000		Modifications (autres):		Par:	
Date d'approbation du plan:					
Préparé par: Gervais Pigeon, Ing.					
Esquisse technique: Jean-Claude Pigeon, Ing.					
Transports Québec					
Unité administrative: Direction Générale de Montréal et de l'Ouest					
Direction des Laurentides-Lanaudière					
Service des Projets					
ÉTAT DES LIEUX et GÉOMÉTRIE 2+400 @ 3+000					
CH-8809-154-86-0721 5 XX					











INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

Préparation de l'avant-projet, des plans et devis et autres études pour la bonification de la route 117- Lot 1. Municipalité de Labelle et Rivière-Rouge, MRC Antoine-Labelle et Les Laurentides



INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

Préparation de l'avant-projet, des plans et devis et autres études pour la bonification de la route 117- Lot 1. Municipalité de Labelle et Rivière-Rouge, MRC Antoine-Labelle et Les Laurentides

Dossier, ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec: 3113-20-FA03

Permis de recherche archéologique au Québec : 22-AECO-01

Titulaire des permis de recherche archéologique : Érik Phaneuf

Rapport préparé par :

AECOM

235, boul. La Salle

Baie-Comeau (Québec) Canada G4Z 1S7

Cell : 418-378-8477

erik.phaneuf@aecom.com

www.aecom.com

Ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec (MTMD)

Direction des grands projets de l'ouest du Québec (DGPOQ)

Direction générale des grands projets routiers de Montréal et de l'Ouest (DGGPRMO)

Photo page couverture : Projet 3113-20-FA03; Jason creusant le puits 39 dans la zone 4.1 vers le sud (22-AECO-01-EP-31)

Janvier 2023

RÉSUMÉ

Ce rapport présente les résultats de l'inventaire archéologique réalisé pour le ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec, Direction des grands projets de l'ouest du Québec (DGPOQ), Direction générale des grands projets routiers de Montréal et de l'Ouest (DGGPRMO), dans le cadre de la préparation de l'avant-projet, des plans et devis et autres études pour la bonification de la route 117- Lot 1. Municipalité de Labelle et Rivière-Rouge, MRC Antoine-Labelle et Les Laurentides.

Tableau 1 : Sommaire des interventions archéologiques du lot 1

Projet	Zone	Localisation	Superficie (m ²)	Sondages réalisés	Résultats
3113-20-FA03	4-1	À l'ouest du chemin de la Minerve	2 600	15	Négatif
3113-20-FA03	4-2	Au sud de la route 117	1 600	14	Négatif
3113-20-FA03	4-3	Au nord du chemin Nantel	3 000	16	Négatif

Au total, 45 puits de sondage ont été excavés à l'intérieur de trois secteurs au sein de la zone 4 totalisant une superficie d'étude de 7 200 m² située principalement au croisement de la route 117 et du chemin de la Minerve et du chemin Nantel, soit situé à l'endroit projeté du futur rond-point au chaînage 146+400. Aucune trace archéologique d'importance n'a été mise au jour à l'intérieur de l'emprise des travaux projetés par le ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec. De ce fait, pour le lot 1 du projet de bonification de la route 117 (Dossier MTQ : 3113-20-FA03), les travaux peuvent avoir lieu sans préjudice à la ressource archéologique.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	III
TABLE DES MATIÈRES.....	IV
ÉQUIPE DE RÉALISATION.....	VII
SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	VIII
INTRODUCTION.....	1
1.0 MANDAT.....	2
1.1 Localisation générale.....	2
2.0 MÉTHODES ET TECHNIQUES D'INVENTAIRE.....	4
2.1 Le repérage des sites.....	4
2.2 Méthodologie en laboratoire.....	5
2.3 Évaluation des sites archéologiques.....	5
3.0 CADRE ENVIRONNEMENTALE.....	6
3.1 Paysage naturel ancien.....	6
3.2 Contexte paléogéographique.....	6
3.3 Géomorphologie et hydrologie.....	6
3.4 Végétation.....	7
3.5 Faune.....	8
4.0 CADRE DE L'OCCUPATION HUMAINE.....	9
4.1 Occupation historique régionale.....	9
5.0 RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE.....	14
5.1 État des connaissances archéologiques.....	14
5.2 L'inventaire archéologique.....	16
Zone 4-1.....	18
Zone 4-2.....	20
Zone 4-3.....	24
CONCLUSION ET RECOMMANDATION.....	29
OUVRAGES CITÉS.....	30

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE A : Description sommaire de la stratigraphie de puits de sondage des puits

ANNEXE B : Catalogue des photographies de terrain

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Sommaire des interventions archéologiques du lot 1..... iii

LISTE DES CARTES

Carte 1 : Situation du projet – Inventaire archéologique	3
Carte 2 : État des connaissances archéologiques.....	15
Carte 3 : Inventaire archéologique du lot 1 – Situation des puits de sondage	17

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Extrait de la carte du bassin de la Lièvre, de la Rouge, de la Nord, de l'Assomption et d'une partie de la Gatineau et de la Mattawin montrant le lot 1 au sein de terres divisées.....	11
Figure 2 : Extrait de la carte d'arpentage de la rivière Rouge datant de 1864 avec un portage situé au sud du lot 1 (2,3 km) (en cartouche).....	12
Figure 3 : Le même portage en direction du lac Saindon illustré sur une carte produite en 1900 par le ministère des terres et forêts	13

LISTE DES PHOTOS

Photo 1 : Projet 3113-20-FA03, zone 4-1 à partir de sa limite est vers l'ouest qui rappelle une pinède (22-AECO-01-EP-27).....	18
Photo 2 : Projet 3113-20-FA03, zone 4-1 - Stratigraphie atypique du secteur 4-1 provenant de la paroi est du puits 40 (22-AECO-01-EP-32).....	19
Photo 3 : Projet 3113-20-FA03, zone 4-2 - Limite nord-ouest de la zone longeant le chemin Nantel (22-AECO-01-EP-10)	20
Photo 4 : Projet 3113-20-FA03, zone 4-2 à partir de sa limite sud vers le nord avec une prise d'air/puits (22-AECO-01-EP-01)	21
Photo 5 : Projet 3113-20-FA03, zone 4-2 - Stratigraphie de la paroi est du puits 5 (22-AECO-01-EP-03)	22
Photo 6 : Projet 3113-20-FA03, zone 4-2 - Jason excavant le puits 9 (22-AECO-01-EP-06)	23
Photo 7 : Projet 3113-20-FA03, zone 4-2 - Stratigraphie de la paroi est du puits 12-Vue rapprochée (22-AECO-01-EP-07)	23
Photo 8 : Projet 3113-20-FA03, zone 4-2 - Limite nord de la zone montrant l'élévation du terrain à côté du chemin Nantel (22-AECO-01-EP-08).....	24
Photo 9 : Projet 3113-20-FA03, zone 4-3 - Limite ouest de la zone avec Jason au puits 15 (22-AECO-01-EP-11)	25
Photo 10 : Projet 3113-20-FA03, zone 4-3 - Vue éloignée du plancher de ciment situé à la limite nord dans le dernier tiers ouest de la zone (22-AECO-01-EP-13)	25
Photo 11 : Projet 3113-20-FA03, zone 4-3 - Vue rapprochée du plancher de ciment à la limite nord avec les vestiges d'une dépendance en bois avec toit de métal (22-AECO-01-EP-17)	26
Photo 12 : Projet 3113-20-FA03, zone 4-3 - Détail du plancher de ciment sous le gazon (22-AECO-01-EP-18)	26

Photo 13 : Projet 3113-20-FA03, zone 4-3 - Vue d'ensemble du puits 19 situé à proximité d'une aire asphaltée (22-AECO-01-EP-21).....	27
Photo 14 : Projet 3113-20-FA03, zone 4-3 - Structure quadrangulaire en bois de 5 X 9 pieds – possible aménagement paysagé (22-AECO-01-EP-24).....	27
Photo 15 : Projet 3113-20-FA03, zone 4-3 - Stratigraphie de la paroi est du puits 19 (22-AECO-01- EP-20)	28

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec (MTMD)
Direction des grands projets de l'ouest du Québec (DGPOQ)
Direction générale des grands projets routiers de Montréal et de l'Ouest (DGGPRMO)

MTMD

Octavian Georgescu, ing. Gérant de projet

Khalil Hebib, M.Sc. Chargé d'activité planification et gouvernance

Frank Rochefort Archéologue

AECOM

Julie D'Amours Directrice de projet – Études environnementales, Canada-Est

Erik Phaneuf Archéologue, chargé de projet, rédaction et analyse

Jason Rappel Technicien archéologue senior

Josée Dubois Spécialiste géomatique env., Cartographie

Josée Moreau Édition du rapport

CIMA+

Marc Lafortune Chargé de projet

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

DGPOQ	Direction des grands projets de l'ouest du Québec
DGGPRMO	Direction générale des grands projets routiers de Montréal et de l'Ouest
GPS	Global Positioning System
ISAQ	Inventaire des sites archéologiques du Québec
L.R.Q	Loi sur la refonte des lois et des règlements
MCC	Ministère de la Culture et des Communications du Québec
MTMD	Ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec
MTQ	Ministère des Transports du Québec
MRC	Municipalité Régionale de Comté

INTRODUCTION

Ce rapport présente les résultats de l'inventaire terrain réalisé par AECOM le 23 mai 2022. L'équipe était composée d'un archéologue chargé de projet et d'un archéologue assistant. L'inventaire avait pour but d'expertiser les zones à potentiel archéologique ciblées dans l'étude de potentiel déposée en juin 2021 par le consortium CIMA|AECOM dans le cadre du mandat de préparation de l'avant-projet, des plans et devis et autres études pour la bonification de la route 117 entre les municipalités de Labelle et de Rivière-Rouge. Il est à noter que le présent rapport concerne uniquement le lot 1 du projet qui se divise en trois lots. D'une longueur de 1,5 km, ce lot débute au nord de la fin de la voie de contournement de Labelle près du chemin de la Minerve, là où s'arrête la séparation médiane et se termine à environ 300 m au nord du chemin de la Minerve. L'étude de potentiel ciblait trois secteurs situés principalement au croisement de la route 117 et des chemins de la Minerve et du boulevard Curé-Labelle, soit situé à l'endroit projeté du futur rond-point au chaînage 146+400.

Les trois secteurs compris dans la zone 4 de l'étude de potentiel totalisaient une superficie d'un peu plus de 7 200 m². Ces secteurs apparaissaient majoritairement boisés et semblaient présenter peu de perturbations anthropiques. L'objectif de l'inventaire était de vérifier la présence ou l'absence de ressources archéologiques à l'intérieur de la zone ciblée à l'étude de potentiel. En cas de découverte archéologique, le mandat consistait à localiser, à délimiter, à évaluer et à identifier d'éventuels sites archéologiques dont l'intégrité aurait pu être menacée par la réalisation des travaux de construction.

Ce rapport décrit le mandat confié au consultant ainsi que les méthodes et techniques utilisées pour atteindre les objectifs du contrat. Les sections suivantes présentent les travaux de recherche effectués lors de l'inspection et le résultat de ces travaux. L'ensemble est accompagné de tableaux, de figures et de photographies qui localisent et résument l'intervention archéologique réalisée.

Dans l'ensemble, 45 puits de sondages ont été excavés au sein du lot 1, tous se sont avérés négatifs pour la présence de ressources archéologiques significatives.

1.0 MANDAT

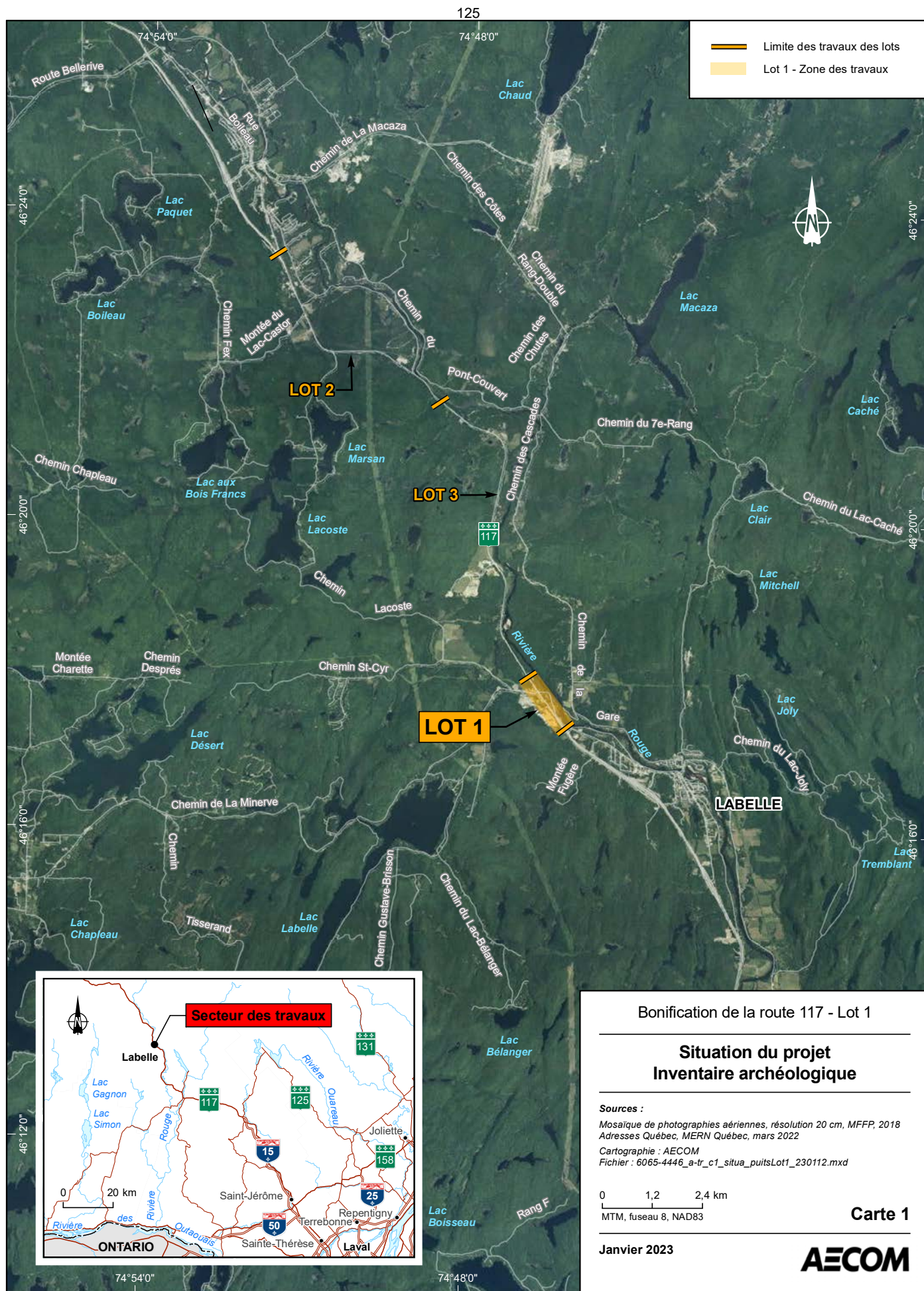
Le mandat confié à CIMA|AECOM était défini comme suit dans les spécifications du devis :

- Effectuer un inventaire archéologique portant sur les sites préhistoriques et historiques amérindiens et de contact impliquant une inspection visuelle systématique et l'excavation de sondages à l'intérieur des limites de l'emprise déterminée par le Ministère;
- Localiser, délimiter de façon relative et évaluer de manière qualitative et quantitative les sites archéologiques éventuellement découverts dans le cadre de l'inventaire archéologique;
- Dans l'éventualité où des sites archéologiques seraient découverts à l'intérieur des limites de l'emprise du projet, formuler des recommandations, le cas échéant, en vue de protéger ou de sauvegarder les sites archéologiques identifiés;
- Produire un rapport de recherche archéologique.

1.1 Localisation générale

Le lot à l'étude est localisé au sein du territoire de la MRC Antoine-Labelle et Les Laurentides, une région qui s'élève rapidement au-dessus des basses-terres en bordure du fleuve Saint-Laurent. Cette région est délimitée au nord par le bas plateau d'Abitibi et les basses Laurentides et englobe le territoire situé entre les basses-terres du Saint-Laurent et la limite sud du parc de La Vérendrye. Imprimée dans son paysage, la géologie de la région témoigne de la dernière glaciation. La topographie régionale est dominée par des collines à sommets tabulaires et de hautes collines en massifs qui sont découpées par de nombreuses vallées. Les plus hautes atteignent une altitude d'environ 400 m (Ethnoscop, 2005).

Le lot 1 est situé entre les municipalités de Labelle et de Rivière-Rouge. Ce lot débute au DR-145+238,5 à sa limite sud jusqu'à l'emprise projetée située au chaînage 146+800. Dans l'ensemble, cette section de route d'un peu plus de 1,5 km est fortement perturbée par les actions anthropiques associées au développement commercial et domiciliaire et par la création de la route 11, ancienne route 117. Les perturbations anthropiques de cette zone sont réalisées à partir du milieu XIX^e siècle.



2.0 MÉTHODES ET TECHNIQUES D'INVENTAIRE

Les méthodes et techniques utilisées lors de cet inventaire sont conformes aux directives méthodologiques prescrites dans les spécifications du devis. Ces techniques ont pu varier selon les particularités de la topographie du sol et de la végétation.

2.1 Le repérage des sites

Généralement, lorsque le sol n'a pas subi d'érosion naturelle ou de perturbations anthropiques, il est nécessaire d'effectuer des sondages pour vérifier la présence ou l'absence de vestiges archéologiques enfouis. Les puits de sondage archéologique doivent avoir une dimension minimale de 30 cm x 30 cm (surface de 900 cm²) et s'effectuent à l'aide d'une pelle à bout carré afin de procéder à la déstructuration du couvert végétal de surface.

Par la suite, le contenu excavé dans chaque sondage est vérifié minutieusement à la truelle et le couvert végétal et organique superficiel est déstructuré lorsqu'il est susceptible de renfermer des biens archéologiques. Ensuite, les sédiments minéraux ou organiques enfouis sont fouillés à la truelle afin d'observer la stratigraphie du sol et d'identifier toute trace culturelle ancienne.

En cours d'excavation, un tamis à grille métallique de maillage d'un quart de pouce est parfois utilisé, ce qui permet d'affiner l'observation et de minimiser la perte d'informations archéologiques. Le sondage est complété lorsqu'un sol considéré comme stérile est atteint ou encore lorsque la roche-mère est atteinte. Les sondages sont disposés de façon régulière selon une densité propre à permettre la mise au jour des sites qui peuvent s'y trouver. Pour l'actuel projet, la densité moyenne a été d'un sondage aux 10 mètres, le long de transects eux-mêmes espacés les uns des autres d'environ 10 mètres.

Par ailleurs, certains secteurs inventoriés peuvent correspondre à des emplacements dont le sol a subi une érosion marquée, des perturbations anthropiques importantes ou à l'intérieur desquels le contexte pédologique n'a permis que le développement d'un sol très mince. Ces endroits font l'objet d'inspections visuelles systématiques afin de détecter tout objet ou structure reposant en position superficielle.

Tous les sondages ont été localisés au GPS de type Garmin 62 sc avec une imprécision en moyenne de 3 m et localisés sur les plans (Carte 2).

Des sondages tests doivent être réalisés d'une profondeur minimale de 80 cm pour chacune des zones. Les informations pertinentes doivent être consignées sur une fiche avec un croquis stratigraphique ainsi que ses coordonnées géographiques en spécifiant l'imprécision de l'appareil.

Les secteurs dont les sols sont perturbés par des activités anthropiques ou des bouleversements divers, les secteurs en fortes pentes, les milieux humides et les affleurements rocheux impropres à l'excavation de puits de sondages doivent faire l'objet d'une inspection visuelle si l'environnement le permet.

2.2 Méthodologie en laboratoire

Le cas échéant, les biens archéologiques recueillis sont lavés, nettoyés et emballés dans des sachets de papier. S'ensuit une classification et identification préliminaire de la matière première ainsi que celle de la typologie morphologique des outils et le comptage des outils et éclats de la période préhistorique et des artefacts de la période historique. Dans le cas présent, aucun artefact n'a été conservé.

2.3 Évaluation des sites archéologiques

Lorsqu'un site archéologique est mis au jour par sondage ou par examen de surface, la procédure d'évaluation suivante est entreprise afin de mieux comprendre la valeur des données qu'il peut contenir. La procédure standard consiste à :

- Délimiter l'étendue du site en effectuant de nouveaux sondages plus rapprochés, soit aux 3 mètres, tout en élargissant la dimension des puits de sondage pour une dimension de 50 cm X 50 cm et en effectuant une fouille manuelle avec en plus l'utilisation d'un tamis à grille métallique de maillage d'un quart de pouce.
- Procéder aux relevés stratigraphiques à l'intérieur des sondages les plus représentatifs afin d'établir la localisation verticale des artefacts dans les couches de sol;
- Prélever les artefacts et, si nécessaire, des échantillons de sols et de tous les autres matériaux permettant de caractériser le cadre culturel et chronologique régional du site archéologique;
- Recueillir des informations sur les particularités géographiques et géomorphologiques permettant une meilleure compréhension du schéma d'établissement;
- Documenter le type d'occupation;
- Émettre des recommandations sur les mesures de protection, de sauvetage, de fouilles et de mise en valeur.

3.0 CADRE ENVIRONNEMENTALE

3.1 Paysage naturel ancien

La description très sommaire qui suit dresse un portrait pour l'ensemble du territoire de la MRC Antoine-Labelle et Les Laurentides afin de replacer l'aire à l'étude dans son contexte environnemental. Le lot à l'étude est localisé dans la région Laurentienne qui s'élève rapidement au-dessus des basses-terres en bordure du fleuve Saint-Laurent. La région est délimitée au nord par le bas plateau d'Abitibi et les basses Laurentides et englobe le territoire situé entre les basses-terres du Saint-Laurent et la limite sud du parc de La Vérendrye. Imprimée dans son paysage, la géologie de la région témoigne de la dernière glaciation.

La topographie régionale est dominée par des collines à sommets tabulaires et de hautes collines en massifs qui sont découpées par de nombreuses vallées. Les plus hautes atteignent une altitude d'environ 400 m (Ethnoscop, 2005).

3.2 Contexte paléogéographique

À proximité de l'aire d'étude, le lac Nominingue est placé directement sur une voie de déplacement importante et semble avoir joué le rôle de plaque tournante reliant les grandes rivières, soit les axes de communications importantes pour la région au cours de la période préhistorique. Cette étendue d'eau au sein de chemins préférentiels navigables aurait servi de point de repère dans un paysage changeant. La rivière Rouge reliait le lac Nominingue au lac Kempt vers le nord. Ce dernier étant lui-même en contact avec le lac Saint-Jean à l'est et avec le réservoir Gouin et le lac Mistassini au nord. Vers le sud, de nombreux cours navigables menaient vers le Fleuve (Ethnoscop, 2005).

3.3 Géomorphologie et hydrologie

Vers 10 000 ans, vers la fin de la dernière glaciation dite du Wisconsinien, la calotte glaciaire nommée inlandsis laurentien couvre l'ensemble de la région. Son retrait progressif marque le début du réchauffement climatique actuel. À cette période, la vallée du Saint-Laurent et le territoire des Hautes-Laurentides sont alors submergés par des eaux marines provenant de la fonte de l'inlandsis. L'immersion des vallées de la

rivière Rouge, de la rivière la Lièvre, de la rivière de La Petite Nation et de la rivière Gatineau se serait réalisée progressivement une fois le retrait du front glaciaire (Vincent et Hardy, 1977). La faible altitude de ces vallées aurait permis aux eaux de la mer de Champlain et possiblement celles du lac proglaciaire Ojibway, de s'étendre jusqu'à l'aire d'étude en y laissant des dépôts glaciomarins. Ce serait vers entre 10 500 et 9 500 ans AA, que se mettent en place les formes géologiques que l'on observe sur l'ensemble du territoire actuel formant le paysage régional actuel. Toutefois, vers 9 000 ans, le front du glacier passe à proximité de Saint-Félicien et la cuvette du réservoir Gouin est inondée par les débuts du lac proglaciaire Ojibway. De ce fait, si l'aire d'étude était déglacée à l'époque, il est certain qu'entre 9 000 et 8 000 ans AA, la région devait être en grande partie inondée et alimentée par les trois vallées des rivières Rouge, Jourdain et Sagouay mettant en place la cuvette du lac Nominique. Ce sont les collines et par la suite les eskers et les kames que l'on retrouve partout dans ces vallées qui ont été les premiers à émerger de l'eau (Ethnoscop, 2005).

Les limites changeantes de ce lac proglaciaire ainsi que la temporalité de son retrait ont été façonnées par la présence possible de barrages morainiques éphémères qui ont pu céder plus tard, le rehaussement vers le nord de la surface en réponse à la perte du poids du glacier est difficilement définissable. Il est établi qu'il y a 5 000 ans, le régime hydrologique régional ressemblait au régime actuel et que le niveau du lac Nominique ainsi que celui de la rivière Rouge étaient à peu près semblables à celui d'aujourd'hui, dans la mesure où il ne semble pas avoir connu de barrages anthropiques importants (Vincent et Hardy, 1977; Ethnoscop, 2005).

3.4 Végétation

L'aire à l'étude a été rapidement colonisée par la végétation après la fin de la glaciation en débutant avec les îles émergentes des lacs proglaciaires. Le retrait des eaux de la mer de Champlain et Ojibway a laissé place aux espèces vivant en marge de plans d'eau entourés d'une forêt de conifères il y a 9 000 ans pour la région du lac Témiscamingue. Vers 7 900 ans AA, cette même région est peuplée de forêts s'apparentant au domaine de la sapinière actuelle. Les fluctuations de température suivantes ont affecté les limites forestières, soit un réchauffement vers 6 000 ans AA, un refroidissement autour de 3 000 ans AA, un autre réchauffement vers 2 000 ans pour ensuite subir un refroidissement important entre 1 300 et 1 850 ans de notre ère. Ces variations climatiques auraient joué un rôle sur la distribution des espèces et par le fait même l'occupation humaine (Treyvaud, 2012; Dumont, 1984).

Aujourd'hui, l'aire à l'étude se situe aux limites d'une sapinière à bouleau blanc et jaune qui comprend du sapin baumier, de l'épinette blanche, du bouleau blanc, du peuplier faux-tremble, du pin gris, du frêne, du thuya du Canada et des saules ainsi que des végétaux de forme arbustive comme des aulnes et des noisetiers (Dumont, 1984). Cette forêt actuelle, dans sa forme générale, serait en place depuis environ 6 000 ans (Treyvaud, 2012; Dumont, 1984).

3.5 Faune

Les différents milieux que l'on observe dans la région du Grand et Petit lacs Nominique accueillent une faune relativement diversifiée qui compte des populations de rat musqué, de castor, de raton laveur, de renard roux, de vison, de belette, d'écureuil roux, de mouffette, de pékan, de loutre et de martre sont susceptibles de s'y retrouver ainsi que l'ours noir, l'orignal et le cerf de Virginie et possiblement le caribou des bois. La pêche, avec les treize espèces de poissons existantes, plus de vingt-quatre espèces d'oiseaux et vingt espèces de mammifères constituent autant de ressources potentielles à l'exploitation humaine. Ces espèces font l'objet de fluctuations, tant saisonnières qu'annuelles et leur abondance a varié à travers le temps ainsi que les espèces disponibles tel que le caribou, aujourd'hui disparu de la région d'étude (Treyvaud, 2012).

4.0 CADRE DE L'OCCUPATION HUMAINE

À l'échelle régionale, la présence humaine se confirme au cours de la période Archaïque, plus précisément à l'Archaïque laurentien, soit entre environ 6 000 et 4 000 ans AA. À cette période, la région située entre l'Outaouais et le Saint-Maurice est visitée par des groupes de chasseurs-cueilleurs comme en témoigne la présence de sites archéologiques situés à l'intérieur des terres au nord du Saint-Laurent et le long des axes riverains vers l'intérieur des Laurentides (Ethnoscop, 2005).

Les indices d'occupations les plus anciennes pour la région proviennent de sites archéologiques situés sur la rivière Rouge et la rivière la Lièvre. Les artefacts témoignent d'une occupation humaine débutant entre 7 000 et 4 000 ans AA qui se poursuit jusqu'à la période historique.

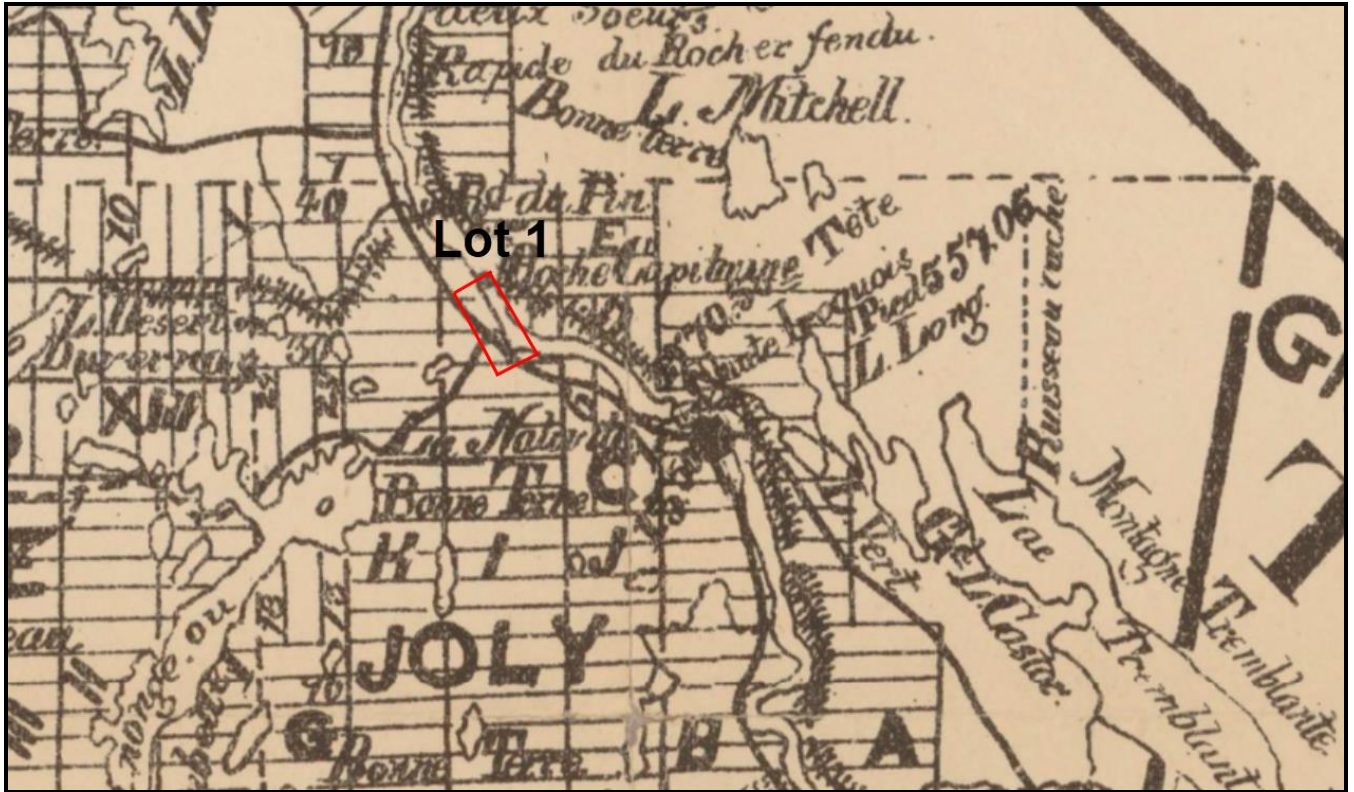
Les connaissances archéologiques témoignent de l'importance de la vallée de l'Outaouais tout au cours de la période Sylvicole inférieur avec quelques indices sporadiques et au Sylvicole moyen, tant à l'intérieur des terres que sur les rives des grands cours d'eau ainsi qu'au Sylvicole supérieur, même si cette période est moins bien documentée archéologiquement. La rivière Rouge fait partie du réseau d'échange des Algonquiens à la limite de leur territoire. C'est à partir de la période du Sylvicole supérieur que les descendants directs des Algonquins Wescarinis, rencontrés au début de la période historique, empruntent la rivière Rouge afin d'étendre leur réseau d'échange jusqu'aux limites méridionales de leurs territoires. Les données archéologiques témoignent de cette mobilité d'objets (Ethnoscop, 2005; Treyvaud, 2012).

4.1 Occupation historique régionale

La dénomination des groupes algonquins du territoire à la période de contact est difficile puisque dans les cartes et la littérature anciennes, les désignations que l'on retrouve se réfèrent à des entités changeantes et mobiles. Par la suite, les épidémies et les incursions guerrières iroquoises au cours du XVII^e siècle changèrent les habitudes. Au début du XVII^e siècle, le territoire situé entre les rivières la Lièvre et Rouge était exploité par les Wescarinis, également appelés Khionontateronon. À partir du milieu du XVII^e siècle jusqu'au début du XVIII^e siècle, la guerre intestine entre les Algonquins et les Iroquois résultera en un abandon de ce territoire (Treyvaud, 2012).

La tradition orale raconte même que le Petit lac Nominique aurait été le lieu d'un massacre des Wescarinis par les Iroquois au début des années 1650. Malgré cela, les Algonquins continueront d'exploiter le territoire et assisteront à la colonisation graduelle des Laurentides par les eurocanadiens, spécialement à partir du milieu du XIX^e siècle, résultant ainsi en des changements majeurs dans les modes de vie traditionnels et à la dislocation de la cohésion culturelle qui existait au moment du contact (Treyvaud, 2012). Enfin, l'utilisation du territoire de Nominique par les Algonquins « Oueskanini » et les « Anishinabeg » depuis son occupation préhistorique jusqu'à la période de contact et de la traite des fourrures semble sporadique et l'archéologie pratiquée principalement autour de quelques rares lacs ne présente pas un portrait très complet. Certaines sources ethnographiques et historiques témoignent de la présence de groupes algonquins et de métis et des premiers établissements coloniaux autour du Grand et Petit lac Nominique (Treyvaud, 2012).

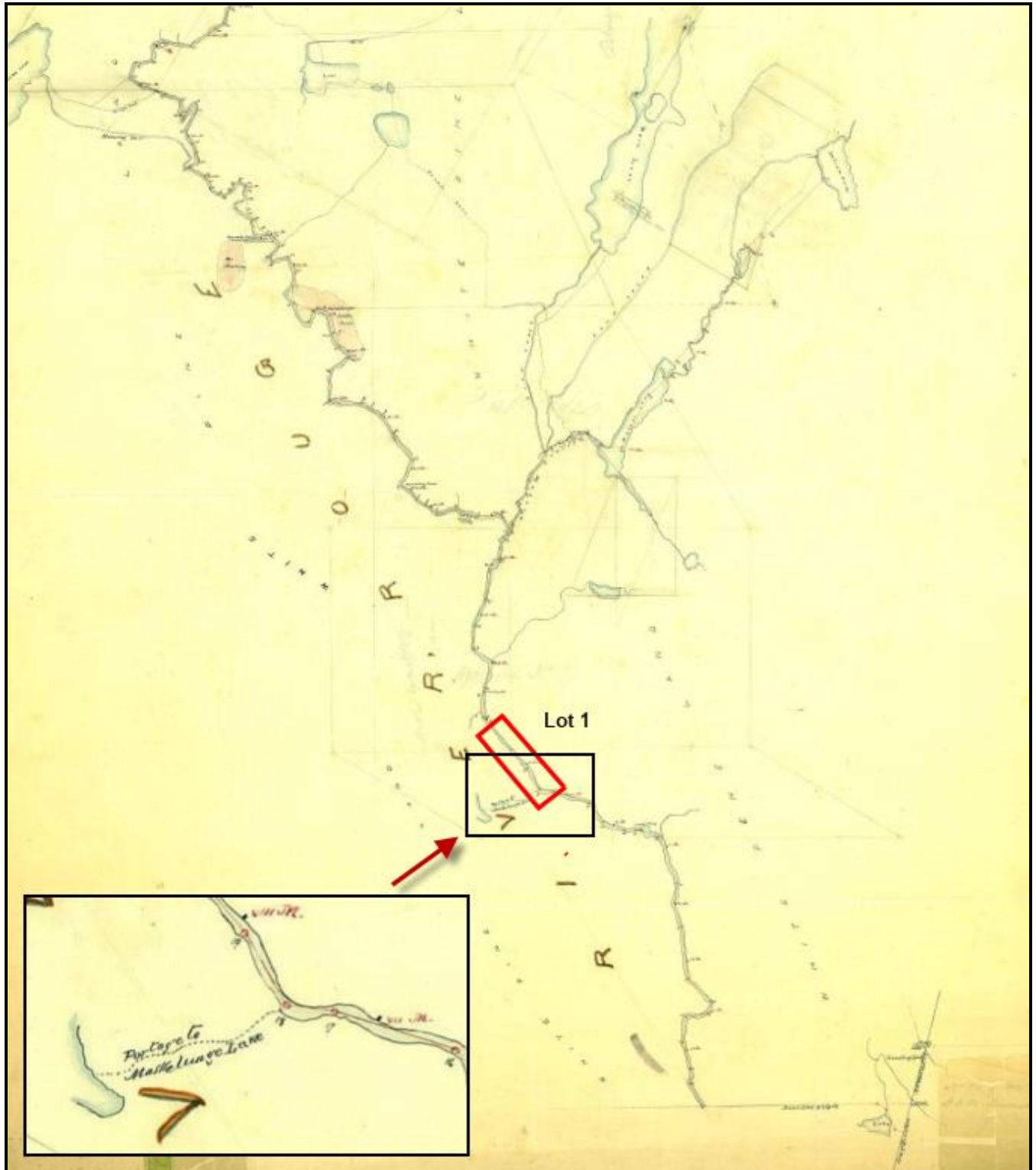
C'est au cours du Régime anglais que les traiteurs eurocanadiens parcourront le territoire afin de s'approvisionner directement auprès de fournisseurs amérindiens. L'économie du XIX^e siècle verra le déclin de la fourrure et l'émergence de l'exploitation des ressources forestières comme premier produit d'exportation et d'exploitation économique. Ce changement amène une concurrence directe pour le territoire entre autochtones et non-autochtones. En 1883, la région de Nominique se transforme, les terres sont partagées et le territoire autour du lac Nominique se développe et à partir de la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, les communautés de Nominique, Labelle deviennent des lieux de résidence desservis par un chemin de fer privé le « Trans Nominique Railway » et par la compagnie de chemin de Fer de Colonisation du Nord dès le début du XX^e siècle (Figure 1) (Treyvaud, 2012).



Source : Labelle, 1885

Figure 1 : Extrait de la carte du bassin de la Lièvre, de la Rouge, de la Nord, de l'Assomption et d'une partie de la Gatineau et de la Mattawin montrant le lot 1 au sein de terres divisées

La rivière Rouge était encore naviguée à la fin du XIX^e siècle et au début XX^e comme en témoignent les cartes de 1865 et 1900 (Figures 2 et 3) montrant un tracé de portage entre la rivière et le lac Saindon en direction du lac Labelle situé à proximité de la limite sud du lot 1. Aujourd'hui encore, la rivière est utilisée pour la descente sportive, le lot 1 est situé approximativement au km 110 du trajet emprunté par les adeptes, soit un peu en aval des rapides du pin (Aventure Quatre Saisons, 2021).



Source : Sinclair, 1864

Figure 2 : Extrait de la carte d'arpentage de la rivière Rouge datant de 1864 avec un portage situé au sud du lot 1 (2,3 km) (en cartouche)



Source : BAnQ, 1900

Figure 3 : Le même portage en direction du lac Saindon illustré sur une carte produite en 1900 par le ministère des terres et forêts

5.0 RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

Ce projet compte un total de 45 puits de sondages réalisés au sein de trois secteurs distincts, tous situés en périphérie du futur rond-point projeté à l'intersection des chemins de la Minerve, Nantel et de la route 117 à proximité du chaînage 146+400. Tous les puits de sondage excavés se sont avérés négatifs du point de vue archéologique.

5.1 État des connaissances archéologiques

Durant les années 1940 et 1950, les recherches archéologiques de Valérie Burger sur les rives des lacs Kempt, Manouane et Némiscachingue dans le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle a permis de recueillir une collection importante d'artéfacts préhistoriques comprenant quelque 2000 objets archéologiques. La collection d'artéfacts a été plus tard acquise par l'Université du Québec à Montréal et a fait grandir la connaissance sur l'occupation préhistorique de la région (Ethnoscop, 1997). Cette cueillette d'information mettait au jour plus d'une trentaine de sites archéologiques situés à un peu plus de 100 km au nord du projet. Cette collection livre également un bon échantillon de manifestations céramiques qui réaffirme l'occupation du Sylvicole au sein du Bouclier.

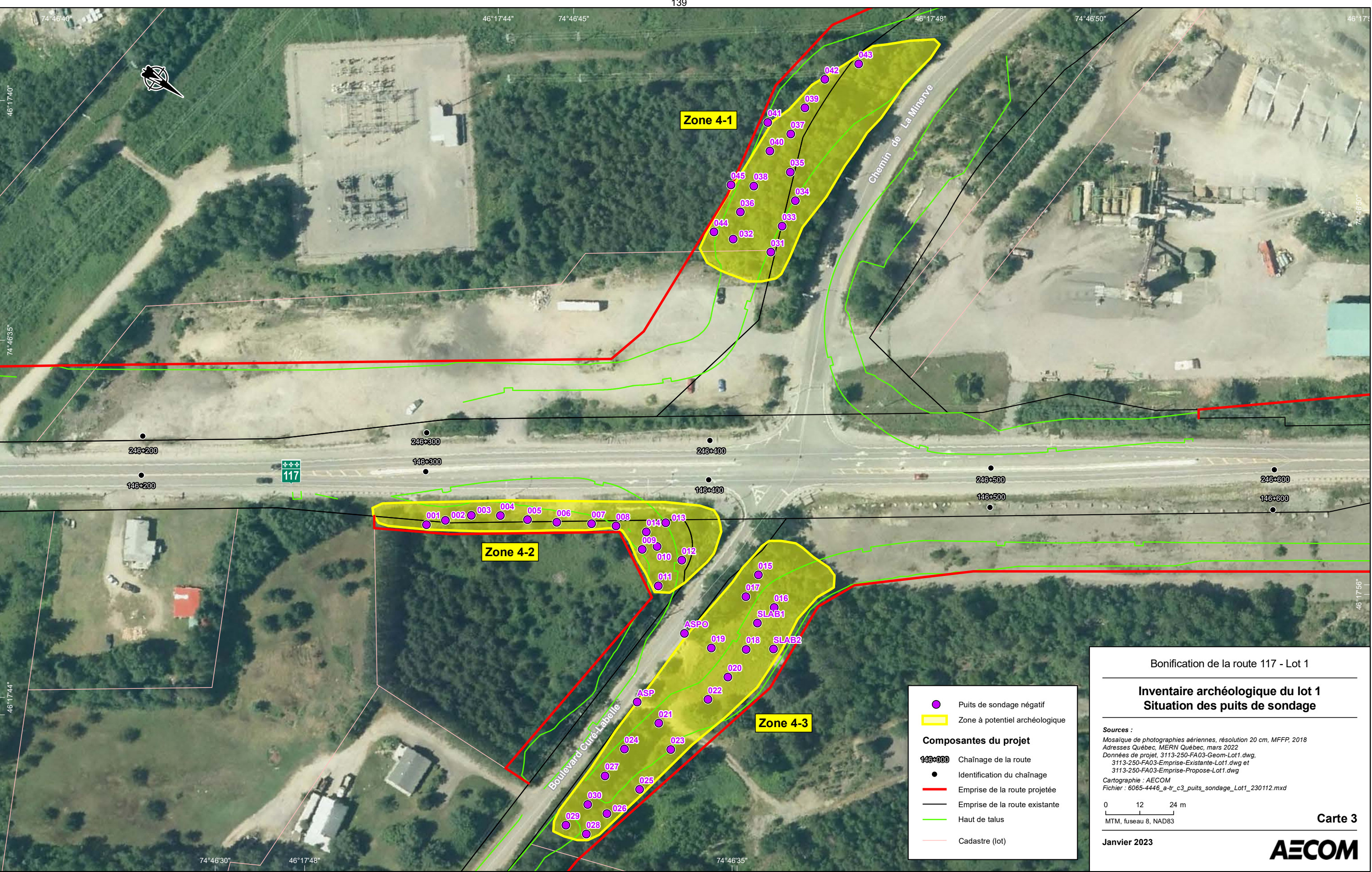
En 2011, Patrimoine Experts procédait à un inventaire archéologique dans le cadre du Projet n° 154-86-0688, dont une section de la route 117 se trouve à moins de 200 m au sud du lot 1 à l'étude (Carte 2) (Patrimoine Experts, 2012). Cet inventaire archéologique totalisait 350 puits de sondage excavés le long d'un tronçon de 5 km de la route 117 débutant à 200 m directement au sud du lot 1. Tous les puits de sondage se sont avérés négatifs. Toutefois, il est important de mentionner que le tracé de cet inventaire était situé à une plus grande distance de la rivière que la présente étude. La partie sud du lot 1 comprend une section de 300 m de long située à moins de 50 m de la rivière rouge, ce qui lui confère un potentiel plus probant.

En 2021, le consortium CIMA|AECOM réalisait une étude de potentiel du lot 1 afin de déterminer la possibilité d'exhumer des témoins culturels tant préhistorique qu'historique (CIMA|AECOM, 2021). L'étude démontrait qu'il n'existe aucun site archéologique dans un rayon de 10 km entourant le lot 1. Le site le plus rapproché, celui de la Pointe Pruel (CcFr-2), est situé à environ 25 km en amont sur la rivière Rouge. Ce site qui gît en bordure de la rivière témoigne d'une occupation préhistorique indéterminée et historique datant du début XX^e siècle.

Selon les conclusions de l'étude de potentiel, il existe une faible possibilité de trouver des témoins culturels de nature archéologique entre les chaînages 146+350 et 146+450, soit à l'endroit projeté d'un rond-point. Ce rond-point est situé à l'axe de la route 117, au croisement du chemin Nantel à l'est et du chemin de la Minerve à l'ouest. Les aires boisées choisies semblaient être moins perturbées que le reste du lot à l'étude. L'accès au rond-point vient empiéter sur un stationnement existant à l'ouest, directement au sud du chemin de la Minerve et empruntera une petite section boisée légèrement dénivelée des chaînages 145+238,5 à 145+700.

5.2 L'inventaire archéologique

L'inventaire porte sur les trois secteurs définis dans la zone 4 du lot 1 qui totalisent approximativement 7 200 m² de superficie à inventorier. Dans l'ensemble, les trois secteurs aujourd'hui boisées semblaient présenter une plus faible perturbation anthropique par rapport à l'ensemble du lot qui a subi d'importantes perturbations anthropiques au cours du XX^e siècle, soit par la construction des routes 117 (anciennement la route 11) et Nantel et par la construction résidentielle et industrielle, notamment par la carrière ABC Rive-Nord. La zone d'étude fut divisée en trois secteurs, soit les zones 4-1, 4-2 et 4-3. L'annexe A présente un aperçu général des puits de sondage excavés au sein du lot 1. La Carte 3 présente la situation des puits de sondage à l'intérieur de chacune des zones.



Zone 4-1

La zone 4-1, d'une dimension d'environ 2 700 m², est située au sud du chemin de la Minerve, à l'extrémité nord du terrain associé à la sous-station électrique d'Hydro-Québec du poste de village de Labelle. La zone comprend les lots cadastraux 6 474 956 et 5 225 654. Il s'avère que ce dernier lot présente une pente très abrupte et ne put être inventorié. Dans l'ensemble, le terrain situé en élévation par rapport au chemin de la Minerve est peu incliné et légèrement mamelonné. Une inclinaison d'environ un mètre sur une vingtaine de mètres est observée à sa limite ouest. La zone est délimitée au nord par une clôture qui marque la fin de la zone à l'étude. Le terrain devient alors très abrupt et rejoint le chemin de la Minerve à moins d'une dizaine de mètres. Les sols observés dans cette zone sont presque uniquement constitués d'horizons minéraux illuviaux et semblent témoigner d'un décapage de surface. Ce décapage pourrait être associé à la réalisation d'une pinède datant de plus ou moins 50 ans selon l'âge estimé des arbres qui semblent alignés et qui présentent une certaine régularité dans leur espacement (Photo 1).



Photo 1 : Projet 3113-20-FA03, zone 4-1 à partir de sa limite est vers l'ouest qui rappelle une pinède (22-AECO-01-EP-27)

Dans l'ensemble de la zone, le sol est peu végétalisé en partie dû à une épaisse couche d'aiguille de pin. Le terrain boisé ne semblait pas avoir été perturbé. Toutefois, la forêt de pins d'environ une cinquantaine d'années présentait les stigmates d'une pinède (Photo 1). La totalité des puits de sondage présentait un sol meuble constitué de limon peu sablonneux sans inclusion variant du brun pâle dans les premiers 20 cm tirant au jaunâtre et l'orangé en profondeur toujours avec une interface dégradée. Les racines et radicelles sont présentes jusqu'à une profondeur de 40 cm en moyenne.

Le puits 40 présentait une stratigraphie quelque peu différente des autres puits du secteur (Photo 2). Le sol toujours constitué principalement d'un limon peu sablonneux présentait un horizon brun pâle sur les premiers 20 cm. Par la suite, avec une interface nette, un horizon orangé repose par-dessus un horizon minéral éluvial typique de couleur gris clair virant au noirâtre en profondeur avec une interface dégradée. À la base du puits, le limon présent est de couleur jaune pâle présent sur l'ensemble des puits excavé dans ce secteur.



Photo 2 : Projet 3113-20-FA03, zone 4-1 - Stratigraphie atypique du secteur 4-1 provenant de la paroi est du puits 40 (22-AECO-01-EP-32

Zone 4-2

La zone 4-2, cadastre 6 475 949, a été la première visitée au terrain. D'une dimension d'environ 1 700 m², la zone est circonscrite au nord par le chemin Nantel, par la route 117 à l'ouest et par un fossé qui marque la limite sud, fossé qui délimite la partie nord d'un terrain résidentiel. Le terrain de cette zone est plat et majoritairement boisé. À sa limite nord, le terrain est situé à une élévation d'environ 3 mètres par rapport au chemin (Photos 3 et 8).



Photo 3 : Projet 3113-20-FA03, zone 4-2 - Limite nord-ouest de la zone longeant le chemin Nantel (22-AECO-01-EP-10)

La limite sud de cette zone semble être un remblai de rehaussement qui se retrouve au même niveau que la route 117, mais à quelques mètres au-dessus d'un fossé profond limitant le terrain résidentiel au sud. À sa limite sud, le terrain est plat et habité d'herbes hautes. La présence d'un puits d'aération semble témoigner de la nature anthropique de cette partie de la zone (Photo 4). La stratigraphie observée est principalement constituée de sable grossier avec inclusion de cailloux et petites pierres arrondies (de moins de 20 cm de diamètre) d'origine fluviale (Photo 5). La présence d'artéfacts moderne à plus de 20 cm de profondeur vient conforter l'idée d'un remblai moderne pour la majorité de cette zone.

La moitié nord de la zone est boisée et principalement habitée de pins et quelques feuillues (Photo 6). Les sols de cette partie sont constitués de sable fin jaunâtre meuble

montrant peu ou pas d'inclusion (Photo 7). La nature fluviale des sols est à considérer et il semble possible que cette partie de la zone ait fait l'objet d'un arasement de surface. Dans la moitié nord de la zone, le terrain se trouve séparé de la route 117 par un fossé et la partie plate du terrain se trouve à une élévation de quelques mètres par rapport à la route. Aucun artéfact considéré comme témoin culturel d'importance n'a été exhumé dans cette zone.



Photo 4 : Projet 3113-20-FA03, zone 4-2 à partir de sa limite sud vers le nord avec une prise d'air/puits (22-AECO-01-EP-01)



Photo 5 : Projet 3113-20-FA03, zone 4-2 - Stratigraphie de la paroi est du puits 5
(22-AECO-01-EP-03)



Photo 6 : Projet 3113-20-FA03, zone 4-2 - Jason excavant le puits 9 (22-AECO-01-EP-06)



Photo 7 : Projet 3113-20-FA03, zone 4-2 - Stratigraphie de la paroi est du puits 12-Vue rapprochée (22-AECO-01-EP-07)



Photo 8 : Projet 3113-20-FA03, zone 4-2 - Limite nord de la zone montrant l'élévation du terrain à côté du chemin Nantel (22-AECO-01-EP-08)

Zone 4-3

La zone 4-3, comprise dans le cadastre 6 474 967, est d'une superficie totale d'environ 3 200 m². Située au nord du chemin Nantel tout en longeant celui-ci sur une distance d'environ 150 m, le terrain est plat et se trouve à la même élévation que le chemin Nantel, mais avec une butte séparant les deux (Photo 9). Il s'avère que cette zone est fortement perturbée par des actions anthropiques passées, soit par l'aménagement de dépendances et par une aire de circulation asphaltée. Nous avons été surpris de découvrir une plate-forme de ciment qui rappelle un plancher observé à la limite nord-ouest de la zone (Photos 10 et 11). De plus, ce qui semble être un autre plancher de ciment dont la dimension réelle n'a pas été délimitée, repose cachée sous une végétation herbacée dans la moitié ouest de la zone (Photo 12). Une prise d'air présente dans cette moitié pourrait également témoigner d'infrastructures souterraines. De plus, une entrée asphaltée venait diviser la zone en deux (Photo 13). À l'est de la zone, une structure de bois rectangulaire en état de putréfaction était visible et rappelait un aménagement paysagé associé à l'entrée (Photo 14). Cette moitié était plus boisée et habitée de jeunes arbres, sauf pour une série de vieux pins longeant le chemin Nantel. À la limite est de la zone, le sol constitué de remblais est très compact et

rappelle les caractéristiques d'une aire de circulation (Photo 15). Les artefacts observés étaient présents dans les premiers 20 cm de profondeur et dataient de la fin du XX^e siècle, voire le début du XXI^e siècle. La modernité de ces éléments anthropiques ne leur confère pas une valeur archéologique même si ce sont, par définition légale, des sites archéologiques.



Photo 9 : Projet 3113-20-FA03, zone 4-3 - Limite ouest de la zone avec Jason au puits 15 (22-AECO-01-EP-11)



Photo 10 : Projet 3113-20-FA03, zone 4-3 - Vue éloignée du plancher de ciment situé à la limite nord dans le dernier tiers ouest de la zone (22-AECO-01-EP-13)



Photo 11 : Projet 3113-20-FA03, zone 4-3 - Vue rapprochée du plancher de ciment à la limite nord avec les vestiges d'une dépendance en bois avec toit de métal (22-AECO-01-EP-17)



Photo 12 : Projet 3113-20-FA03, zone 4-3 - Détail du plancher de ciment sous le gazon (22-AECO-01-EP-18)



Photo 13 : Projet 3113-20-FA03, zone 4-3 - Vue d'ensemble du puits 19 situé à proximité d'une aire asphaltée (22-AECO-01-EP-21)



Photo 14 : Projet 3113-20-FA03, zone 4-3 - Structure quadrangulaire en bois de 5 X 9 pieds – possible aménagement paysagé (22-AECO-01-EP-24)



Photo 15 : Projet 3113-20-FA03, zone 4-3 - Stratigraphie de la paroi est du puits 19 (22-AECO-01-EP-20)

CONCLUSION ET RECOMMANDATION

Le mandat confié à CIMA-AECOM résulta en un inventaire terrain réalisé à l'intérieur de trois secteurs tous situés au sein de la zone 4 du lot 1 du Projet 3113-20-FA03, préparation de l'avant-projet, des plans et devis et autres études pour la bonification de la route 117.

Lors de l'inventaire au terrain, environ 7 200 m² d'emprise ont été inventoriés par inspection visuelle et par le fouissage de 45 puits de sondages. Ces zones avaient été considérées comme présentant un potentiel archéologique dans l'étude de potentiel réalisée par le consortium CIMA|AECOM. Dans le premier secteur de la zone 4, 15 puits de sondage ont été excavés. L'ensemble des puits semblaient témoigner de l'arasement du terrain possiblement pour la plantation d'une pinède qui semble avoir environ 50 ans d'âge. Pour le deuxième secteur, soit la zone 4.2, 14 puits de sondages ont été excavés. Dans l'ensemble, la stratigraphie observée semblait indiquer la présence de remblais de rehaussement constitués de sol de nature similaire au sol d'origine fluvioglaciaire présent à l'échelle régionale, mais remanié. Enfin pour le dernier secteur, soit la zone 4.3, 16 puits de sondage ont été excavés. Une fois de plus, l'observation générale de la stratigraphie témoignait de grandes perturbations anthropiques pour l'ensemble du secteur. La présence de planchers de ciment cachés sous la végétation actuelle et une entrée en asphalte a grandement réduit l'aire de recherche. Ces éléments anthropiques modernes ne présentent pas une valeur patrimoniale importante et de ce fait n'ont pas été considérés comme vestiges archéologiques. Les sols observés au sud de la zone étaient constitués de remblais très compacts qui semblaient correspondre à une aire de circulation ou de stationnement.

Le résultat de cet inventaire archéologique atteste que le lot 1 du projet de bonification de la route 117 ne présente aucune ressource archéologique d'importance et que le projet de bonification ne devrait pas porter préjudice au patrimoine archéologique.

Toutefois, comme la ressource archéologique est fugace et demeure parfois enfouie et non suspectée, si en cours des travaux des biens archéologiques sont découverts, les maîtres de chantier doivent éviter ces vestiges et en assurer la protection. Selon le Cahier des charges et devis généraux pour les services professionnels en chantier pour le MTMD, les entrepreneurs sont responsables de tout dommages causés au patrimoine archéologique et de ce fait, lors d'une découverte fortuite, doivent en informer immédiatement l'archéologue du MTMD (Gouvernement du Québec, 2021). Le MTMD avisera le MCC en conformité avec l'article 74 de la Loi sur le patrimoine culturel (L.R.Q., P-9.002, 2011, chap. B- 4) qui mentionne que « *quiconque découvre un bien ou un site archéologique doit en aviser le ministre sans délai* ».

OUVRAGES CITÉS

Aventure Quatre Saisons. 2021. *Notre Carte de la Rivière-Rouge*.

[En ligne] : <https://www.aventurequatreseasons.com/fr/laurentides/riviere-rouge/carte-de-la-riviere-rouge/>

BAnQ (Bibliothèque et Archives nationales du Québec). 1900. *Plan of river Rouge*.

E21,S555,SS1,SSS18,P18E . Fonds Ministère des Terres et Forêts, Publications et archives gouvernementales.

[En ligne] : <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3473999>

CIMA-AECOM. 2021. Potentiel archéologique – Lot 1-Préparation de l'avant-projet, des plans et devis et autres études pour la bonification de la route 117 – Municipalités de Labelle et Rivière-Rouge, MRC Antoine-Labelle et Les Laurentides. Dossier MTQ : 3113-20-FA03. Transports Québec. 21 pages

Dumont, Jean. 1984. *Reconnaissance archéologique de divers secteurs de la route 117 entre Saint-Jovite et Louvicourt*. MTQ, Environnement.

Ethnoscop. 1997. *L'archéologie de la M.R.C. d'Antoine-Labelle. Contribution à la préhistoire des Hautes-Laurentides* (Version préliminaire)., M.R.C. d'Antoine-Labelle, consulté le 26 avril 2021.

Ethnoscop. 2005. *Étude de potentiel archéologique préhistorique les environs du lac Nominique*. Les Gardiens du patrimoine archéologique et du développement socioéconomique de la vallée de la Rouge. Municipalité de Nominique.

[En ligne] : <http://www.lesgardiensarcho.com/etude-potentiel-2005-Nominique.pdf>

Géo-Portail. 2022. Site intranet du ministère de la Sécurité publique du Québec. Gouvernement du Québec. Ministère de la Culture et des Communications.

[En ligne] : <https://geoegl.msp.gouv.qc.ca/geomsp/?page=/mcc/index>

Gouvernement du Québec. 2021. *Cahier des charges et devis généraux, Services professionnels. Édition 2021*. Direction des normes et des documents d'ingénierie du ministère des Transports du Québec. 106 pages. [En ligne] : http://www.bv.transports.gouv.qc.ca/per/1231766/03_2021.pdf

Labelle, Antoine. 1885. *Carte du bassin de la Lièvre, de la Rouge, de la Nord, de l'Assomption et d'une partie de la Gatineau et de La Mattawin*. Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

[En ligne] : <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/4238483>

Ministère de la Culture et des Communications (MCC). 2022. *Inventaire des sites archéologiques du Québec*. ISAQ. Comm. Pers.

Patrimoine Experts, 2013. *Inventaires archéologiques 2011*. Direction des Laurentides-Lanaudière, Direction générale des Territoires, MTQ.

Sinclair, Duncan. 1864. *Plan of part of the river Rouge. Rivière Rouge* (Comtés de Labelle & Montcalm) et arrière-ligne du canton Clyde. E21,S555,SS1,SSS18,P18A.1. Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

[En ligne] : <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3473994>

Treyvaud, Geneviève. 2012. *Rapport d'interventions archéologiques au site CcFs-2 et au Domaine des Beaubien*, Les Gardiens du patrimoine.

Vincent, J.-S. et L. Hardy. 1977. *L'évolution et l'extension des lacs glaciaires Barlow et Ojibway en territoire québécois*. Géographie physique et Quaternaire, 31(3-4), 357–372.

[En ligne] : <https://doi.org/10.7202/1000283ar>

ANNEXE A : Description sommaire de la stratigraphie de puits de sondage des puits

Projet 3113-20-FA03, Préparation de l'avant-projet, des plans et devis et autres études pour la bonification de la route 117- Lot 1			
Résultats de sondage			
Puits no	Profondeur max.	Description des couches	Artéfact
4-2 : 1 à 5	50 cm	1. Horizons organiques de surface, ± 8 cm 2. Sable grossier meuble avec moins de 5% de cailloux ronds et 5% de graviers arrondis avec de rares inclusions de pierres rondes de ± 20 cm de diamètre. Remblais constitués de sol naturel perturbé	Négatif
4-2 : 6	80 cm	1. Horizons organiques de surface, ± 8 cm 2. Sable grossier meuble avec moins de 5% de cailloux ronds et 5% de graviers arrondis avec de rares inclusions de pierres rondes de ± 20 cm de diamètre jusqu'à 80 cm de profondeur. Éléments de plastique indifférencié. Remblais constitués de sol naturel perturbé	Négatif
4-2 : 7 à 12	50 cm	1. Horizons organiques de surface, brun foncé, ± 8 cm 2. Sable fin meuble de couleur jaune pâle tacheté de rouille avec très peu ou sans inclusion. De couleur plus foncée au niveau supérieur avec une plus grande concentration de racines et radicelles, pâli en profondeur. Dépôt fluviatile possiblement d'origine naturelle	Négatif
4-2 : 13	50 cm	1. Horizons organiques de surface, brun foncé, ± 8 cm 2. Sable fin meuble de couleur jaune pâle tacheté de rouille avec très peu ou sans inclusion, dépôt fluviatile possiblement d'origine naturelle	Négatif
4-2 : 14-15	50 cm	1. Horizons organiques de surface, brun foncé, ± 8 cm 2. Sable fin meuble de couleur jaune pâle tacheté de rouille avec très peu ou sans inclusion, dépôt fluviatile possiblement d'origine naturelle Limite nord de ce qui rappelle une pinède à ± 5 m au-dessus du chemin Nantel	Négatif
4-3 : 16	50 cm	1. Horizons organiques de surface, brun foncé 2. Sable meuble de couleur orangé sans inclusion	Négatif
4-3 : 17-18	50 cm	1. Horizons organiques de surface, brun foncé 2. Sable grossier et rocailleux, compact possiblement un remblai associé à une aire de circulation	Négatif

Projet 3113-20-FA03, Préparation de l'avant-projet, des plans et devis et autres études pour la bonification de la route 117- Lot 1			
Résultats de sondage			
Puits no	Profondeur max.	Description des couches	Artéfact
4-3 : 19	80 cm	- Horizons organiques de surface, brun foncé - Nombreux horizons sablonneux, lités, moyennement compacts, variant de couleur de brun pâle à plus foncé, gris clair et jaunâtre selon les horizons qui présentent des interfaces nettes. Présence de pierres arrondies (moins de 1%). Fragment d'ossement de gros mammifère avec trace de boucherie mécanique présent à 44 cm sous la surface. La présence de l'os à cette profondeur pourrait témoigner d'un déblai résultant du creusement des fondations de ciment ou de la présence d'un puits	Négatif
4-3 : 20 à 23	50 cm	- Horizons organiques de surface, brun foncé - Sable fin jaunâtre marbré de sable grisâtre et de sable orangé plus compact avec de minces horizons brunâtres organiques à partir de 32 cm sous la surface	Négatif
4-3 : 24 et 25	50 cm	- Horizons organiques de surface, brun foncé - Loam sableux rocailleux très compact sans horizon distinct sauf pour une compacité accrue vers 20 cm de profondeur	Négatif
4-3 : 26	50 cm	- Horizons organiques de surface, brun foncé - Loam sableux rocailleux très compact associé à un remblai, même que le puits 25. Fragment de bouteille de boisson gazeuse de marque Nesbitt à 20 cm sous la surface	Négatif
4-3 : 27 à 29	40 cm	- Horizons organiques de surface, brun foncé - Loam sableux rocailleux très compact associé à un remblai	Négatif
4-3 : 30	50 cm	Similaire aux puits de sondage de cette zone. Remblais de sable caillouteux compact associé à un remblai de rehaussement et possiblement une aire de circulation. Un ourlet de terre en élévation est présent le long du boulevard témoignant possiblement à un aplanissement du terrain ou du chemin	Négatif
4-1 : 31 à 45	50 cm	- Horizons organiques de surface, brun foncé - Sable meuble à limon sablonneux, meuble, brun pâle virant à l'orangé en profondeur, sans inclusion avec présence de radicelles	Négatif
4-1 : 38	80 cm	- Horizons organiques de surface, brun foncé - Sable meuble à limon sablonneux, meuble, brun pâle virant à l'orangé en profondeur, sans inclusion avec présence de radicelles	Négatif

ANNEXE B : Catalogue des photographies de terrain

CATALOGUE PHOTOS

Projet Préparation de l'avant-projet, des plans et devis et autres études pour la bonification de la route 117 – Municipalités de Labelle et Rivière-Rouge, MRC Antoine-Labelle et Les Laurentides Inventaire archéologique Lot-1
Ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec

DATE	NO	CLICHÉ	ZONE	DESCRIPTION ET COMMENTAIRES	VUE
23-05-2022	22-AECO-01-EP-01	IMG_3449	4.2	Vue générale, limite sud de la zone avec une prise d'air/puits ? à la limite du fossé	N
23-05-2022	22-AECO-01-EP-02	IMG_3450	4.2	Jason excavant un puits non loin de la prise d'air/puits	O
23-05-2022	22-AECO-01-EP-03	IMG_3451	4.2	Stratigraphie de la paroi est du puits 5-Vue rapprochée	E
23-05-2022	22-AECO-01-EP-04	IMG_3452	4.2	Stratigraphie de la paroi est du puits 5-Vue élargie	E
23-05-2022	22-AECO-01-EP-05	IMG_3453	4.2	Artefact en plastique provenant du puits 6 excavé à 20 cm de profondeur	-
23-05-2022	22-AECO-01-EP-06	IMG_3454	4.2	Jason excavant le puits 9	E
23-05-2022	22-AECO-01-EP-07	IMG_3455	4.2	Stratigraphie de la paroi est du puits 12-Vue rapprochée	E
23-05-2022	22-AECO-01-EP-08	IMG_3456	4.2	Limite nord de la zone montrant l'élévation du terrain à côté de la route Curé-Labelle	S
23-05-2022	22-AECO-01-EP-09	IMG_3457	4.2	Limite nord-ouest de la zone avec vue sur le fossé le long de la route 117	S
23-05-2022	22-AECO-01-EP-10	IMG_3458	4.2	Limite nord-ouest de la zone longeant la rue Cure-Labelle	SO
23-05-2022	22-AECO-01-EP-11	IMG_3459	4.3	Limite Ouest de la zone avec Jason au puits 15	O
23-05-2022	22-AECO-01-EP-12	IMG_3460	4.3	Aire déboisée constituant le tier de la partie ouest de la zone avec un puits/prise d'air	E
23-05-2022	22-AECO-01-EP-13	IMG_3461	4.3	Vue éloignée du plancher de ciment situé à la limite nord dans le dernier tiers ouest de la zone	N
23-05-2022	22-AECO-01-EP-14	IMG_3462	4.3	Jason voulant excaver son puits sur un autre plancher de ciment caché sous le gazon	N
23-05-2022	22-AECO-01-EP-15	IMG_3463	4.3	Élaguée	-
23-05-2022	22-AECO-01-EP-16	IMG_3464	4.3	Détail du plancher de ciment sous le gazon	NO
23-05-2022	22-AECO-01-EP-17	IMG_3465	4.3	Vue rapprochée du plancher de ciment à la limite nord avec les vestiges d'une dépendance en bois avec toit de métal	E
23-05-2022	22-AECO-01-EP-18	IMG_3466	4.3	Détail du plancher de ciment nord	NO

CATALOGUE PHOTOS

Projet : 60654446 – Inventaire archéologique – Lot 1- Route 117

Dossier MTQ : 3113-20-FA03

No de permis archéologie :22-AECO-01

CATALOGUE PHOTOS

Projet Préparation de l'avant-projet, des plans et devis et autres études pour la bonification de la route 117 – Municipalités de Labelle et Rivière-Rouge, MRC Antoine-Labelle et Les Laurentides Inventaire archéologique Lot-1
Ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec

DATE	NO	CLICHÉ	ZONE	DESCRIPTION ET COMMENTAIRES	VUE
23-05-2022	22-AECO-01-EP-19	IMG_3467	4.3	Facette articulaire de vertèbre d'un gros mammifère avec trace de boucherie mécanique excavé à 44 cm sous la surface	-
23-05-2022	22-AECO-01-EP-20	IMG_3468	4.3	Stratigraphie de la paroi est du puits 19	E
23-05-2022	22-AECO-01-EP-21	IMG_3469	4.3	Vue d'ensemble du puits 19 situé à proximité d'une aire asphaltée	E
23-05-2022	22-AECO-01-EP-22	IMG_3470	4.3	Vue d'ensemble du puits 21 situé à l'est de l'aire asphaltée	O
23-05-2022	22-AECO-01-EP-23	IMG_3471	4.3	Entrée asphaltée dans la moitié ouest de la zone	E
23-05-2022	22-AECO-01-EP-24	IMG_3472	4.3	Structure quadrangulaire en bois de 5 X 9 pieds– possible aménagement paysagé	E
23-05-2022	22-AECO-01-EP-25	IMG_3473	4.3	Fragments de verre à bouteille avec goulot Crown top, de marque Nesbitt provenant du puits 26 excavé à 12 cm sous la surface	-
23-05-2022	22-AECO-01-EP-26	IMG_3474	4.3	Limite sud-est de la zone avec fossé et conduit	O
23-05-2022	22-AECO-01-EP-27	IMG_3475	4.1	Limite est de la zone montrant le dénivelé pour se rendre à la zone	O
23-05-2022	22-AECO-01-EP-28	IMG_3476	4.1	Vue de la zone à sa limite est, semble être une pinède	O
23-05-2022	22-AECO-01-EP-29	IMG_3477	4.1	Stratigraphie de la paroi est du puits 32	E
23-05-2022	22-AECO-01-EP-30	IMG_3478	4.1	Jason creusant le puits 39 dans la zone 4.1	O
23-05-2022	22-AECO-01-EP-31	IMG_3479	4.1	Jason creusant le puits 39 dans la zone 4.1	S
23-05-2022	22-AECO-01-EP-32	IMG_3480	4.1	Stratigraphie de la paroi ouest du puits 40	O
23-05-2022	22-AECO-01-EP-33	IMG_3481	4.1	Stratigraphie de la paroi ouest du puits 40	O
23-05-2022	22-AECO-01-EP-34	IMG_3482	4.1	Limite ouest de la zone	E
23-05-2022	22-AECO-01-EP-35	IMG_3483	4.1	Clôture limitant le terrain au nord, marque la limite entre les anciennes limites de terrain de Hydro-Québec et la Municipalité, pente très abrupte débute à moins d'un mètre de la clôture	E
23-05-2022	22-AECO-01-EP-36	IMG_3484	4.1	Limite ouest de la zone au sud de la pente abrupte	O

CATALOGUE PHOTOS

Projet : 60654446 – Inventaire archéologique – Lot 1- Route 117

Dossier MTQ : 3113-20-FA03

No de permis archéologie :22-AECO-01

CATALOGUE PHOTOS

Projet Préparation de l'avant-projet, des plans et devis et autres études pour la bonification de la route 117 – Municipalités de Labelle et Rivière-Rouge, MRC Antoine-Labelle et Les Laurentides Inventaire archéologique Lot-1
Ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec

DATE	NO	CLICHÉ	ZONE	DESCRIPTION ET COMMENTAIRES	VUE
23-05-2022	22-AECO-01-EP-37	IMG_3485	4.1	Érosion montrant la stratigraphie générale de de la zone .1 possiblement arrasé pour créer l'aire de stationnement actuelle le long de la route 117	O
23-05-2022	22-AECO-01-EP-38	IMG_3486	4.1	Limite nord de la zone le long du chemin	O

CATALOGUE PHOTOS

Projet : 60654446 – Inventaire archéologique – Lot 1- Route 117

Dossier MTQ : 3113-20-FA03

No de permis archéologie :22-AECO-01